Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15112 – 7 F — DIMANCHE 29 – LUNDI 30 AOUT 1993 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'ONU au bord de la ruine

A l'heure où chacun la sollicite, l'ONU est au bord de la banqueroute : avec des réserves complètement épuisées, presque à court de liquidités, elle vit au jour le jour. Son secrétaire général en personne vient de dénoncer cette *« situation sans précédent et intolérable »*. Il a aussi appelé les Etats-membres *« à assumer leurs obligations financières »*. Enfin, il a nommé Mohamed Ali Niazi à la tête de la commission chargée d'enquêter sur les cas de corruption, fraudes et autres malversations.

Démarche inhabituelle : Boutros Boutros-Ghali avait récemment écrit aux chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du Conseil de sécurité et aux ministres des affaires étrangères des pays non membres pour les informer de la gravité de la situation. L'ONU, qui a besoin, chaque mois, d'environ 310 millions de dollars pour financer son budget ordinaire et les opérations de maintien de la paix, n'avait plus en caisse, à la mi-août, que 357 millions de dollars, soit un peu plus d'un mois de trésorerie. Alors que les arriérés dépassaient 2,2 milliards de dollars, dont la moitié pour les seules opérations militaires, de la Somalie au Cambodge en passant par l'ex-Yougoslavie. Longtemps considérés comme le plus gros débiteur de l'ONU, les Etats-Unis ont été dépassés – au titre des opérations de maintien de la paix. – depuis plus d'un an, par la Russie. Au 30 juin, Moscou devait aux Nations unies 418 millions de dollars, et Washington, 321. En revanche, au titre du budget général, les Américains demeuraient alors en tête au palmarès des mauvais payeurs, avec une dette de 321 millions de dollars.

CE casse-tête financier revêt, cette année, une gravité exceptionnelle, car il n'est plus possible de puiser dans certaines réserves comme le fonds de roulement, le fonds de démarrage des opérations de maintien de la paix. Tous ces budgets annexes sont maintenant « à sec » : *« fini le temps,* note un expert financier des Nations unies, *où l'on pouvait se permettre de faire un peu de cavalerie... »*

L'ONU va être confrontée à une opération-vérité lorsqu'il lui faudra trouver les 2 à 3 milliards de dollars que coûtera le déploiement, en Bosnie-Herzégovine, de quelque 50 000 « casques bleus » supplémentaires, le jour où un accord de paix sera enfin conclu entre belligérants serbes, croates et musulmans. En attendant, M. Boutros-Ghali a décidé de prendre de strictes et impopulaires mesures d'économies.

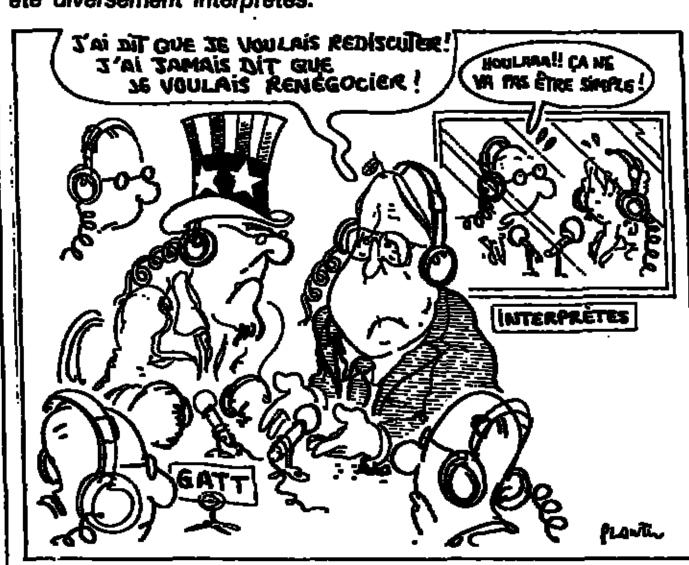
AINSI, dès la prochaine grande session annuelle des Nations unies, les séances du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale seront moins nombreuses. Plus de réunions au-delà de 18 heures en semaine et – sauf cas d'urgence – pendant le week-end. En outre, les procès-verbaux, dont le tirage sera réduit, ne seront rédigés qu'en anglais et en français, les seules langues de travail du secrétariat de l'ONU. Seront, enfin, limités le nombre de voyages officiels et le recours à des consultants extérieurs ainsi qu'à du personnel temporaire.

Si les Etats-membres – une dizaine sur 184 sont à jour de leurs contributions – ne veulent pas entendre raison d'ici à la fin de l'année, le secrétaire général de l'ONU a averti qu'il serait alors contraint de proposer des *« remaniements majeurs »* pour permettre à la machine onusienne de continuer de tourner. Le prix de la paix.

Après la rencontre Kohl-Balladur

Les Américains hostiles à une renégociation agricole

L'administration américaine a vivement réagi, vendredi 27 août, au rapprochement franco-allemand sur le dossier agricole esquissé par le chancelier Kohl à l'occasion de la visite d'Edouard Balladur à Bonn. Le représentant au commerce américain a déclaré qu'une remise en question par la CEE de l'accord de Blair House pourrait « faire dérailler les négociations de l'Uruguay Round ». En Allemagne, les propos de M. Kohl ont été diversement interprétés.



Lire nos informations page 13 et l'article d'ÉRIC LE BOUCHER

Allongement de la durée des cotisations et de la période de référence

La réforme des retraites entrera en vigueur le 1er janvier 1994

Le « Journal officiel » a publié, samedi 28 août, les décrets portant progressivement de 150 à 160 trimestres la durée de cotisation pour obtenir une retraite de Sécurité sociale à taux plein, alors que le calcul de référence portera sur les vingt-cinq meilleures années au lieu de dix. Annoncée en mai, cette réforme avait été régulièrement évoquée ces dernières années sans être mise en œuvre. L'allongement de la durée d'activité s'étalera entre 1994 et 2003, et celui de la période de référence est programmé d'ici à 2008 pour le régime général. Des mesures transitoires sont modulées en fonction de l'année de naissance. Les régimes spéciaux et celui des fonctionnaires ne sont pas concernés.

Le prix de la solidarité

par Jean-Michel Normand

Jugée pratiquement impossible, politiquement comme socialement, il y a quelques mois à peine, la réforme des retraites de la Sécurité sociale va, par deux simples décrets publiés samedi 28 août au *Journal officiel*, entrer en application le 1er janvier 1994. La durée de cotisation nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein sera portée progressivement à 160 trimestres, contre 150 actuellement, alors que la période de référence utilisée pour le calcul de la pension portera, en 2008, sur les vingt-cinq meilleures années au lieu des dix meilleures. Des dispositions transitoires seront appliquées aux personnes nées entre 1934 et 1947. Pour vaincre les réticences des pouvoirs publics, il aura fallu que la récession économique accentue de manière dramatique les déséquilibres structurels de la « Sécu », portant ses déficits à des sommets jamais atteints : 32 milliards de francs pour les années 1991-1992 et plus de 60 milliards (dans le meilleur des cas !) pour 1993-1994.

Il y a pourtant bien longtemps que cette réforme était jugée nécessaire. Dès 1986, le rapport « Vieillir solidaires » du Commissariat général au plan insistait déjà sur les menaces qui planent sur l'assurance-vieillesse. Celles-ci tiennent, bien sûr, aux évolutions démographiques (baisse de la natalité et, surtout, progression de l'espérance de vie), mais aussi aux effets d'une législation élaborée dans les années 50 et perfectionnée dans les années 60 et 70, lorsque le « troisième âge » représentait une catégorie sociale défavorisée.

L'introduction en 1983 de la retraite à taux plein dès soixante ans, réforme généreuse mais qui n'a pu être équilibrée par un nombre suffisant de créations d'emploi et, surtout, la montée du chômage, ont contribué à accumuler les difficultés.

Lire la suite et nos informations page 13

La mosquée Hassan II, « phare de l'islam »

Le roi du Maroc inaugure, lundi 30 août, à Casablanca, le « plus haut édifice religieux de l'Univers »

CASABLANCA

de notre envoyé spécial

Il y a une vingtaine d'années, à la gare de Rabat, on voyait un portrait de Hassan II jouant au golf. Cette image choquait de pieux musulmans parce que le monarque était coiffé d'une casquette dont la visière pouvait l'empêcher de toucher le sol avec son front quand il priait. Aujourd'hui, signe des temps, la photo royale de la gare de Rabat montre le souverain alaouite enturbanné et prosterné. Et le Maroc qui, il y a un quart de siècle, se lançait dans la construction de soixante-dix barrages, a consacré, depuis 1986, 300 000 mètres cubes de béton et 40 000 tonnes d'acier à un immense complexe cultuel et culturel, près de la pointe d'El Hank, à Casablanca.

Le royaume chérifien offre ainsi à la *Oumma*, la communauté de près d'un milliard de musulmans à travers le monde, *« un nouveau phare de l'islam »* : la Grande Mosquée Hassan II, dont le minaret se veut *« le plus haut édifice religieux de l'Univers »*. Dès son avènement, en 1961, Hassan II avait pris en compte la donnée islamique, n'ignorant pas le rôle joué par la foi dans le mouvement nationaliste maghrébin.

Membre d'une dynastie – les Alaouites, régnant depuis 1666 – qui se réclame du sang de Mahomet, il fut aussi proclamé *« emir-el-mouminine »*, « Commandeur des croyants », lorsqu'il devint chef d'Etat. De même est-il président du comité « Jérusalem » (el Qods), depuis sa création, en 1979, par l'Organisation de la conférence islamique (OCI). Cependant, ce souverain, qui ne craignit pas, avant d'accueillir Jean-Paul II, de se définir comme *« le chef des infidèles »* recevant *« le chef des mécréants »*, a voulu donner à la phase actuelle de son règne une spectaculaire dimension religieuse. Les vagues océaniques passant, à sa demande, sous le nouvel espace de prière, bâti en partie sur pilotis, évoquent Okba, conquérant mahométan de l'Afrique septentrionale, chevauchant dans l'Atlantique et prenant Allah à témoin qu'il ne pouvait porter Sa Parole plus avant.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

Lire la suite page 6

Moscou ne voulait pas intervenir en Pologne en 1981

Une partie des archives du PC soviétique remis cette semaine par Boris Eltsine aux autorités polonaises, lors de sa visite à Varsovie, contiennent des révélations surprenantes sur les négociations secrètes entre le Kremlin et le général Jaruzelski avant le « coup de force » du dimanche 13 décembre 1981, qui avait brutalement anéanti Solidarité. Les documents mettent en lumière des aspects largement ignorés de l'histoire de cette époque : les Soviétiques, contrairement à ce qui se disait officiellement, ne souhaitaient pas intervenir militairement en Pologne. A la limite, ils préféraient *« perdre »* ce pays du pacte de Varsovie, pensant que l'Occident et le président américain, Ronald Reagan, imposeraient de sévères sanctions à l'URSS dont l'armée était déjà empêtrée en Afghanistan. Enfin, les archives démontrent que Jaruzelski a pris seul la décision d'imposer *« l'état de guerre »*, alors que Moscou était opposé à cette option.

Lire page 16 l'article de JAN KRAUZE

Le rapport des courses

Embellie aux ventes de chevaux, à Deauville sur fond de crise du monde hippique

DEAUVILLE

de notre envoyé spécial

Dans le monde entier, le cheval de course de haut niveau n'est plus considéré comme une valeur spéculative. Or, démentant tous les pronostics, les premiers résultats enregistrés lors des traditionnelles ventes de Deauville ont été très positifs : plus des trois quarts des chevaux offerts à la vente ont trouvé acquéreur à un prix moyen de 77 711 francs par tête (en hausse de 8 %).

La première raison de ce regain de faveur pour les produits de l'élevage national, en grande majorité situé en Normandie, tient à la déperdition du franc vis-à-vis des autres monnaies. Le catalogue présentait en outre une sélection très concentrée favorable à une reprise du marché : cinq journées au lieu de huit, et 500 chevaux seulement pour plus de 600 en 1992. Les enchères ont ainsi été bien plus élevées que l'an passé, avec un montant total de plus de 92 millions. On reste loin cependant du chiffre d'affaires record de 1985 : 180 millions de francs.

Les enchérisseurs sont plus raisonnables dans leurs coups de cœur puisque treize poulains seulement ont dépassé le million de [illegible]. Les étrangers ont, comme [illegible]urs, constitué le gros de la [illegible]tèle : plus de 80 % du [illegible]e des transactions, en dol[illegible] principalement. Ces acheteurs [illegible] des Japonais (intéressés e[illegible]sivement par quelques beaux n[illegible]ros), des Allemands (qui co[illegible]encent à investir dans l'hippis[illegible] pour courir aussi bien d'un cô[illegible]ue de l'autre du Rhin), des Bri[illegible]niques fortunés (par exemple, [illegible]e financier Jimmy Goldsmit[illegible] présent pour la première fois), des Belges et des Italiens et, bien sûr, les seigneurs du pétrole.

GUY DE LA BROSSE

Lire la suite page 9

CHEZ LES PEINTRES

Lydia Dona, les charmes de l'ambiguïté

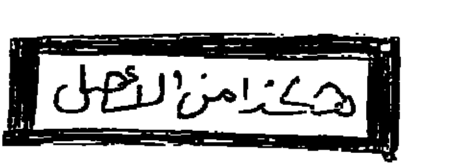
Dans son atelier de Soho, Lydia Dona annonce la fin d'une époque et veut *« liquider les systèmes »*. Ses toiles colorées de rose vif, vert amande, orange cadmium, pourpre et violet hortensia font appel aux techniques du *drip* (coulures) et du *grid* (grilles). Un de ses derniers tableaux porte en titre *Etats d'infiltration dans le réel, l'absence, le symbolique et le sémiotique.*

Page 11

M 0146 - 0829 0 - 7,00 F



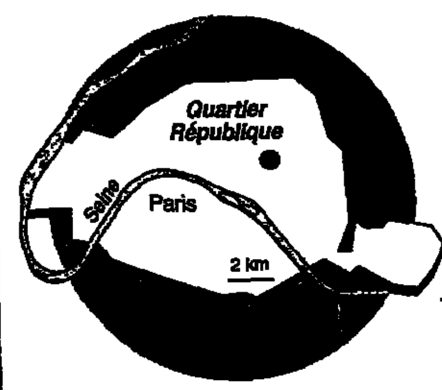
A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; An[illegible]les/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 190 PTE; Sé[illegible]négal, 450 F CFA, Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



RENCONTRES DE FRANCE

PAR DOMINIQUE LE GUILLEDOUX
PHOTO : MARIE-LAURE DE DECKER

18. – Reporters



Undzer Vort, avec ses quatre pages, est bien « le seul quotidien en langue yiddish au monde ». « C'est ça notre fierté. »

LES lettres tombent dans un bruit de tirelire, le ronflement d'un moteur qui tousse parfois. Dans l'atelier, des bras métalliques, des pinces, des courroies, une barre de plomb qui fond comme du chocolat. Mouches agacées, les lettres s'envolent et dégringolent, s'écrasent, s'égarent dans des entrailles invisibles, reviennent assagies, endormies, entassées en ordre rangé, soudain soudées dans un cliquetis. Une ligne vient de tomber. Jacques, le « typo » en sarrau, s'éponge le front et reprend la frappe sur son clavier : *« Ma colonne, je dois la terminer ! »*

Dans la pièce d'à côté, l'image est réfléchie dans le miroir : dans la rue, un coursier a sonné, il attend devant la porte d'entrée. Alice appuie sur le bouton. *« Gut morg'n ! Halt a Briw. – Dank ! »* (« Bonjour ! Tenez, un pli ! – Merci. ») Au premier étage, un bureau ressemble à une petite chambre d'hôtel avec sa table, son ampoule et une glace au-dessus du lavabo. Accrochées aux murs, des photos sépia, des portraits de poètes. Un vieil homme fronce des sourcils, ajuste ses lunettes : *« Mince alors, j'ai déjà oublié ce que j'ai écrit ! »*. Sollicité au téléphone par le metteur en page, qui a un problème de place – *« Il faut couper »*, – Abraham Skornik, journaliste, quatre-vingts ans, répond : *« Oui, je sais, la brève... Mais qu'est-ce qu'il y a dedans ? L'Angleterre ? England ? Oui, enlève, c'est pas important. »* Au même étage, Jacques Cypel, quatre-vingt-six ans, directeur du journal, relit la copie. Souvent il part se reposer chez lui, l'après-midi.

Pour meubler, on va passer le feuilleton de l'été, des histoires insolites racontées par le romancier Shalom Aleichen, l'auteur des *Petites gens de Kasrilenke*. Aujourd'hui, c'est l'histoire d'un pauvre juif de Pologne, très pauvre, qui se rend à Paris pour voir Rothschild et doit d'abord amadouer le portier, qui ne veut pas le faire entrer. Le bougre insiste : *« Si, si, j'ai une affaire très intéressante pour M. Rothschild, je viens de très loin »*. Finalement, Rothschild arrive. *« Je vous écoute »*, dit Rothschild. *– Monsieur Rothschild, j'ai trouvé le moyen d'être immortel »*, lui annonce le campagnard. Rothschild, surpris : *« Eh bien, racontez-moi. »*

– Pour cela, il faudra dépenser trente pièces d'or.

– *Mais je vous écoute !*, dit Rothschild, un peu excédé, en donnant l'argent.

– C'est simple. Pour être immortel, il faut que vous veniez vivre chez moi, dans mon village, à Kasrilenke.

– Mais, mais... pourquoi ?

– Parce qu'à Kasrilenke, on n'a jamais vu un homme riche mourir ! »

AUJOURD'HUI, il n'y a pas eu de contre-temps dans le bouclage de l'édition. Alice, la secrétaire, n'est pas arrivée catastrophée à l'atelier en disant à l'heure de la « tombée » : *« Arrêtez-tout, j'ai un nouvel avis d'obsèques ! »*. Claude, le metteur en page, n'a pas explosé de colère en poussant un grand : *« Quoi ? Mais ça va pas, non ! »* auquel Alice aurait répondu par une formule qu'elle a su roder avec les années : *« C'est pas de ma faute à moi si les gens se réveillent à la dernière minute... »* Il y a beaucoup d'avis d'obsèques, chaque matin, à la « une » du quotidien *Undzer Vort*, (*Notre parole*, en yiddish) : *« Nos lecteurs... »*, soupire Madeleine, la deuxième secrétaire. *« Oui, une annonce mortuaire, et c'est un abonné en moins »*, se désole Jacques Cypel, le directeur. *Undzer Vort* : deux journalistes, deux secrétaires, un linotypiste, un maquettiste, un directeur. A quatre-vingt-six ans, le regard vif, la voix autoritaire, M. Cypel n'est pourtant pas homme à se décourager. Il s'enflamme, à la fois général et soldat, harangueur harangué, martelant, presque en colère : *« Tant que nous serons là, tant que nous serons vivants, nous ferons tout pour qu'il sorte, ce journal ! »*

Tous les matins, un quotidien. Tous les matins, *« le miracle »*, dit la secrétaire. Un journal et des lecteurs. Une poignée de lecteurs, *« plusieurs milliers »*, réagit, en vrai patron de presse, M. Cypel, volontairement vague sur les chiffres. Des fidèles de la première heure, des amoureux, des *« emmerdeurs »*, des passionnés, des accrochés, suspendus à ces étranges lettres qui évoquent les parchemins et la naissance du Verbe, dégustant la langue comme une musique intérieure, cette langue si belle et qui raisonne, résonne près du cœur – *« On avait le yiddish dans le lait maternel, on s'est bagarrés, on s'est aimés, on s'est insultés en yiddish »*, – une langue qui donne à rire, arrache les pleurs, une calligraphie savante, ces lignes étranges que l'on parcourt de bas en haut, *« les voyelles sous les consonnes »*, par un de ces lents mouvements de paupières qui évoque la naissance du regard : au début les yeux fermés, en réalité fixés au bas de la page, puis qui se lèvent au fil de la lecture, remontant la colonne... Lecteurs d'un journal, *Undzer Vort*, drapeau et porte-flambeau. Le journaliste Abraham Skornik chuchote : *« Les gens ne veulent pas qu'on dise la vérité amère. Moi, je la dis : nous sommes les derniers Mohicans. »*

« L'annonce pour le Roch-Hachana, on la donne ou on la donne pas ? » Le Roch-Hachana, le « Nouvel An », est le 16 septembre, mais Claude prépare déjà une édition spéciale : *« Les lecteurs adressent des vœux. Si vous voulez, c'est comme les petites annonces de* Libé », explique Alice. Alice ne s'appelle pas Alice, mais Neshuma. *« Alice, c'est mon nom de guerre, je l'ai gardé. Alice était ma meilleure amie au lycée. Sa mère est venue me chercher quand la police a arrêté maman. Maman a juste eu le temps de me [illegible] en yiddish :* « Va-t-en, mais va-t-en ! ». *Et la mère d'Alice a eu le réflexe de m'arracher par la veste, le réflexe de mettre juste sa main là où était cousue l'étoile jaune. Ils ont emmené maman. C'était la rafle du Vél-d'Hiv. La mère d'Alice m'a donné la carte d'identité d'Alice. »* Neshuma s'appelle Alice.

Au premier étage, Abraham Skornik met la dernière main à son édito du matin. *« Il y a des années, on appelait un créateur d'emplois un exploiteur. Aujourd'hui, on les appelle des philanthropes. Ben Gourion, pourtant soucieux de l'unité du mouvement sioniste, le rappelait : on ne peut pas se passer de la lutte des classes, un ouvrier est un ouvrier, un patron est un patron. C'est ça que j'ai écrit ! »*, dit-il, encore dans le feu de l'émotion et de ses convictions. Abraham Skornik a dû aussi faire de l'acrobatie, *« parler de qui va diriger la liste de droite aux européennes et raccrocher ça à un problème juif, je suis toujours obligé de raccrocher à un problème juif »*. Abraham Skornik reprend son souffle, pose ses lunettes. Il dit que *« c'est du boulot »*. *« Il faut bien écrire. Si on n'écrit pas correctement, le lecteur dira :* « Tiens, celui-là c'est un péquenaud ! » Et puis il y a les contretemps. *« En bas, à l'atelier, les ouvriers veulent que ça aille plus vite. Mais, moi, je fais le journal à partir de la radio. Tenez, hier, ma radio était cassée, j'ai dû sortir acheter des piles, ça nous a mis une heure de retard dans le bouclage ! »* Abraham retombe toujours sur ses pattes : *« Remarquez, la radio, je l'écoute dès 7 heures du matin. Quand j'arrive au bureau, mes papiers, je les ai déjà dans la tête. »* A quatre-vingts ans, Abraham Skornik ajoute qu'il faut faire attention : *« Le journalisme, on ne s'en rend pas compte, mais les fatigues qu'on ne se rappelle pas, tout ça s'amasse, s'amasse, et toutes ces fatigues qu'on n'a pas senties, elles arrivent en une fois, une seule fois, c'est la vérité, on peut en crever, du journalisme ! »*

UN jour, le représentant d'un grand quotidien n'avait pas supporté que le directeur d'*Undzer Vort* s'assoie à la table des dirigeants de la presse parisienne. *« Il disait qu'*Undzer Vort *était écrit en langue étrangère. »* Pourtant *Undzer Vort* fait partie du SPP, a une voix aux NMPP (1), *Undzer Vort* est distribué en kiosque. Bien sûr, *« pas à Saint-Cloud, où habitait ce monsieur »*, mais dans les kiosques aux alentours de la place de la République, où est nichée la rédaction, cœur historique de l'immigration juive d'Europe de l'Est à Paris. Il a ses abonnés à Neuilly et dans le Midi, à l'étranger aussi (Suède, Allemagne, Pays-Bas...).

« Au lieu de me féliciter, il voulait me foutre dehors ! » Jacques Cypel lui a répondu aussi sec : *« Je suis un quotidien national français en langue étrangère. Il faut s'estimer heureux qu'un quotidien diffusé en Europe informe les Européens de ce qui se passe en France. »* Les Américains, les Argentins, les Israéliens ont des mensuels, des hebdomadaires, mais pas de quotidien. Non, *Undzer Vort*, avec ses quatre pages, est bien *« le seul quotidien en langue yiddish au monde »*. *« C'est ça, notre fierté. »*

Jacques Cypel ne se lamente pas. *« En Pologne, il y avait un numerus clausus pour l'accès des enfants juifs aux écoles. En France, nos enfants ont pu les fréquenter librement, c'était la liberté, l'égalité. Résultat... ils ont parlé le français. » « Et dire que maintenant il y a des* cours *de yiddish ! »*, avoue Abraham Skornik. Claude Hampel, le metteur en page, quarante et un ans, comprend que *« ce n'est pas évident pour les jeunes. Un jour, quelqu'un a demandé à un étudiant pourquoi il apprenait le yiddish. Il a essayé de répondre, il s'est mis à pleurer. »* Parfois, Jacques Cypel roule des yeux affolés, avec la colère de celui qui veut persuader, répétant : *« Mais y avait pas où aller, y avait pas où aller ! »* Le jeune homme d'Ukraine (polonaise à l'époque) se souvient de son arrivée rue Sainte-Catherine, à Bordeaux, en 1937 : *« C'était un soir, je sortais de la gare, j'ai vu arriver devant moi un groupe de jeunes Français, j'ai eu le réflexe de changer aussitôt de trottoir. Mon frère Abel a éclaté de rire, m'a pris le bras et m'a dit :* « Arrête, ici tu es dans une autre vie ! » Madeleine, elle, pense que *« tout est lié : les journalistes sont comme nos lecteurs. Ils vieillissent, et puis, un jour, ils partent. Eux non plus ne sont pas remplacés. »*

« J'ai la carte du journal marquée *reporter* et j'ai celle de l'Amicale d'Auschwitz qui est rayée bleu-blanc-rouge. Je mets les deux ensemble et ça me fait la carte de presse. »

A soixante-treize ans, Charles Zabuski apprend le métier. *« Je prends tout au magnéto, ma femme Simone écoute, elle tape à la machine en français et moi je traduis en yiddish. »* Charles Zabuski est pigiste depuis janvier 1990. C'est lui le plus jeune de la rédaction, par conséquent le reporter qu'on envoie un peu partout : les banquets des sociétés mutuelles, l'inauguration de la place Mendès-France, la conférence d'un professeur venu d'Israël. Retraité – il tenait autrefois une boutique de vêtements près du carreau du Temple, – Charles Zabuski aime courir l'événement. *« Si vous voulez, mon point fort, c'est quand je donne tous les petits détails. Après, mes amis me téléphonent et me disent :* « Tu sais, Charles, c'est comme si on y était ! » Charles Zabuski montre son album, ses articles – *« J'en suis à cent trente »*, – qu'il protège sous des feuilles en plastique. Il tourne les pages. Sur son avant-bras, un tatouage : *« B 1939 »*.

« Jusqu'en 1985, je n'avais jamais pu en parler. Il a fallu que j'aille en Amérique, voir une cousine qui était journaliste. La ficelle était nouée dans ma gorge, et elle m'a dénoué la ficelle. J'ai commencé à parler, parler, parler. Je m'arrêtais et je disais : « je n'ai plus rien à dire », *et ça sortait, ça sortait. Plusieurs mois en Amérique... »* La cousine a enregistré, elle a tapé à la machine en yiddish, et Charles Zabuski a traduit en français. *« J'ai envoyé un exemplaire à une maison d'édition, ils m'ont répondu « non ». Sans doute que ce n'est pas un français littéraire, peut-être pas bien pour être publié, j'écris simple, comme je parle. Je sais pas comment dire, je n'écris pas, par exemple, que les oiseaux chantaient le matin, qu'il tombait de la neige, des choses qui manquent pour que ce soit joliment tourné. »* Charles Zabuski pense qu'*« il faudrait l'écrire en bon français »*.

Charles Zabuski a envoyé son manuscrit (154 pages) à ses amis. *« La plupart l'ont lu en une nuit. Pour d'autres c'était trop dur, ils ont laissé tomber. »* Le plus difficile, explique Charles Zabuski, *« c'est quand on l'envoie et qu'on n'a pas de nouvelles. Ils ne disent pas si c'est bon, si c'est mauvais. Ça, ça fait mal. »* Parfois, Charles Zabuski se dit que s'il avait *« su »* il se serait *« pendu aux barbelés »*, explique que s'il s'était *« raccroché à la vie, c'était uniquement pour pouvoir témoigner »*. S'il avait su que *« trente ans plus tard des gens allaient oser nier »*, il n'aurait pas hésité une seconde. *« Pourquoi souffrir ? »*

CHARLES ZABUSKI a un ami à Saint-Paul qui *« tombe malade le mois d'août chaque année, il n'a plus envie de se lever, de se laver, de s'habiller »*. Le mois d'août, *Undzer Vort* suspend sa parution, *« il sait qu'il n'a pas à aller chercher le journal »*. *« Pourtant, à quatre-vingts ans il a perdu la vue, il n'arrive même plus à le lire. »* Charles Zabuski dit que quand *Notre parole* disparaîtra, *« ce sera la faute à personne »*. *« Tous les jours »*, il voit *« quelques publicités pour des agences de voyages, beaucoup pour les sociétés de pompes funèbres »* cohabiter avec ses reportages. Charles Zabuski a envie de continuer : *« J'ai la carte du journal marquée* « reporter » *et j'ai celle de l'Amicale d'Auschwitz, qui est rayée bleu-blanc-rouge. Je mets les deux ensemble, et ça me fait la carte de presse. »* Charles Zabuski, reporter à *Notre parole*.

Alice n'a plus de nouvelles de l'abonné breton *« qui a découvert le yiddish en écoutant une chanson »*. Jacques Cypel est constamment harcelé au téléphone par des écrivains, des journalistes : *« Je t'en supplie, modifie-le, coupe-le si tu veux, mais passe-le, mon papier, qu'on sache que je suis encore vivant ! » « Que voulez-vous,* explique Jacques Cypel, *ils ont quatre-vingt-dix, quatre-vingt-quinze ans, ils n'ont jamais fait autre chose qu'écrire. Avant la guerre, ils étaient connus, ils avaient derrière eux des millions de juifs en Pologne. »* Abraham Skornik, lui, n'est pas peu fier de se faire appeler *« le Gaulois de la rédaction »* : *« Ils disent que j'écris comme les Français ; malheureusement, l'accent, je l'ai gardé. »* Dans l'atelier, Claude Hampel, le metteur en page, a accroché un poster d'une Chinoise qui croise les bras. Il a percé un trou entre ses bras, glissé une feuille du journal : *« Comme ça j'imagine que c'est elle qui distribue* Notre parole. » Jacques, le typo, transcrit les articles écrits à la main en yiddish en tapant sur un clavier américain qui lui-même fera tomber les lettres en caractères hébraïques pour former les colonnes du journal. *« C'est un peu irrationnel mais il s'en sort bien, il a ses repères. »* Claude Hampel regarde le plomb se transformer en lave argentée : *« Ici, on est dans la matière grise, la fusion. Comme le yiddish. A la fois germanique, slave, hébraïque, araméen. »* L'après-midi, Claude Hampel jette les lignes de plomb qui ont servi à l'édition. Ils les entasse dans un coin. Pêle-mêle, les lettres mortes et noircies.

Un jour, Alice a semé la panique en décommandant en plein bouclage l'emplacement d'un avis d'obsèques qu'elle avait pourtant réservé en première page : *« Hé oui ! le client a changé d'avis ! »* Jacques Cypel, lui, préfère citer un moine hébreu pour parler de l'avenir : *« Ce que le temps dictera, la raison ne le fera pas »*, avant d'ajouter : *« Oui, mais les temps sans argent... »* A l'automne, Charles Zabuski, c'est décidé, retravaillera son manuscrit. *« Là-bas, on apercevait les oiseaux et on se disait :* « Eux, ils sont nés oiseaux, et nous on est nés... » Claude Hampel explique que les lignes, les lettres de plomb sont récupérées et connaissent ainsi plusieurs vies, chaque fois nouvelles lettres, nouvelles lignes. Abraham Skornik dit que *« les communistes se sont cassé les dents avec les voyelles »*. *« Ils ont bien essayé, en Russie, d'en rajouter, d'en mettre partout dans notre yiddish... et ils n'ont pas réussi. »* Abraham Skornik dit que c'est une bonne leçon. *« On ne joue pas aussi facilement avec les mots. »*


De gauche à droite : Claude Hampel, Jacques, le typo, Jacques Cypel, Abraham Skornik, Charles Zabuski.

(1) Syndicat de la presse parisienne, Nouvelles Messageries de la presse parisienne.

FIN

Les débats sur le nouveau plan de paix pour la Bosnie-Herzégovine

Le président (musulman) Alija Izetbegovic a souligné, vendredi 27 août, devant le Parlement bosniaque réuni à Sarajevo afin d'examiner le nouveau plan de paix pour la Bosnie-Herzégovine, que ce document ne pouvait être qu'*« une base »* pour de nouvelles négociations, d'ores et déjà refusées par les Serbes. Le président a réclamé des garanties internationales, un nouveau découpage et un accès à la mer. A quelques kilomètres seulement de la capitale bosniaque, dans son fief de Pale, le leader des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, a, quant à lui, appelé son « Parlement » à ratifier tel quel ce plan de paix. De leur côté, les Croates de Mate Boban devaient se prononcer samedi à Grude.

Des désaccords persistent entre Serbes sur le découpage de l'« Union »

PALE (Bosnie)

de notre envoyée spéciale

Deux jours d'intenses consultations à huis clos n'avaient pas encore permis, samedi matin, aux soixante-dix-huit « députés » serbes présents de statuer sur le plan. Des divergences de vue sur les cartes du découpage de la Bosnie-Herzégovine ont largement contribué à retarder la décision, certains « parlementaires » paraissant déterminés à s'opposer à toute concession territoriale. Vendredi soir, peu avant minuit, la session avait été interrompue par un coup d'éclat de M. Karadzic, excédé par les *« pinaillages »* – selon la propre expression du dirigeant serbe – de certains députés hostiles à la signature d'un projet qui prévoit la restitution de 20 % des territoires que contrôlent actuellement les Serbes.

Samedi, ce devait être au tour du chef des forces serbes bosniaques, le général Ratko Mladic, d'entrer en lice. Violemment opposé au précédent plan de paix connu sous le nom de Vance-Owen et qui prévoyait également la restitution d'une grande partie des territoires sous contrôle serbe, le général Mladic risque de raviver la discorde au sein du « Parlement ».

Enfin, un Etat !

« Acceptons le plan tel quel, car nous obtenons ce à quoi nous aspirions et que la communauté internationale a accepté de nous donner, à savoir un Etat » : dès l'ouverture de la session, Radovan Karadzic a fait valoir que le plan de Genève permettait aux Serbes bosniaques de *« réaliser la plupart des objectifs qu'ils s'étaient fixés »*. En vertu de ce document, qui transformerait la Bosnie-Herzégovine en une « Union » de trois Républiques – musulmane, serbe et croate, – les Serbes trouveraient la légitimation de l'existence de leur Etat autoproclamé et obtiendraient une jonction entre leurs territoires, appuyés sur la Serbie ainsi que sur les régions sous contrôle serbe en Croatie. M. Karadzic a reconnu que le découpage de la Bosnie n'était pas parfait : les Serbes bosniaques seraient contraints de renoncer à des territoires où ils sont majoritaires, comme la région montagneuse d'Ozren (près de Doboj, dans le nord de la Bosnie) ou la rive gauche de la Neretva (sud-ouest) et n'obtiendraient pas de sortie sur la mer, comme ils le revendiquaient.

Mais, a-t-il souligné, *« si la carte blesse les intérêts du peuple serbe, il ne faut pas oublier que la paix et l'Etat valent bien des sacrifices »*. Il a expliqué aux députés les plus réticents : *« Nous faisons aujourd'hui des concessions et nous négocions avec l'ennemi parce que nous ne voulons pas avoir à faire la guerre pendant trente ans comme l'ont fait tant d'autres pour obtenir un Etat. »*

Les dirigeants serbes de Bosnie, qui estiment avoir fait des concessions en acceptant de se contenter de 52 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine – alors qu'ils en contrôlent 72 % – et de renoncer à l'indépendance totale à laquelle ils aspiraient, ont averti qu'ils reviendraient sur leur décision si l'une des parties rejetait le nouveau plan de Genève.

Et le « numéro deux » des Serbes bosniaques, Nikola Koljevic, a souligné que ces derniers reviendraient également sur leurs concessions si les Musulmans proposaient un oui conditionnel.

FLORENCE HARTMANN

Le « oui mais » des Musulmans

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Après dix-sept mois de guerre contre les forces serbes, puis croates, les rescapés du Parlement de la République de Bosnie-Herzégovine se sont réunis, vendredi 27 août, à Sarajevo, à l'hôtel Holiday Inn, à quelques centaines de mètres de leur bâtiment détruit, pour dire s'ils acceptaient de légaliser la mort de leur pays, la Bosnie unifiée, multiculturelle et pluriethnique.

Sommés de répondre par « oui » ou par « non », avant le 30 août, aux propositions de division ethnique de la Bosnie-Herzégovine en une Union de trois Républiques, les quelque soixante-dix députés présents, en majorité musulmans, semblaient pencher, avant le vote final attendu samedi 28 août, pour la solution recommandée par leur président, Alija Izetbegovic : un « oui mais ». Sur les deux cent quarante élus en mai 1991, cinq sont morts, trois sont prisonniers des forces adverses, soixante-seize sont passés avec vote et bagages dans le camp serbe et quarante-cinq chez les Croates. Certains autres sont prisonniers d'une enclave assiégée.

Résigné à la division du pays, le président bosniaque a demandé de solides garanties militaires à la communauté internationale et une modification des cartes présentées par les négociateurs internationaux. L'actuelle division accorderait aux Musulmans (44 % de la population d'avant la guerre) 30 % du territoire et pas d'accès direct à la mer. *« Nous ne signerons pas de document sans une résolution du Conseil de sécurité qui garantirait l'application d'un accord »*, a dit M. Izetbegovic, précisant qu'il entendait par là des assurances de l'OTAN et des Etats-Unis. Seul représentant étranger présent, l'ambassadeur américain en Bosnie a été applaudi.

« Mince résultat de longues et épuisantes négociations », le plan de partage, a estimé M. Izetbegovic, *« peut être la base d'une poursuite des pourparlers de Genève »*. Une hypothèse que les Serbes ont, toutefois, d'ores et déjà exclue. Les modifications de la carte de la Bosnie demandées par le président Izetbegovic visent à ouvrir pour sa République un accès à la mer. Il a également réclamé les territoires de Bosnie orientale, très majoritairement musulmans avant la guerre et qui ont été attribués aux conquérants serbes – à l'exception de trois enclaves (Gorazde, Srebrenica, Zepa) reliées à la République musulmane par une route incertaine.

Venus à pied, par les chemins de montagne qui serpentent à travers les lignes de front, ou transportés par des hélicoptères ou des avions de l'ONU, les députés, ainsi que les quelque deux cents personnalités invitées – religieux, scientifiques, intellectuels – ont, quant à eux, exprimé une opinion globalement défavorable sur le nouveau plan de partage. *« Je pense que le Parlement doit dire non »*, nous a déclaré Irfan Ljubijankic, le chef de la délégation de l'enclave de Bihac (Bosnie occidentale), qui espère encore que *« les Etats-Unis vont sauver le principe multiethnique en Bosnie »*. Le chef religieux des Musulmans de Bosnie, Mustafa Ceric, semble aussi opposé au plan : *« Ce n'est pas à nous de décider,* dit-il, *c'est à la communauté internationale de dire ce qu'il doit y avoir en Europe. S'il n'y a pas de loi, si la cruauté gagne, le résultat de cette réunion sera de légaliser la loi de la jungle en Bosnie, voulue par la Communauté internationale. »*

Tout en réaffirmant la loyauté de l'armée aux politiques, le chef des forces bosniaques, le général Rasim Delic, a, lui, estimé devant le Parlement que *« quels que soient les efforts de la communauté internationale »*, le conflit, *« continuera plus ou moins longtemps, car il est impossible d'arrêter immédiatement la mécanique de la guerre »*.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

□ **HONGRIE : livraison d'équipements de l'ancienne armée de la RDA.** – L'Allemagne doit fournir à la Hongrie du matériel provenant du stock de l'ancienne armée est-allemande d'une valeur totale de 150 millions de deutschemarks (environ un demi-milliard de francs), a annoncé, vendredi 27 août, à Budapest, le ministre hongrois de la défense, Lajos Für. Cette livraison, qui ne comprend pas d'armes, inclut des équipements de fabrication soviétique, notamment des appareils de télécommunication, n'augmentera pas la puissance militaire de l'armée hongroise, a assuré M. Für. – *(AFP.)*

TURQUIE

Le conflit dans le Sud-Est anatolien aurait fait en trois mois un millier de morts parmi les Kurdes

Les combats dans le Sud-Est anatolien de la Turquie entre les forces de sécurité et les séparatistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste) ont fait un millier de morts en trois mois chez les rebelles, a affirmé le ministre de l'intérieur, Mehmet Gazioglu, dont les propos étaient rapportés vendredi 27 août par la presse turque. Mais ce bilan, comme les précédents, est sujet à caution, car ces affrontements se doublent d'une guerre psychologique : chacune des deux parties se targue de pertes chez l'adversaire souvent surestimées, et dont la réalité est difficile à vérifier compte tenu, notamment, des conditions géographiques dans lesquelles se déroulent accrochages, embuscades et bombardements.

L'impossible bilan

ISTANBUL

de notre correspondante

« Quatre cents morts [du PKK] *»*, annonçait, mardi 17 août, la presse turque, relatant l'offensive militaire contre les camps du PKK en cours dans la province de Hakkari. Le mercredi, cent combattants kurdes étaient *« ressuscités »* mystérieusement et le nombre des victimes citées par les quotidiens tombait à trois cents. La propagande et la désinformation sont des armes utilisées dans tout conflit. La presse turque, très nationaliste, soutient, à sa façon, l'effort des forces gouvernementales.

Pour ces forces de sécurité, qui affirment depuis des mois être sur le point de venir à bout du PKK, le succès se mesure en combattants tués. La récente rencontre entre le chef de l'état-major et les rédacteurs en chef des grands quotidiens a probablement contribué à les convaincre de claironner les pertes du PKK. La mort de soldats turcs, mentionnée plus discrètement, ne fait plus les grands titres.

Dans cette guerre médiatique, le PKK n'est pas en reste. Dans leur *« bilan du 15 août 1984 au 9 août 1993 »*, les séparatistes kurdes affirment avoir abattu 13 518 soldats et 2 507 « protecteurs de village » (pro-gouvernementaux), mais limité leurs propres pertes à 3 041, des chiffres aussi peu crédibles que ceux de la presse turque. Le PKK affirme également que des villageois et des soldats refusant de participer aux combats ont été jetés d'hélicoptères. Pour sa part, le décompte de l'agence Reuter avance un nombre total des morts, depuis 1984, proche de 7 000. Dans les faits, la comptabilité exacte est impossible à tenir.

L'assaut lancé dernièrement contre les camps du PKK est soutenu par l'aviation et l'artillerie, qui pilonnent les montagnes où sont dissimulés les combattants kurdes. L'ampleur de l'opération suggère des pertes humaines importantes, mais les cadavres éventuels, éparpillés dans la rocaille à plus de 3 000 mètres d'altitude, ne seront probablement jamais retrouvés. Le quotidien *Milliyet*, pour justifier la soudaine réduction du nombre des victimes, citait récemment un général turc affirmant que les combattants du PKK découpent les corps de leurs camarades tombés durant ces attaques et les dissimulent dans des sacs en plastique !

Après neuf ans de conflit, la situation est si confuse dans le Sud-Est anatolien que le flou ne se limite pas à la comptabilité des victimes. Accrochages, affrontements meurtriers et autres massacres sont relatés presque quotidiennement. Les circonstances exactes de ces événements sont souvent difficiles à cerner. Les sources indépendantes se font rares dans cette région où la polarisation est telle que les témoignages manquent souvent d'objectivité.

Guérilla et vendettas

Ces problèmes politiques viennent se greffer sur les rivalités villageoises, les vendettas familiales qui marquent encore la société kurde : le patchwork des villages pro-PKK ou pro-gouvernementaux se dessine souvent sur des lignes de démarcation tribales bien antérieures à la formation du PKK.

Les causes du conflit qui oppose aujourd'hui séparatistes kurdes et forces gouvernementales semblent claires. Mais les massacres du PKK ou les attaques de miliciens pro-gouvernementaux révèlent souvent des couches successives d'histoire locale. C'est ainsi que le massacre, en juin, [de] vingt-six femmes et enfants dans le village [de] Kifr-Deli, un hameau qui avait opté po[ur le c]amp turc, a, semble-t-il, été perpétré [par] le PKK. Mais certains villageois demeurent convaincus que les militants kurdes n'étaient pas motivés uniquement par une vengeance politique mais également par une vendetta liée à l'enlèvement d'une femme du village plusieurs années auparavant.

De même, le massacre de vingt-huit villageois à Basbaglar, en juillet, alors attribué au PKK (*le Monde* du 8 juillet), semble en fait avoir été un raid de représailles après la mort à Sivas de trente-sept défenseurs de la laïcité de l'Etat, attaqués et brûlés par une foule de sympathisants islamistes.

Les chiffres sont peu dignes de foi, les circonstances des accrochages mal établies, mais la souffrance des habitants de la région, sans oublier celle des familles de soldats turcs tués dans ce conflit auquel ils n'avaient pas choisi de participer, est bien réelle.

NICOLE POPE

□ **UKRAINE : démission du vice-premier ministre.** – Le vice-premier ministre ukrainien, Victor Pynzenyk, un des principaux artisans des réformes économiques dans son pays, a annoncé sa démission, vendredi 27 août, à Kiev. Dans un entretien à la télévision, il a expliqué qu'il n'avait pas été consulté sur les principales décisions économiques du gouvernement. A plusieurs reprises, M. Pynzenyk a demandé au Parlement d'adopter des mesures d'austérité pour freiner une inflation mensuelle de l'ordre de 40 %. – *(Reuter.)*

LOIN DES CAPITALES

A Ségovie, l'aqueduc vieillit mal

SÉGOVIE

de notre envoyé spécial

IL a toujours été là. Il a résisté aux guerres, aux invasions, au temps. Voilà presque deux mille ans que l'aqueduc romain tient debout, impassible à l'épreuve des siècles, aux outrages des hommes. Les Ségoviens n'y faisaient pratiquement plus attention. *« On le croyait immortel, éternel »* constate Javier Garcia, chef de presse à la mairie.

Il aura fallu qu'un groupe d'experts de l'université allemande de Heidelberg se penche sur les origines de cet ouvrage d'art pour s'apercevoir qu'il vieillissait de plus en plus mal. Bientôt, très bientôt, la fierté et l'emblème de cette ville de cinquante-quatre mille habitants allait s'écrouler si rien n'était fait pour le préserver.

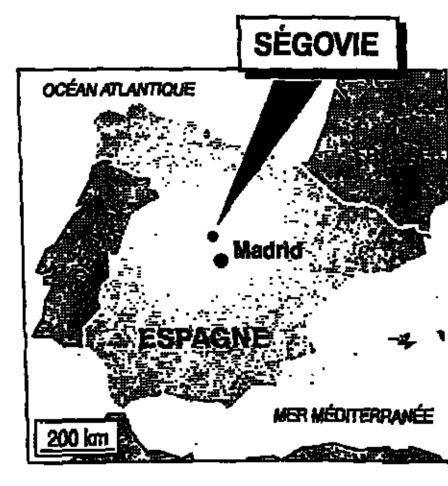
Le cri d'alarme a été lancé il y a tout juste un an, au début de juillet, par le responsable de l'équipe de chercheurs, le professeur d'archéologie Géza Alföldy, qui, perché en haut d'une grue, essayait de déchiffrer quelle avait pu être l'inscription placée au centre du monument et dont il ne reste que des trous dans la pierre. Ces vestiges de lettres de bronze auraient pu donner des indications sur l'origine de cet aqueduc attribué à l'empereur Trajan mais qui a sans doute commencé à être édifié sous le règne de Domitien, quatre-vingt-dix ans après Jésus-Christ. L'investigation n'a pas été très fructueuse mais elle a permis de faire une autre découverte. *« L'état de la construction est catastrophique et il s'en faut de peu pour que l'aqueduc ne s'écroule, du moins en partie »*, a fait savoir le professeur Alföldy.

Le maire, Ramon Escobar, a accouru et constaté *de visu* l'ampleur du drame en plongeant pratiquement tout le bras dans l'espace qui s'était ouvert entre certaines pierres de l'édifice. Non seulement les Ségoviens risquaient à tout moment de se faire écrabouiller, mais en plus l'un des vestiges les mieux conservés de l'époque romaine, classé patrimoine de l'humanité par l'UNESCO, pouvait du jour au lendemain disparaître en partie.

Chaque année, des centaines de milliers de visiteurs se rendent à Ségovie (500 000 en 1992) pour faire le tour des joyaux de cette cité médiévale : l'alcazar, la cathédrale, les nombreuses églises, les fortifications et l'aqueduc, ligne brisée de 728 mètres de long. Cet imposant trait d'union entre les deux parties de la ville, compte pas moins de 167 arches de granite et 120 piliers. 20 000 tonnes de pierre posées les unes sur les autres sans aucun liant d'aucune sorte et portant encore les encoches pratiquées sur les côtés pour les soulever avec des tenailles. Cet ouvrage, dont la hauteur maximale est de 29 mètres sur la place de l'Azoguejo, l'ancien marché, est l'aboutissement d'une conduite de dix-huit kilomètres de long qui récupère l'eau dans la sierra.

Chef-d'œuvre en péril

Pendant deux mille ans, tout est resté pratiquement intact. En 1072, un roi maure de Tolède avait bien détruit quelques arcades. Celles-ci ont été reconstituées au quinzième siècle. Depuis, personne n'a osé toucher à ce chef-d'œuvre. Au début des années 70, les constructions s'appuyant sur le monument furent détruites et ses alentours dégagés. Quelques travaux de restauration par injection de résine et introduction de barres de plomb, dont le résultat n'a pas toujours été très heureux, furent menés à la même époque. Depuis, l'aqueduc poursuivait son défi au temps.



En vingt ans, la circulation et la pollution se sont accélérées. L'aqueduc n'a pas supporté les vibrations dues aux quelque 20 000 à 25 000 véhicules passant quotidiennement sous ses arches. La place de l'Azoguejo est en effet un confluent de routes. Le granit n'a pas non plus résisté aux gaz d'échappement, aux fumées, à la pluie acide qui s'accumulent dans cette cuvette. La pierre s'est disloquée avec la fiente acide des martinets nichant de plus en plus nombreux dans tous les recoins de l'édifice. Le gel et le dégel dans cette ville située à environ 1 000 mètres d'altitude a fini par disjoindre les 30 000 blocs de granit et à les rogner. A tel point qu'il est possible aujourd'hui d'en décoller des plaques avec la pointe d'un stylo. Le granit se décompose en sable.

Le maire a immédiatement interdit la circulation. Seuls les autobus et les taxis avaient encore le droit de passer sous les arcades. Six mois plus tard, le trafic a été totalement interrompu. Aujourd'hui, de petits buis plantés dans des caisses en bois vertes interdisent le passage, et deux policiers veillent sur ce trésor redécouvert par une population qui a soudain pris conscience qu'il fallait protéger ce bien rare. Lors des fêtes de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre, le 27 juin [...] hommage a été rendu à l'aquedu[c ...] *de la ville, de la une seule peseta du budget Castille et Leon, communauté autonome de C[...] n'y était consa- ou du gouvernement central[...] crée »* reconnaît Javier Garci[a ...] oujours sous les

Les Ségoviens passent [...] échafaudages ont arches malades, mais des [...] la partie centrale. été dressés pour renforcer [...] couvrent certaines Des toiles de plastique re[...]r. Les études de pierres pour les protége[...]ilitation sont pratiquement terminées. consolidation et de réhab[...]onseil de l'Europe a quement terminées. Le C[...]rincipe, les travaux envoyé des experts. En [...] septembre. Les spé- devraient commencer en [...] qu'il faut toucher le cialistes disent cependant [...]sible et y penser à monument le moins pos[...]rendre *« des actions* deux fois avant d'entrep[...]*ersibles »*, comme le *qui pourraient être irrév*[...]ster, responsable du souligne José Maria Balle[...]onseil de l'Europe. patrimoine culturel au C[...] encore tombée, mais il

Pas une pierre n'est [...]re garde au *« pont du* était temps de pren[...]ellent les Ségoviens. La *diable »*, comme l'ap[...] que l'aqueduc soit l'œu- légende veut en eff[...] dernier s'était engagé à vre du diable. Ce[...]eule nuit, pour gagner le l'édifier en une s[...]âme d'une jeune fille fati- cœur et surtout l[...]er de l'eau de l'autre côté guée d'aller cher[...] une insensée, se rendant de la vallée. La[...] pria la Vierge pour que le compte de sa f[...]u plus tôt. Elle fut si bien soleil se lève [...] manquait encore quelques exaucée qu'[...]educ quand les premiers rayons pierres à l'aq[...]e dia[...] perdit ainsi son pari et apparurent. I[...] convo[...]ise. l'objet de s[...]it pas s[...] les experts vont à nou-

On ne s[...]appel au diable pour sauver ce bel veau faire [...] revanche, il est sûr que le peintre édifice. E[...]uloaga ne pourrait plus tout à fait Ignacio [...]ourd'hui : *« Quand je passe près de* dire auj[...]uc, *j'ai envie de toucher ses pierres l'aqued[...]r s'il est possible d'acquérir sa force pour v[...] immortalité. »* – et son

MICHEL BOLE-RICHARD

PROCHE-ORIENT

Dans le sud de l'Irak

La population chiite des marais fuit la soif et les bombardements de l'armée de Bagdad

Un journaliste britannique de la chaîne de télévision ITV et un petit-fils de l'ex-grand ayatollah Al Khoï se sont rendus la semaine dernière à la frontière irako-iranienne, où ils ont rencontré des habitants de la région des marais du sud de l'Irak qui fuient la répression du régime de Saddam Hussein.

Il en arrive pratiquement une trentaine tous les jours, démunis de tout, même de chaussures. Ils ont parfois effectué cinq journées de marche à pied – davantage de nuit que de jour pour ne pas être repérés par l'armée irakienne, – et ils se sont retrouvés sur les extrémités de leur « territoire » : les habitants de la région des marais en Irak fuient aussi bien les bombardements de l'artillerie que la soif, racontent Youssef Al Khoï et Michael Wood. De Susangerd, en territoire iranien, tout près de la frontière avec l'Irak, les deux hommes se sont rendus à Himmet, où se sont installés les réfugiés, sur la frontière même.

« Les gens sont très attachés à leurs maisons et leur mode de vie. Ils ont enduré longtemps les bombardements du régime mais la soif est terrible, impitoyable. L'assèchement des marais – par Bagdad – *a été la paille qui a brisé le dos du chameau »*, nous a déclaré Youssef Al Khoï. *« La quasi-totalité de la partie centrale des marais, entre le Tigre et l'Euphrate, a été presque totalement asséchée et les seules zones humides qui persistent sont les marais d'al-Hammar au sud et ceux de Huweiza, à l'est du Tigre »*, explique de son côté M. Wood.

C'est le fameux *« troisième fleuve »*, long de 565 kilomètres, qui traverse cinq gouvernorats entre Bagdad et le sud du pays et que le régime irakien a inauguré en décembre de l'année dernière, qui a permis aux autorités de drainer l'eau des marais. L'Irak avait annoncé à la même époque le creusement d'un nouveau canal, qui sera baptisé « la Mère des batailles » par référence au nom donné par le régime de Saddam Hussein à l'appellation de la guerre du Golfe. Il devrait permettre aux Irakiens de poursuivre leur entreprise. On assiste à une véritable élimination d'une culture vieille de cinq mille ans, souligne M. Wood. *« Les travaux d'assèchement se poursuivent. Nous pouvions voir les camions sur les digues en construction de l'autre côté de la route »*, ajoute-t-il.

Selon les deux hommes, quelque cinq mille réfugiés de la région des marais ont fui au cours des deux derniers mois vers la frontière avec l'Iran. A Himmet, sous une chaleur et une humidité implacables, ces hommes et femmes – dont le mode de vie a été remarquablement décrit par l'écrivain britannique Wilfred Thesiger dans son livre *The Marsh Arabs*, et que le régime irakien n'a jamais considéré comme de *« vrais Irakiens »*, mais comme les descendants d'esclaves noirs amenés dans le sud au Moyen Age – ont tenté de reconstituer des logements qui ressemblent vaguement à leurs habitations traditionnelles.

Haine contre Saddam Hussein, amertume envers l'Occident

Avec deux planches de bois et quelques roseaux tendus de toile, ces réfugiés reçoivent quelques rations de riz de farine, de sucre et de thé, de la part du Croissant-Rouge iranien et de certaines organisations non gouvernementales. Habitués à vivre dans des conditions très dures, leur capacité d'endurance est épuisée, soulignent MM. Wood et Al Khoï. *« Sur les cinq mille parvenus à bon port, combien ont dû mourir en chemin ? »*, se demandent-ils. *« Beaucoup d'autres devraient arriver »*, car les bombardements à l'artillerie de l'armée irakienne continuent. *« Nous avons pu nous-mêmes voir au loin de tels pilonnages samedi soir 21 août »*, précise M. Wood. Nul ne sait à combien s'élève aujourd'hui la population de la région des marais.

Encore traumatisés par le bombardement par des hélicoptères de combat d'une cérémonie de mariage, en mai 1992, dans le village d'al-Aggel, les réfugiés continuent de rappeler que treize personnes avaient été tuées. L'imposition par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France le 26 août 1992, d'une zone d'exclusion aérienne au sud du 32e parallèle, n'a pas pour autant allégé les souffrances puisque les bombardements terrestres continuent.

Aussi, les réfugiés déversent-ils pêle-mêle leur haine contre Saddam Hussein et leur amertume envers l'Occident. *« Saddam bombarde, assèche l'eau, force les gens à boire de la vermine et de la flotte salée. Il a utilisé des avions prêtés par l'ONU pour épandre des pesticides pour empoisonner les plantations. La zone d'exclusion aérienne est une énorme farce »*, s'est écrié l'un d'eux. *« De quel respect des droits de l'homme nous parle-t-on ? Les chiites sont haïs partout dans le monde. Nous sommes les exclus de l'humanité »*, s'est indigné un autre. Certains accusent même l'Occident d'avoir donné le feu vert à Saddam Hussein pour qu'il en finisse avec les marais, indique M. Wood.

MOUNA NAÏM

Avant la reprise des négociations de paix

Les délégations arabes manifestent un optimisme prudent

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Après la récente visite au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, les délégations arabes, qui ont tenu vendredi 27 et samedi 28 août à Beyrouth des réunions de coordination, ont décidé de se rendre à la onzième session des négociations bilatérales de paix avec Israël, qui doit s'ouvrir mardi 31 août à Washington.

A l'exception des Palestiniens qui, par la voix de Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP, ont émis des réserves sur leur participation, les ministres syrien, libanais et jordanien des affaires étrangères ont estimé que les *« assurances américaines »* quant à un changement d'attitude d'Israël méritaient d'être vérifiées. Ils font preuve d'un optimisme prudent.

Après vingt et un mois de négociations largement stériles, chacun a le sentiment que *« cette session, ou la suivante »* seront déterminantes, dans la mesure où, nous affirmait un chef de délégation, *« si aucun résultat tangible n'était atteint d'ici à la fin de l'année, le processus de paix serait enterré »*. La volonté affichée par les Etats-Unis d'obtenir d'ici là des déclarations de principes, à partir desquelles chaque partie pourrait véritablement avancer, autorise les délégations arabes à penser que Washington entend peser de tout son poids pour obtenir d'Israël le ferme engagement au principe de base du processus de paix, c'est-à-dire l'échange de la terre contre la paix.

La crise de l'OLP et l'option « Gaza-Jéricho d'abord » ont bien évidemment occupé une large place dans les discussions et Saëb Erakat, vice-président de la délégation palestinienne aux négociations de paix, a affirmé devant les participants que *« rien n'était encore décidé »* à ce sujet. Cette « option » n'a été présentée à M. Christopher que comme un moyen de sortir de l'impasse et elle ne remet pas en cause le principe d'autonomie de « tous » les territoires occupés, a fait valoir M. Herakat. Peu convaincues par ces explications, les autres parties arabes, qui dénoncent en privé l'absence totale de coordination avec les Palestiniens, estiment toutefois que toute critique publique sur le fond ou la forme risquerait de faire voler définitivement en éclats le principe de la concertation et affaiblirait la position arabe dans son ensemble.

Sans se prononcer sur l'intérêt de cette « option », au sujet de laquelle Damas n'a rien dit officiellement, le ministre des affaires étrangères syrien, Farouk Charah, a réaffirmé, au cours de la séance, que *« nul ne pouvait être plus palestinien que les Palestiniens »* et que *« s'ils acceptent cela, il n'y a rien à dire »*. Dans la mesure où les décisions palestiniennes ne remettent pas en cause les fondements du processus de paix, nous n'interviendrons pas, dit-on en substance de source syrienne.

Pour leur part, Syriens et Libanais, ont renforcé leurs consultations après les bombardements intensifs israéliens en juillet sur le Liban sud, offensive interprétée comme une tentative d'Israël pour obtenir un accord séparé d'avec le Liban.

FRANÇOISE CHIPAUX

Selon Yasser Arafat

L'option « Gaza-Jéricho d'abord » requiert l'aval de Washington

Sans fournir de précisions sur l'avancement des contacts avec le gouvernement de Jérusalem au sujet d'une éventuelle évacuation par l'armée israélienne de la bande de Gaza et de la région de Jéricho, en Cisjordanie, le président de l'OLP, Yasser Arafat, a expliqué, vendredi 27 août, les raisons qui l'ont poussé à envisager un tel projet, désormais connu sous l'appellation « Gaza-Jéricho d'abord » (*le Monde* du 28 août).

« Lorsque les Israéliens ont mentionné un retrait de la bande de Gaza, j'ai répondu : pourquoi seulement Gaza ? (...) Il doit y avoir un autre retrait d'une partie au moins de la Cisjordanie, et j'ai proposé la région de Jéricho », a déclaré M. Arafat à Radio-France internationale. Il a néanmoins souligné la nécessité d'*« un accord global pour la déclaration de principe concernant la période transitoire* [de trois ans] *dans les territoires occupés »* et d'un *« désengagement israélien »* dans les secteurs de Gaza et Jéricho. *« Ceci signifie l'établissement d'un lien entre la période transitoire et le statut final des territoires occupés »*, a souligné le dirigeant palestinien, ajoutant que la question de Jérusalem doit faire partie de la discussion concernant les territoires, qui seront *« placés sous la direction d'une autorité palestinienne d'autogouvernement transitoire »* élue au suffrage direct.

A quelques jours de la reprise des négociations bilatérales de paix de Washington *(lire ci-dessus)*, M. Arafat a indiqué qu'il attendait *« la réaction des deux parrains, russe et américain, du processus de paix »*, à ce projet de restitution de la bande de Gaza et de Jéricho aux Palestiniens, car, a-t-il dit, *« n'importe quel accord nécessite leur acceptation »*.

Dans ce contexte, la radio d'Etat israélienne a indiqué samedi matin que le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès – dont les collaborateurs sont les interlocuteurs de l'OLP dans les pourparlers en cours sur l'option « Gaza-Jéricho d'abord », – avait quitté Israël à destination de la Californie, où il devrait avoir un entretien secret avec le secrétaire d'Etat Warren Christopher. En attendant, le Parlement israélien a été convoqué à une réunion, lundi, par l'opposition de droite, qui conteste le projet. L'ancien premier ministre, Itzhak Shamir, en particulier, a accusé le gouvernement de *« vouloir brader au plus vite Eretz Israël »* (le « Grand Israël ») et de traiter avec l'*« ennemi »*. Du côté palestinien, le comité exécutif de l'OLP, réuni depuis jeudi soir à Tunis, a entamé la discussion sur ce projet, qui divise très sérieusement la centrale palestinienne. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE : retombée de la campagne anticorruption

Vingt ans de prison pour le paysan-milliardaire de Daqiu...

Les autorités chinoises ont annoncé, vendredi 27 août, la condamnation à vingt ans de prison du paysan-milliardaire Yu Zuomin, naguère donné en modèle dans la propagande en faveur des réformes de Deng Xiaoping. Un vice- ministre fait, d'autre part, l'objet d'une enquête pour un scandale financier dont les conséquences risquent de faire tache d'huile dans la campagne lancée en juillet contre la corruption.

PÉKIN

de notre correspondant

De tout temps, la Chine a connu quantité d'empereurs : l'un sur le trône céleste, d'autres autoproclamés, dans des villages rétifs à l'autorité centrale, et qui sévissaient jusqu'à ce que celle-ci décide de se réaffirmer. Yu Zuomin, chef du village de D[illegible] pas près de Tianjin, [illegible], mais son proclam[illegible]ement, favorisé par des connections politiques le rapprochant de Deng Xiaoping, s'apparentait à cette tradition. Il est devenu le principal personnage de l'affaire la plus spectaculaire de dislocation du pouvoir qui soit à ce jour apparue sous le règne finissant du patriarche de la Chine.

Tout a éclaté lors d'un véritable soulèvement contre l'autorité centrale à la suite d'[illegible] meurtre inexpliqué en décembre 1992 (*le Monde* daté 30-31 m[illegible]. Du récit détaillé de cette affaire embrouillée, donné par la presse officielle à l'annonce du jugement, vendredi 27 août, il ressort que Yu, chef du village un temps le plus célèbre de Chine pour sa réussite économique, et dix-huit de ses hommes de main, s'étaient érigés en maîtres absolus. Ils avaient entrepris de rendre leur propre justice ; ils ont ainsi passé plusieurs personnes à tabac au cours de leur propre enquête sur la mort du directeur général d'une des firmes créées par le village, et tué un employé de la firme au cours d'un interrogatoire musclé ; puis ils ont organisé la résistance de la populatio[illegible], avec appel aux armes, contre la police de Tianjin. Celle-ci dut [illegible]ssiéger la localité durant plusie[illegible]s semaines avant de parvenir à arrêter son chef et ses adjo[illegible]nts.

[illegible]rme mani[illegible]our un héros de la pour l'image c[illegible]re Deng, et donc apprend que ce[illegible]e ce dernier : on mière passe d'a[illegible]'était pas la pre- l'autorité central[illegible] mes entre Yu et il avait pris la tê[illegible]. En avril 1990, ment de protest[illegible]e d'un mouve- contre la condam[illegible]ation du village de sept acolytes [illegible]ation en justice battu un homme à[illegible]ccusés d'avoir règlement de comp[illegible] mort dans un d'une histoire de c[illegible]tes à propos sins de clans riva[illegible]eur entre cou- condamné à vingt [illegible]x. Outre Yu, pour protection ans de prison recherchés, obstruc de criminels tion envers la [illegible] police, détention illégale, etc. [illegible] personnes ont été condamnées à des peines allant d'un an de détention à la mort, avec suspension probatoire pour deux ans.

Ces hommes à présent décrits comme des parrains mafieux se partageaient la responsabilité des structures commerciales du village. C'étaient ceux-là mêmes – ou leurs homologues – que le gouvernement chinois présentait aux journalistes étrangers pour faire l'éloge de la réforme économique.

Le nom de Li Peng murmuré

En fait, observe le *Quotidien du peuple*, *« certains, familiers de Daqiu, estimaient que c'était devenu un village sans loi, et que Yu régnait par « décrets impériaux ». Beaucoup en nourrissaient du ressentiment... On avait surnommé Daqiu « le village fortifié », Yu Zuomin « le patron » et son second fils « le patron junior. »*

L'annonce de ce jugement était attendue. Les autorités avaient pris la peine de démentir, voici peu, que le paysan-milliardaire aurait été libéré – une information qui avait été donnée à des journalistes étrangers sans doute dans le cours des tractations politiques ayant entouré l'enquête, très embarrassante pour M. Deng. Pour tenter de limiter la casse, *le Quotidien du peuple* soulignait, dans un éditorial, samedi, qu'il convient de *« séparer les réalisations collec[illegible] village »* [illegible] son enrichissement – des méfaits de son chef, et que celles-ci ne peuvent en rien noircir *« les décisions de politique générale concernant la réforme »*. Simplement, *« l'apparition de « royaumes locaux », ne peut jamais être autorisée sous l'autorité du Parti communiste et du pouvoir politique populaire »*.

Cependant, le pouvoir central, à son tour, risque d'être éclaboussé par un scandale financier dont on commence à parler en haut lieu à la faveur de la campagne anticorruption lancée en juillet. Il s'agit de malversations commises au sein du groupe industriel Grande Muraille, dont la direction fait l'objet d'une enquête pour avoir émis illégalement une centaine de milliers d'obligations afin d'augmenter son capital, et détourné des fonds publics pour effectuer les paiements. Une vingtaine de personnes, dont un vice-ministre, qui n'a pas été identifié, ont déjà été arrêtées, a indiqué le parquet. Au moment où le scandale est apparu, une rumeur populaire voulait que certains membres de la famille du premier ministre Li Peng y fussent impliqués. M. Li, qui était réapparu le 26 août en qualité de chef du gouvernement pour recevoir son homologue thaïlandais, sans qu'on sache si sa convalescence est terminée, ne s'est pas encore associé publiquement à la campagne anticorruption.

FRANCIS DERON

Après l'annonce de sanctions américaines

Pékin nie avoir contrevenu au pacte MTCR

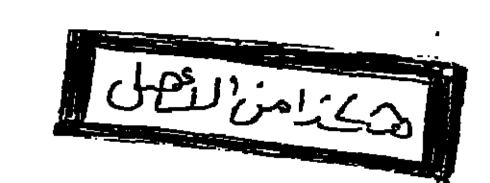
La Chine a annoncé, vendredi 27 août, qu'elle allait réexaminer sa récente adhésion au pacte MTCR (régime de contrôle de la technologie balistique), en réponse aux sanctions commerciales que lui ont imposées les Etats-Unis, annonce l'agence Chine nouvelle. Washington accuse Pékin d'avoir violé cet accord de non-prolifération. Le vice-ministre des affaires étrangères, Liu Huaqiu, a convoqué l'ambassadeur américain Stapleton Roy pour lui signifier cette décision.

Les Etats-Unis avaient, le 25 août, interdit, pour deux ans, la vente, notamment, d'instruments de navigation, de radars de contrôle, d'altimètres ou d'équipements de navigation (*le Monde* du 27 août). La mesure vise dix organismes chinois de l'indus[illegible]tiale et de la défense. Le m[illegible]e spa- gagner annuel pour les ent[illegible]que à américaines frisera les 500 m[illegible]prises de dollars. [illegible]lions

Les Etats-Unis accusent [illegible] d'avoir, fin 1992, vendu au [illegible]kin tan de la technologie ba[illegible]iqu[illegible]is- pour la fabrication de [illegible]ssile[illegible] M-11 d'une portée de [illegible]us d[illegible] 300 kilomètres, susceptib[illegible] d'em- porter une charge de [illegible]lus de 500 kilos, donc nucléair[illegible]. Les deux pays visés nient avoir violé le MTCR. M. Liu a [illegible]erti que la décision de Washington met *« les relations sino-américaines sérieusement en péril »*. [illegible] encore déclaré que *« cet acte [illegible] hégémonie non déguisé a [illegible]lement violé les règles de ba[illegible]es relations internationales »*. – [illegible]FP.)

□ **CAMBODGE : l'ONU restera jusqu'à l'installation d'un gouvernement.** – Le Conseil de sécurité a décidé, vendredi 27 août, de prolonger le mandat de l'Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge (APRONUC) jusqu'à l'installation d'un gouvernement définitif à Phnom-Penh. La présence des Nations unies était jusque-là limitée au 28 août. Le même texte prévoit que le retrait de la composante militaire de l'APRONUC s'achèvera le 15 novembre. Par ailleurs, les deux principaux partis de la Constituante élue fin mai, le FUNCINPEC (sihanoukiste) et le PPC (néo-communiste), se sont prononcés en faveur d'une future monarchie constitutionnelle. – *(AFP.)*

□ **SINGAPOUR : élection présidentielle.** – Les Singapouriens sont appelés, samedi 28 août, à élire, pour la première fois de leur histoire, leur président de la République. Le régime autoritaire de l'île-Etat n'a pas permis à l'opposition de présenter de candidats. La formation officielle (PAP, Parti d'action populaire) met en lice deux candidats : Ong Teng Cheong, cinquante-sept ans, qui a, pour se présenter, démissionné de son poste de vice-premier ministre et de chef du PAP, et un ancien haut fonctionnaire, l'ex-contrôleur des finances Chua Kim Yeow, soixante-sept ans. – *(AFP.)*



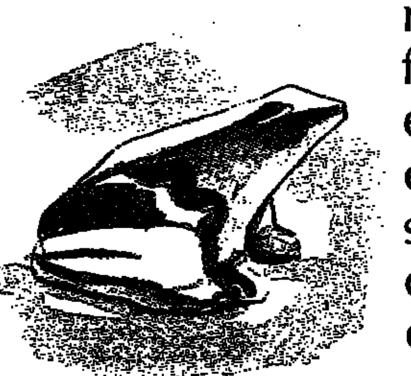
D'Août, de Paris, d'Amour, et de Baccarat.



Je savais que cette journée arriverait.

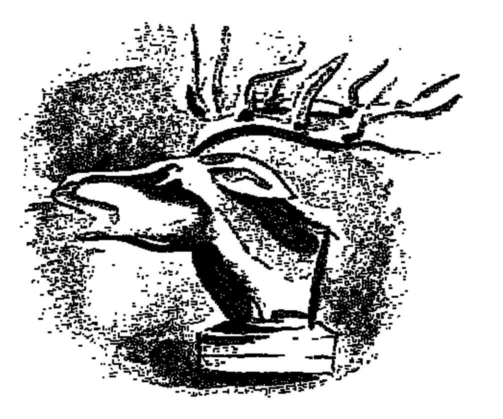
Je n'étais pas pressée, pas obnubilée, même pas passionnée, ni émue, mais simplement, ce matin, dans le silence aoûtien que Paris m'offrait sur un plateau de nuages gris, j'ai deviné, contemplant les miettes de mon excellent petit déjeuner pris au lit afin d'épuiser ma paresse, que ce jour, entier comme un fruit pendu à son arbre, attendu comme un enfant prodigue, rêvé comme ma routine ne me permet plus de le faire depuis longtemps, que ce jour enfin, était le mien !

A moi, rien qu'à moi, un jour dédié à mes envies et un peu aussi à Paris qui se tenait là, au creux de ma main comme une fleur exsangue et délaissée, au cœur ouvert sur un mystère, que l'absence de millions de déserteurs lui ayant préféré des flots moins automobiliers, faisait flotter comme un parfum.



Direction Paris secret, Paris oublié, Paris qui donne des ailes à mes pas, Paris qui me prête sa rue de Paradis que j'emprunte alors jusqu'au 30 bis, même si c'est la toute première fois que je m'aventure là, au musée Baccarat qui n'attendait plus que moi, et quelques autres, pour briller de plaisir.

Du cristal, j'en ai eu dans les yeux, dans les bleus, dans les roses, dans des gravés d'or et des incrustés de diaphane, dans des arabesques d'arc-en-ciel et des vertiges de transparence.



Du cristal, j'en ai eu comme une ivresse de vins, de ces vins rouges, épais, reconstituants, que la magnificence de ces verres posés comme des prières muettes rendait cruellement absents, j'en ai eu, du cristal, comme des visions, de cerfs pris par les givres de leurs bois translucides, de lacs saturés du vert des grenouilles qui les hantent, du cristal, j'en ai eu tout à coup comme on a un sentiment.

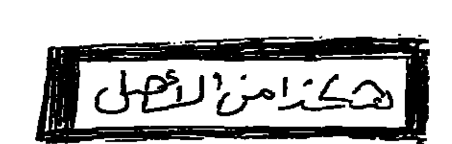
Puisque c'est à cet instant que mes yeux - éblouis - ont vu les siens - éblouis - à cet instant de cristal ou d'amour, de désir ou de réalité, à cet instant que ce musée, en une seconde a décliné toute la lumière de l'été et m'a laissé tout à coup, comme un abîme insensé, comme un mystère de Paris, comme un secret de Baccarat, la liberté de t'aimer.

Je savais que cette journée arriverait.

Musée Baccarat, 30 bis, rue de Paradis, Paris 10e.

Entrée gratuite au mois d'août. Et toute l'année. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

NIPPON



AFRIQUE

TOGO : après la « victoire » du général Eyadéma à l'élection présidentielle

La mort de quinze opposants dans une gendarmerie accentue la tension

LOMÉ

de notre envoyée spéciale

Selon des résultats partiels, rendus publics vendredi 27 août et portant essentiellement sur des régions acquises au général Gnassingbé Eyadéma, celui-ci a recueilli 97,8 % des suffrages exprimés lors de l'élection présidentielle de mercredi, boycottée par l'opposition. Le taux de participation s'élève à 54,6 % dans treize préfectures représentant 31 % de l'électorat et pour la plupart situées dans le nord du pays.

Le jour même de la diffusion de ces premiers résultats, on a appris à Lomé la mort de quinze militants de l'opposition, la nuit précédente, à la gendarmerie de Blitta, à 240 kilomètres au nord de la capitale, dans le centre du pays. Les circonstances de ce drame ont donné matière à deux interprétations contradictoires.

Le ministère de l'administration territoriale a indiqué que les quinze hommes figuraient parmi *« quarante individus se réclamant du CAR »* (Comité d'action pour le renouveau) qui avaient été arrêtés dans le village d'Agbandi, au lendemain de l'élection, pour avoir *« détruit le matériel électoral dans quatre bureaux de vote, menacé et agressé les membres de ces bureaux, qui n'ont dû leur salut qu'à leur fuite »*. Selon le communiqué ministériel, les décès sont dus à un *« empoisonnement »* au cours de la garde à vue : *« Dans la soirée, des militants du CAR leur ont apporté de la nourriture : cette nourriture avait été vraisemblablement empoisonnée intentionnellement »*...

Pour le président du CAR, Yao Agboyibor, l'un des deux candidats de l'opposition qui s'étaient retirés de la course à la présidence, *« il s'agit d'un pur montage, d'une nouvelle série de massacres que les partisans d'Eyadéma viennent d'inaugurer et qui va sans doute prendre de l'ampleur au cours des semaines à venir »*.

D'après un médecin de l'hôpital de Sokodé, qui a vu les corps des victimes, celles-ci ne portaient pas de traces de blessures. Aussi, dans la soirée, M. Agboyibor nous précisait-il que, selon ses dernières informations, les personnes arrêtées avaient été *« entassées dans une cellule »* et *« seraient mortes par asphyxie »*. La thèse de l'empoisonnement a néanmoins retenu l'attention de sources dignes de foi.

La révélation de ces quinze morts risque en tout cas d'approfondir davantage le gouffre qui sépare les partisans du général Eyadéma, prêts à fêter leur « victoire », et les détracteurs du régime, dont l'amertume atteint son comble.

MARIE-PIERRE SUBTIL

NIGÉRIA : après le départ du général Babangida

La Coordination démocratique et les syndicats font pression sur le gouvernement intérimaire

Le gouvernement intérimaire d'union nationale nommé jeudi 26 août (*le Monde* du 28 août) sera doté dans les prochains jours de règles constitutionnelles régissant son fonctionnement et devrait laisser la place en mars 1994 à un régime démocratiquement élu, a annoncé vendredi le nouveau secrétaire à la justice, l'avocat Clément Akpamobo. Ces décisions ne tiennent aucun compte de la déclaration faite à Londres par Moshood Abiola, vainqueur présumé de l'élection présidentielle annulée du 12 juin, annonçant son retour prochain au Nigéria pour y constituer son propre gouvernement.

Immédiatement après sa prestation de serment et celle de ses vingt-sept collègues du nouveau gouvernement intérimaire, M. Akpamobo a annoncé des mesures de transformation et de réduction de peines en faveur des condamnés à mort pour les *« troubles civils »* survenus en avril 1991 et mars 1992, qui avaient opposé musulmans et chrétiens dans le nord du pays. Il a ensuite annoncé un *« pardon d'Etat »*, amnistiant plusieurs anciens gouverneurs condamnés en 1984 pour des faits remontant à la période de la présidence de Shehu Shagari (1979-1983). Ces politiciens avaient déjà purgé leur peine. Toutes ces mesures en faveur d'hommes politiques connus et influents, décidées en partie par le régime militaire d'Ibrahim Babangida et mises en application par la nouvelle administration, sont destinées à rassurer une partie de la classe politique.

Le gouvernement intérimaire de M. Shonekan ne dispose en effet que de sept mois pour organiser de nouvelles élections et remettre le pouvoir à un président démocratiquement élu. Initialement prévue pour décembre 1994, la passation de pouvoirs doit avoir lieu à la fin mars 1994, selon les déclarations officielles faites à Abuja. La nouvelle Constitution qui sera promulguée dans les jours prochains annulera et remplacera toutes les Constitutions précédentes. Elle devrait stipuler expressément qu'aucun recours de quelque forme que ce soit ne pourra être introduit pour *« revalider »* le scrutin du 12 juin.

Une mesure qui empêcherait également Moshood Abiola de présenter des recours. Le nouveau gouvernement reste confronté à l'opposition de M. Abiola et à ses partisans de la Coordination démocratique, qui regroupe quarante mouvements d'opposition. Il est aussi en butte aux manœuvres des syndicats qui ont entrepris de paralyser le Nigéria en lançant une vaste campagne de désobéissance civile pour *« rendre le pays ingouvernable »* et obtenir l'investiture de M. Abiola. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **PRÉCISION.** – A la suite des informations publiées dans nos colonnes sur l'acquisition éventuelle d'une villa sur la Côte d'Azur par le général Ibrahim Babangida (*le Monde* du 19 août), la Société française pour l'exportation de techniques (Sofrex), dont le nom courant est Hospitex, nous prie de préciser *« qu'elle n'a aucun lien, d'aucune sorte, avec la société suisse Hospitex Diagnostic SA »* citée dans notre article. La société Sofrex, qui exerce son activité dans le domaine de l'ingénierie hospitalière, nous prie également de faire savoir *« qu'elle n'est jamais intervenue au Nigéria, pays où elle n'entretient ni relations commerciales, ni représentation, ni délégation. »*

La mosquée Hassan II, « phare de l'islam »

Suite de la première page

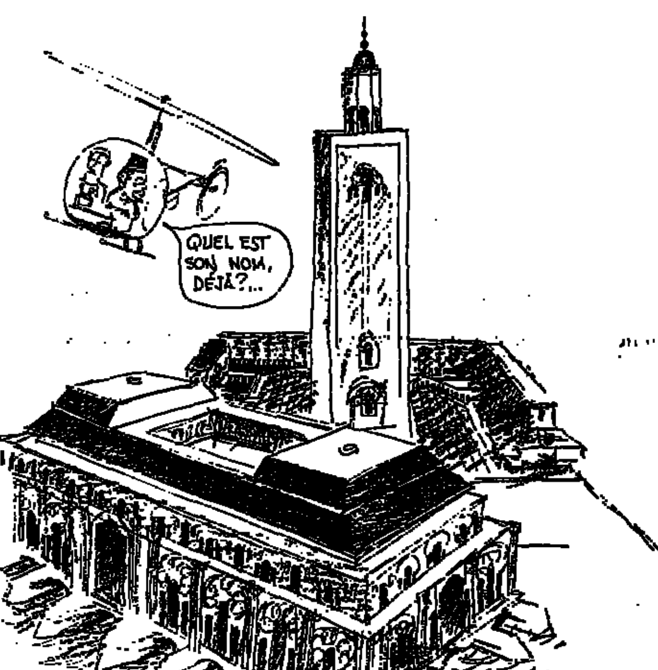
Par temps clair, des kilomètres avant d'apercevoir la masse urbaine de « Casa » – environ cinq millions d'habitants, – on discerne le minaret de la mosquée neuve, comme les flèches de la cathédrale annoncent Chartres. A cela près que le « clocher » de la mosquée Hassan II atteint les 200 mètres au bout du globe de cuivre le terminant, soit près du double des aiguilles chartraines.

En Islam, le record de la hauteur fut longtemps détenu par les 80 mètres du Kotb-Minar, élevé à Delhi en 1194 et dépassé, aujourd'hui, par les 89 mètres des minarets de La Mecque. Quant à la superficie, couverte ou non, proposée aux fidèles, la palme reste à l'enceinte mecquoise qui représente 160 000 mètres carrés. La mosquée Hassan II *stricto sensu* occupe 20 000 mètres carrés auxquels s'ajoutent, sur 80 000 mètres carrés, des parvis, transformables en aires de prière, le tout pouvant recevoir cent cinquante mille personnes.

Catalogue de l'art hispano-mauresque

L'impression esthétique dominante dans la partie couverte – dont le toit en tuiles d'aluminium, pesant 1 100 tonnes, peut s'ouvrir en cinq minutes sur 4 200 mètres carrés – est celle que beaucoup ressentent à Saint-Pierre de Rome : l'écrasement. Néanmoins, le plus haut plafond de la mosquée Hassan II, posé à 60 mètres du sol, n'arrive qu'à la moitié de la nef vaticane.

Il paraît acquis que les proportions casablancaises ont été suffisantes pour susciter quelque irritation en Arabie saoudite, ce qui rappelle les rivalités intercalifales de jadis, lorsque les Almohades à Rabat et les Abbassides à Samarra jouaient « à qui bâtira la plus grande mosquée » ... Le califat de l'islam sunnite, exercé *de facto* aujourd'hui par les Saoudiens, se voit en quelque sorte « taquiné » par le « califat national » que représente la Commanderie des croyants exercée par les Alaouites.



Si les façades extérieures de la mosquée Hassan II sont en sobre travertin beige du pays, l'ornementation intérieure, véritable catalogue d'un art hispano-mauresque resté vivant au Maroc, frappe par son extrême richesse, depuis les piliers revêtus de granit gris et rosé jusqu'aux stucs peints inspirés par l'Alhambra, sans oublier l'odeur balsamique des plafonds en cèdre de l'Atlas. Le seul apport étranger visible est constitué par les cinquante lustres de Venise et les six colonnes de marbre blanc de Carrare encadrant le *mirhab*, niche en direction de La Mecque devant laquelle le roi s'agenouillera, derrière un moucharabieh rétractable.

Si l'on ajoute à ce paravent et à la toiture escamotables certaines portes extérieures en cuivre et titane, hautes de trois étages, se soulevant comme des herses, et le laser du minaret indiquant jusqu'à 30 kilomètres la direction de l'Orient, tout un aspect Jules Verne, voire James Bond, se mêle aux *« entrelacs irrationnels »* (Ernest Diez, historien autrichien de l'art) de la décoration berbéro-arabe.

Le minaret carré, de 100 mètres de tour – orné d'une large ceinture de zelliges, faïences taillées à la main où domine le vert, couleur de l'islam, – est une projection agrandie de la Koutoubia de Marrakech, summum de l'architecture almohade au douzième siècle. *« L'ensemble*, estime le romancier Tahar Ben Jelloun, *serait légitimé par sa seule remise en honneur d'un artisanat marocain que le tourisme avait eu tendance à tirer vers le bas. »* Sur les dix mille personnes occupées pendant le chantier, quelque cinq mille étaient des artisans dont un millier de zelligeurs.

Si le gros œuvre est dû à l'entreprise française Bouygues, l'architecte vient aussi de l'Hexagone : Michel Pinseau, né en Allemagne, en 1926, dessina des bâtiments sur les Champs-Elysées, à Tignes et à Val-d'Isère, avant, en tant qu'*« architecte de sa majesté le roi du Maroc »*, de concevoir, ici, une série de palais, mosquées et autres édifices nationaux ainsi que le pavillon marocain à l'Exposition universelle de Séville.

Le trône de Dieu sur une eau pure

M. Pinseau a aussi été chargé des annexes du sanctuaire, toutes achevés ou en cours de construction : musées, bibliothèque, école supérieure coranique, hammams et salles d'ablutions, parc autos et tunnels, corniche gagnée sur la mer, collecteur d'égouts conduisant, à trois kilomètres au large, les eaux usées de la mosquée et d'une partie de Casablanca. Car si *« le trône de Dieu est sur l'eau »*, comme l'affirme le Coran, encore faut-il que celle-ci soit pure...

Au cours des dix années à venir, le même architecte tracera entre la mosquée et le centre-ville une voie triomphale de près d'un kilomètre de long (telle la via della Conciliazione reliant le Vatican à Rome), voie accompagnée de divers aménagements dont un palais des congrès et un théâtre. Vingt mille personnes devront être relogées pour cette opération à propos de laquelle M. Pinseau a déclaré, à la publication marocaine *l'Economiste*, que *« la spéculation foncière est la façon la plus simple, la moins fatigante et la plus sûre de se faire de l'argent »*.

Outre les musulmans pressés de se recueillir dans ce sanctuaire que les Mille et Une Nuits n'auraient pas renié, de nombreux touristes piaffent déjà devant *« l'œuvre du siècle »*, selon la presse marocaine. Jusqu'à présent, un usage codifié jadis par Lyautey réservait, ici, les mosquées aux seuls mahométans. Il est possible, devant la curiosité soulevée par cet extraordinaire monument, qu'une exception soit consentie à tout le moins pour les adeptes des religions reconnues par l'islam : judaïsme et christianisme. Le minaret sera réservé au muezzin car, malgré le gigantisme ambiant, il n'a été doté que de deux modestes ascenseurs. On ne saurait penser à tout...

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

Les « gabelous » du roi

Un coût global jamais révélé, mais estimé à 5 milliards de dirhams, soit 3 milliards de francs... La mosquée Hassan II de Casablanca aura été un gouffre financier, si l'on considère qu'en 1987 l'entreprise Bouygues, engagée dans les travaux à hauteur de 350 millions, évaluait à 1 milliard de dirhams les frais du gros œuvre.

Le 8 juillet 1988, le roi annonçait l'ouverture d'une *« souscription populaire »* de quarante jours, en vue de financer ce qui devait être la plus grande mosquée du continent africain. Citant les paroles attribuées au Prophète – *« Quiconque a construit une mosquée où est évoqué le nom de Dieu, le Très-Haut lui construira une demeure au paradis »*, – Hassan II avait invité son *« cher peuple »* à gagner son ciel en y participant, *« ne serait-ce que par un dirham »*.

Le souverain chérifien donnait l'exemple en signant des chèques de plusieurs millions au nom de sa famille, suivi, dans son geste, par le premier ministre Karim Lamrani, dont la contribution personnelle s'est élevée à 20 millions de dirhams. Des personnalités françaises elles-mêmes mettaient la main au portefeuille, notamment Francis Bouygues, pour 2,5 millions de dirhams, et Charles Pasqua, sur sa cassette personnelle, à hauteur de 50 000 francs.

Les sommes collectées, en quarante jours, auprès de douze millions de personnes physiques et morales, se sont élevées, selon le ministre marocain de l'intérieur et de l'information, à plus de 3 milliards de dirhams. Les moyens mis en œuvre par l'administration territoriale pour parvenir ainsi à ses fins ont quelque peu défrayé la chronique locale. Fonctionnaires *« invités »* à verser l'équivalent d'un mois de salaire, paysans taxés à l'entrée des marchés, membres des professions libérales diligemment appelés à faire des dons proportionnels à leurs revenus : le zèle des « gabelous » ne semble avoir épargné que très peu de Marocains...

Combien de temps la campagne de souscription a-t-elle véritablement duré ? Fort longtemps, à en croire le quotidien gouvernemental, *le Matin du Sahara et du Maghreb*, dont le bandeau de « une » proclame tous les jours : *« Et si vous ne l'avez pas encore fait, souscrivez pour l'édification de la mosquée Hassan II jusqu'au jour de son inauguration. »* Cependant, selon des sources proches du palais royal, l'Etat aurait été contraint, devant l'insuffisance des dons populaires, de fournir une « rallonge » pour couvrir la totalité des frais de construction.

Reste à savoir quelle a été la participation financière – assurément importante – des pétro-monarchies du Proche-Orient, promptes à soutenir les projets de nature religieuse, voire à récompenser les régimes qui se sont « bien » comportés pendant la guerre du Golfe. Et le Maroc fut l'un de ceux-là.

□ **CONGO : aide de la France à la police congolaise.** – Le chargé d'affaires français au Congo, François Colas, a remis, jeudi 26 août, aux autorités congolaises, un lot de matériel d'une valeur de plus de 230 millions de francs CFA, destiné au groupement d'intervention de la police congolaise, a-t-on appris, vendredi, de source autorisée à Brazzaville. Cette aide comprend cinquante-deux postes de transmission-radio, mille uniformes complets, dix camions et plus de trois mille grenades lacrymogènes. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Les agressions contre les Blancs se multiplient

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Un mois après le massacre commis dans une église du Cap contre une congrégation blanche (onze morts et cinquante-trois blessés), les circonstances de l'assassinat, mercredi 25 août, d'une étudiante américaine dans un ghetto noir proche de cette ville (*le Monde* du 27 août) puis le mitraillage d'un autocar transportant des Blancs entre Le Cap et Johannesburg, jeudi, confirment l'aggravation du caractère raciste de la violence politique en Afrique du Sud.

Un groupe de jeunes vêtus de T-shirts de la PASO, l'organisation d'étudiants du Congrès panafricain, et scandant le slogan *« Un colon, une balle »*, ont attaqué et poignardé la jeune Américaine – une Blanche, – alors qu'elle était en compagnie de quatre collègues noires. Il a été confirmé depuis que les deux suspects âgés de dix-sept et dix-huit ans, arrêtés jeudi matin, sont membres de la PASO. Pour le révérend Allan Boesak, qui préside la branche du Cap du Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela, cet incident *« constitue clairement une attaque raciste »*. Le très radical Congrès panafricain (PAC) et la PASO ont fait des déclarations ambiguës, qualifiant l'*« incident »* de *« tragique »*. Mais, pour le président de la PASO, M. Telite, ce qui s'est passé mercredi *« n'est pas étonnant »* et *« pourrait se reproduire »*. Dans le climat de *« frustration extrême »* dans lequel vivent les jeunes des townships sud-africaines, ces dernières remarques soulignent non seulement les décalages qui existent au sein du PAC, mais aussi la marge très floue qui sépare explication d'une situation et justification d'actes barbares.

L'assassinat de la jeune Américaine relance aussi le débat sur l'usage de slogans provocateurs et l'effet d'incitation à la violence qu'ils peuvent avoir dans un climat explosif. Ces événements surviennent une semaine avant la relance des accords de paix signés par vingt-neuf partis en septembre 1991 et régulièrement transgressés par toutes les organisations politiques. – *(Intérim.)*

□ **Record mondial de criminalité.** – L'Afrique du Sud détient le record du monde de la criminalité violente, selon une étude de chercheurs de l'université de Pretoria, rendue publique vendredi 27 août. Le taux annuel des meurtres est de 53,5 pour cent mille habitants, soit trois fois plus qu'aux Etats-Unis. Plus de vingt mille personnes ont été victimes d'homicides en 1992, mais seulement 10 % de ces morts étaient liés aux violences politiques dans le pays. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI : au moment où l'ONU suspend ses sanctions

Plusieurs organismes dénoncent l'aggravation des violences

Le nouveau premier ministre haïtien Robert Malval, qui a obtenu la confiance du Parlement, devait prêter serment, lundi 30 août à Washington, devant le président en exil, Jean-Bertrand Aristide, qui l'avait choisi. Constatant qu'une nouvelle étape dans le processus de retour de la démocratie à Port-au-Prince avait été franchie, les membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont voté vendredi (à l'unanimité) la suspension des sanctions adoptées en juin contre Haïti (*le Monde* du 28 août), parmi lesquelles un embargo sur le pétrole et les armes. L'Organisation des Etats américains (OEA) avait fait de même quelques heures plus tôt. La Maison Blanche s'est déclarée prête à débloquer les fonds haïtiens gelés et à reprendre les transactions commerciales avec ce pays, durement touché par les mesures d'embargo. Selon M. Malval, un pétrolier devrait arriver à Port-au-Prince dès mercredi.

A Port-au-Prince, une mission civile conjointe OEA/ONU a fait part de sa vive préoccupation devant l'augmentation du nombre des personnes enlevées (dix depuis le début de ce mois), des cas de disparition ou de morts suspectes. De son côté, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a dénoncé *« l'intensification de la violence en milieu rural due à des éléments paramilitaires »*. Elle a estimé à environ 1 500 le nombre des victimes du coup d'Etat de septembre 1991 et à 300 000 le nombre de personnes *« ayant pris le maquis »* pour fuir la répression. – *(AFP, AP, UPI.)*

□ **ÉTATS-UNIS : le père du futur chef d'état-major accusé d'avoir été un officier nazi.** – Le général John Shalikashvili – choisi par le président Clinton pour succéder, fin septembre, au général Colin Powell au poste de chef d'état-major interarmes – devra-t-il répondre du passé de son père ? Le Centre Simon-Wiesenthal a affirmé, vendredi 27 août, avoir trouvé des documents tendant à prouver que Dimitri Shalikashvili, né en Géorgie, émigré en Pologne, a été intégré dans la Waffen SS en 1943, avec le grade de commandant. – *(AFP, Reuter.)*

POLITIQUE

Sur les élections européennes comme sur la révision de la Constitution

M. Giscard d'Estaing ne fait pas les mêmes analyses que M. Balladur

A l'occasion du séminaire organisé en fin de semaine à Toulouse par l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing a fait une analyse différente de celle d'Edouard Balladur sur la nécessité d'une révision de la Constitution pour permettre l'application des accords de Schengen. Il a aussi estimé prématuré le choix d'une personnalité pour mener une liste unique de la majorité lors des prochaines élections européennes.

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Dès l'ouverture du premier séminaire national de l'UDF, organisé du 26 au 28 août à Toulouse, les responsables de la confédération libérale ont pu afficher des mines réjouies : pour une fois, le succès d'une réunion politique tenait en effet moins à ce qui allait y être dit que, tout simplement, à son existence. Après des lustres d'une existence incertaine, après avoir longtemps donné l'image d'une coquille vide ballottée au gré des humeurs de ses deux principales composantes, le CDS et le PR, l'UDF a pris une certaine consistance à la faveur de la large victoire de la droite aux élections législatives de mars.

Indispensable pour *«faire la marque»*, c'est-à-dire faire le poids face au RPR, comme le souligne Jean-Pierre Raffarin, son porte-parole, l'UDF est devenue plus attractive. Conséquence logique de la reconstitution d'un groupe unique à l'Assemblée nationale, le séminaire national, greffé sur les universités d'été des adhérents directs, que dirige Pierre-André Wiltzer, a, de fait, attiré beaucoup de monde. Mis à part Raymond Barre et François Léotard, annoncés respectivement en Argentine et à Prague, mais qui étaient fort marris de leur absence aux dires des responsables de l'UDF, tout ce qui compte dans la confération a fait le voyage de Toulouse, les ministres du gouvernement n'étant pas les moins nombreux à s'y rendre, de Pierre Méhaignerie à Gérard Longuet en passant par Alain Madelin, André Rossinot ou François Bayrou.

« Un gouvernement honnête et compétent »

Le succès étant acquis, le séminaire a pu débuter dans le plus grand calme. La *«séance de travail et de réflexion»*, comme l'a qualifiée Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, n'a surtout pas eu pour but d'alimenter les critiques ou les réserves contre le travail de l'équipe d'Edouard Balladur. Dans les couloirs de l'hôtel où se tenait cette réunion politique, vendredi 27 août, l'ancien président de la République n'a pas marchandé son soutien à *« un gouvernement honnête et compétent qui essaie de résoudre les problèmes du pays». «L'UDF participe à l'action du gouvernement, la soutient, nous ne sommes pas là pour faire obstacle»*, a-t-il ajouté.

La veille, Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, qui s'était montré souvent critique au cours de la précédente session parlementaire, s'était, lui aussi, bien gardé de mettre quiconque en difficulté, préférant, dans un propos ambitieux, alerter l'ensemble de la classe politique, et non pas uniquement la majorité, sur l'ampleur de la crise actuelle et sur les interrogations de l'opinion (*le Monde* du 28 août).

Venus à Toulouse avec les meilleures intentions de solidarité, les membres de l'UDF n'ont évidemment pu qu'être agacés par la suggestion d'Edouard Balladur de faire d'Alain Juppé la tête de liste de la majorité pour les prochaines élections européennes. Face à cette mauvaise manière faite par un premier ministre suspecté de vouloir *«affoler la meute»*, y compris au sein de son propre parti, pour avancer ses pions, l'apaisement a lui aussi été de rigueur. *«La priorité, c'est le projet européen de la France qui doit être également compatible avec ceux des autres pays*, a assuré Valéry Giscard d'Estaing. *La question des personnes viendra plus tard.»*

Si la liste unique est *«souhaitable»*, comme l'a affirmé le président de l'UDF, elle ne s'imposera que si l'UDF et le RPR accordent leurs perspectives. L'UDF devait d'ailleurs profiter de la table ronde organisée dans le cadre du séminaire, lors de la journée de samedi, pour réaffirmer son souhait d'un véritable pouvoir politique européen et sa volonté de parvenir, avant la fin du siècle, à une monnaie commune.

La seule autre incursion de Valéry Giscard d'Estaing dans la politique s'est limitée à la polémique entre Charles Pasqua et le Conseil constitutionnel à propos de la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers. Prudent, l'ancien président de la République a souhaité que le problème soit réglé *«par voie parlementaire»* et que l'on *«fasse l'économie»* d'une nouvelle révision constitutionnelle. *«J'espère que c'est possible. Il n'est pas bon que l'on touche trop à la Constitution»*, a conclu Valéry Giscard d'Estaing dans les couloirs du séminaire pendant que les participants dissertaient sur l'emploi et l'aménagement du territoire.

La rançon du succès de la réunion de Toulouse est bien sûr qu'elle laisse entières les questions qui figurent sur l'agenda de l'UDF. *«Aussi longtemps que Balladur continuera de boucher tout l'horizon en restant au plus haut dans les sondages, on ne pourra rien faire ni rien dire»*, a assuré un ministre. Une opinion partagée, pour une fois, par tous les membres de l'UDF qui, faute de mieux, campent pour l'instant dans l'expectative.

Traduite dans le jargon de marketing de Jean-Pierre Raffarin, la *«stratégie d'investissement»* de l'UDF, comme par exemple l'approfondissement du projet européen, ne pourra faire longtemps l'impasse sur deux sujets qui remettraient en cause, très rapidement, le fragile équilibre qui s'est instauré entre les différentes composantes de l'UDF : si la situation économique, sociale ou politique se durcit, comment l'UDF pourra-t-elle prendre ses distances avec un gouvernement où elle est si largement représentée ? Sous la bannière de quel présidentiable conviendra-t-il de se ranger le moment venu ? Tout n'est encore qu'affaire de circonstances, le zénith de M. Balladur suffit pour l'instant au renouveau de l'UDF.

GILLES PARIS

□ **Gérard Longuet favorable à la privatisation d'Aérospatiale.** – En marge du séminaire de l'UDF à Toulouse, Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des PTT et du commerce extérieur, s'est déclaré favorable, vendredi 27 août, à la privatisation d'Aérospatiale, dont il visitait l'établissement toulousain. *«L'intérêt de la privatisation*, a-t-il indiqué, *devrait être d'amener des capitaux nouveaux pour pouvoir consolider le bilan de la société et faire en sorte que les frais financiers diminuent. Plus l'entreprise aura des conditions de droit commun, mieux elle se portera.»*

Contentieux électoral en Haute-Vienne

Le tribunal de Limoges s'interroge sur la domiciliation de M. Marsaud

LIMOGES

de notre correspondant

Alain Marsaud habite-t-il Bussières Galant où Paris ? Le tribunal de grande instance de Limoges dira, mercredi 1er septembre, si M. Marsaud, député (RPR) de la Haute-Vienne depuis mars, était domicilié dans ce département le 16 mai dernier. A cette date, cet ancien juge d'instruction parisien, proche de Charles Pasqua, avait conquis un siège de conseiller général à Limoges à la faveur d'une cantonale partielle. *«Sans y être éligible»*, avait alors affirmé son adversaire malheureux, Claude Bourdeau (PS).

L'éligibilité de M. Marsaud est donc au centre d'un feuilleton juridique qui dure depuis plus de quatre mois. Si son inscription sur les listes électorales – une des deux conditions requises pour être éligible aux cantonales – est démontrée, sa domiciliation ou son inscription au rôle d'une des constributions directes, en revanche, est contestée par son adversaire.

Pour sa défense, M. Marsaud a fourni deux documents prouvant son éligibilité : une attestation de domiciliation dans sa commune d'origine, Bussière-Galant, et un contrat de location à Limoges. L'attestation délivrée par Evelyne Guilhem, maire délégué de Saint-Nicolas-Courbely (commune rattachée à Bussière-Galant) et elle-même député RPR depuis mars, est considérée par Christian Charrière-Bournazel, avocat de M. Bourdeau, comme *«de pure complaisance, à la limite de l'outrage à magistrat et du faux en écriture publique»*.

Le contrat de location d'un bureau, selon l'avocat, n'assujettit pas M. Marsaud à la taxe immobilière. L'avocat de l'élu, Me Olivier Schnerb, plaide que *«la situation d'un magistrat obligé par ses fonctions de quitter le domicile familial pour résider ailleurs»*, n'empêche pas l'appartenance de cœur et de fait au village natal.

Face au *«caractère sérieux»* de la contestation, le tribunal administratif de Limoges, saisi dans un premier temps, a renvoyé le dossier devant tribunal de grande instance pour que soit tranchée la question du domicile, le 1er septembre, avant le règlement du contentieux électoral.

GEORGES CHATAIN

EN BREF

□ **Une mission pour M. Stasi.** – Le premier ministre a confié à Bernard Stasi une mission d'étude sur le rôle des entreprises publiques dans l'aménagement du territoire, a annoncé, vendredi 27 août, un communiqué de l'Hôtel Matignon. M. Balladur a demandé au vice-président du CDS, battu lors des législatives de mars dernier, de lui faire des propositions *«pour la fin de l'année»* permettant de maintenir des services publics dans les zones rurales. M. Stasi disposera pour cette mission *«en tant que de besoin»* de l'appui de la délégation à l'aménagement du territoire.

□ **Précision.** – A la suite du compte rendu publié dans *le Monde* du 25 août de la condamnation de Rudy Salles, député (UDF-PR) des Alpes-Maritimes, pour violation du secret de l'instruction, celui-ci nous demande de préciser que *«le rapport du procureur de la République de Nice* [dont la divulgation lui a été reprochée] *n'a jamais été reproduit, fût-ce de manière partielle, dans un* [de ses] *tract* (s)*»*. Ce détail figurait dans une dépêche d'agence. Détenteur de ce rapport, M. Salles indique qu'il s'était *«borné à en faire état à un journaliste»* qui, lui-même, s'en était fait l'écho.

□ **M. Kahn, président du CRIF, met en garde contre une restriction du droit d'asile.** – S'exprimant jeudi 26 août sur RCJ (Radio communauté et Judaïques), Jean Kahn, président du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives en France), s'est montré réservé face à une éventuelle remise en cause du droit d'asile. *«Le droit d'asile est sacré. Il est inscrit dans les textes de la Bible*, a dit M. Kahn. *Souvenez-vous de ces villes d'asile où tout un chacun, qui se trouvait menacé, pouvait se rendre pour y trouver un accueil généreux. Nous, juifs, nous préconisons que ce droit d'asile qui est sacré puisse être maintenu tel que nous le concevons, en France certes, mais également dans toute l'Europe.»*

□ **Rectificatf.** – Une coquille a rendu incompréhensible une phrase de l'article titré «Un droit sacré» publié dans *le Monde* du 26 août. Il fallait lire que si la Constitution indique que les traités et accords internationaux ont *«une autorité supérieure à celle des lois»*, ils ne peuvent pour autant être contraires aux règles constitutionnelles.

Dans un entretien au « Figaro »

M. de Villiers dénonce la politique européenne du gouvernement

Député UDF de Vendée et l'un des dirigeants de la campagne contre le traité de Maastricht, Philippe de Villiers annonce, dans un entretien publié par *le Figaro* du samedi 28 août, qu'il continuera ce combat à l'occasion des élections européennes. Il explique notamment : *«Parce que l'Europe est dans l'impasse, parce que le gouvernement Balladur propose finalement la même Europe que M. Mitterrand, au moment où nous nous enfonçons dans le chômage, il faut faire entendre une autre voix.»*

M. de Villiers explique aussi : *«Il est stupéfiant de constater que l'implosion du SME n'ait pas été reçue comme une leçon de choses par ceux-là mêmes qui, aujourd'hui, continuent de nous engager à marche forcée dans la voie de la monnaie unique (...). Aujourd'hui, hélas ! toute notre politique – étrangère, monétaire, agricole – est dictée par une vision fausse, c'est-à-dire maastrichtienne de l'Europe.»* C'est pourquoi il prévoit que les *«élections européennes donneront lieu à un débat de fond, mettant en présence, par-delà tous les clivages UDF-RPR, droite-gauche, deux conceptions de l'Europe»*. Il annonce avoir décidé *«avec une trentaine de députés, et aussi des sénateurs, d'ouvrir, dès la rentrée, la campagne européenne»*. Et il confirme qu'il y aura *«une liste aux européennes qui représentera»* ses positions.

A propos de la polémique actuelle sur le droit d'asile et la Constitution, s'il condamne la décision du Conseil constitutionnel concernant la loi sur la maîtrise de l'immigration, il ajoute : *«Une meilleure coordination politique des droits d'asile en Europe est souhaitable en tout état de cause (...). Mais elle ne signifie pas que l'on accepte le cœur du système de Schengen, à savoir l'abolition de tout contrôle des personnes aux frontières internes de la Communauté.»*

POINT DE VUE

N'oublions pas les victimes du sang contaminé

par Claude Huriet

LA Haute Cour de justice a vécu ; place à la Cour de justice de la République. Mais qu'importent aux 1 500 hémophiles et aux 4 000 ou 5 000 transfusés contaminés par le virus du sida la réforme constitutionnelle et les changements de procédure qu'elle introduit ? Ce qu'ils veulent, c'est que le cours de la justice ne s'arrête pas.

Avec quelques sénateurs, nous avons pris, en novembre 1992, l'initiative de saisir le président du Sénat d'une proposition de résolution visant à traduire devant la Haute Cour les anciens ministres dont la responsabilité pénale pouvait être mise en cause dans le drame du sang. Coupables, ils devaient être condamnés ; non coupables, leur innocence devait être proclamée.

Il est vrai que la procédure de saisine de la Haute Cour comportait une contradiction choquante : comment concilier, dans une résolution, la suspicion de culpabilité sans laquelle la saisine n'avait pas de raison d'être et le respect du principe de la présomption d'innocence ?

Quoi qu'il en soit, malgré l'inévitable politisation du dossier que l'approche des élections législatives ne pouvait qu'aviver, la commission sénatoriale, grâce à l'autorité de son président Jacques Sourdille, à la compétence de son rapporteur Charles Jolibois, a poursuivi son travail. La résolution, adoptée conformément à la Constitution, a fait l'objet d'un renvoi par la commission d'instruction et le projet de réforme constitutionnelle a interrompu la procédure.

Et maintenant ? La dignité, la patience, la retenue dont font preuve, depuis des mois, les victimes du sang contaminé à l'égard des politiques sont-elles un témoignage de confiance en leur faveur, ou, au contraire, un signe de désespérance de ceux qui ne croient plus en rien, ni en personne ?

Destinataires et dépositaires de la pétition adressée au Sénat par Bruno de Langre, au nom des 1 226 membres de l'Association française des hémophiles et par Edmond-Luc Henri, voici un an, les sénateurs sont désormais dessaisis – malgré eux – de toute possibilité de poursuivre leur action auprès de la nouvelle cour de justice.

En revanche, l'article 68-2, alinéa 2 du titre X de la Constitution, tel qu'adopté par le Congrès du Parlement le 19 juillet, énonce désormais que *«toute personne qui se prétend lésée par un crime ou un délit commis par un membre du gouvernement dans l'exercice de ses fonctions peut porter plainte auprès d'une commission des requêtes»* à laquelle il appartiendra d'ordonner *«soit le classement de la procédure, soit sa transmission au procureur général près la Cour de cassation aux fins de saisine de la Cour de justice de la République»* (alinéa 3).

Encore faut-il que la loi organique fixant les conditions d'application de la réforme constitutionnelle soit votée. On parle d'une session extraordinaire du Parlement fin septembre ; il est à souhaiter que le gouvernement inscrive en priorité à l'ordre du jour le projet de loi organique.

A défaut, les parlementaires qui ont contracté, vis-à-vis des victimes du sang contaminé, un engagement d'honneur devront rappeler que, pour eux, la recherche de la vérité doit venir au premier rang dans la *«hiérarchie des urgences»*, selon l'expression du premier ministre.

► **Claude Huriet, sénateur (Un. cent.) de Meurthe-et-Moselle, a été le rapporteur de la commission d'enquête du Sénat sur la crise du système transfusionnel français. Il a déposé, en novembre 1992, une proposition de résolution visant à traduire Georgina Dufoix et Edmond Hervé devant la Haute Cour de justice avant de signer, avec soixante-deux autres sénateurs RPR et UDF, une proposition mettant également en cause Laurent Fabius.**

COMMUNICATION

A quelques semaines des législatives

Plusieurs journalistes argentins sont victimes d'attentats et de menaces

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

L'ensemble de la presse argentine a dénoncé, le 26 août à Buenos-Aires, le *«climat d'insécurité»* dans lequel travaillent les journalistes après que plusieurs d'entre eux ont été victimes d'attentats et de menaces ces dernières semaines. Les gros titres des journaux et les éditoriaux sont consacrés à l'attaque préparée la veille par un groupe de personnes non identifiées contre un rédacteur du quotidien de l'opposition *Pagina 12*, hospitalisé. Il y a un mois, un journaliste de *Clarin* (600 000 exemplaires) et de Radio-Mitre avait été roué de coups en pleine rue. Ses agresseurs n'ont pas été identifiés.

Lors de la cent septième exposition agricole inaugurée par le président Carlos Menem, il y a quinze jours, une dizaine de journalistes ont été vivement malmenés par des bandes apparemment organisées, dont les membres n'ont pas été arrêtés. Dans un article récent, *Pagina 12* avait attribué ces incidents à des groupes de choc obéissant à certains secteurs du péronisme.

La réapparition d'un «passé sinistre»

Le parti péroniste au pouvoir évoque, pour sa part, des opposants cherchant à déstabiliser le régime démocratique. Plusieurs autres journalistes de la presse écrite et de la télévision ont également reçu des menaces.

Le président Carlos Menem a fustigé les attentats, que condamnent tous les partis politiques. L'Association des éditeurs de journaux en Argentine (ADEPA) a dénoncé la réapparition d'un *«passé sinistre»*, allusion aux milliers de victimes de la dernière dictature militaire (1976-1983), parmi lesquels figurent de nombreux journalistes. La Fédération internationale des journalistes (FIP) a exprimé *«sa profonde préoccupation»*, estimant que l'Argentine *«est un pays risqué pour l'exercice professionnel des journalistes»*.

Cette escalade de violence a lieu en pleine campagne des législatives du 3 octobre, qui est l'occasion de durs échanges verbaux entre le gouvernement et l'opposition. L'enjeu est décisif pour M. Menem qui espère obtenir la majorité des deux tiers au Parlement pour faire approuver une réforme de la Constitution lui permettant de briguer un second mandat présidentiel en 1995.

Dans une atmosphère survoltée, cette bataille pour la réélection occupe toute la scène politique et a même entraîné, le 23 août, la démission en catastrophe du ministre de l'intérieur, Gustavo Beliz, ami de longue date de M. Menem.

M. Beliz est parti en claquant la porte, affirmant que certains hommes du président étaient prêts à recourir à la fraude électorale pour faire passer la réforme ; son successeur, Carlos Ruckauf (péroniste) a reconnu qu'il existait une *«insécurité croissante»* dans la société argentine et promis des enquêtes approfondies sur les agressions dont ont été victimes les journalistes.

CHRISTINE LEGRAND

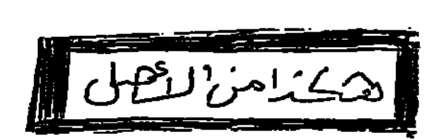
TF 1 et M 6 s'opposent sur le projet de coupure publicitaire

Patrick Le Lay, PDG de TF 1, s'est élevé, jeudi 26 août, contre l'autorisation d'une seconde coupure publicitaire dans les fictions et les documentaires français et étrangers à la télévision, qu'envisage le ministre de la communication, Alain Carignon (*le Monde* du 27 août). Une prise de position qui a provoqué une vive réponse de M 6, très favorable à cette mesure.

Pour le PDG de TF 1, il s'agirait là *«d'une très mauvaise solution». «Une des qualités de la télévision française, c'est que ses programmes ne sont pas saucissonnés par de la pub»*, a-t-il assuré. M. Le Lay affirme que cet aménagement a exclusivement été réalisé pour M 6. *«Je voudrais comprendre comment une seconde coupure dans les séries américaines pourrait profiter à la production française»*, conclut M. Le Lay.

Le directeur général de M 6, Nicolas de Tavernost, a rétorqué à TF 1 que l'on *«ne peut critiquer d'un côté la réglementation et de l'autre se montrer opposé à son aménagement. On ne peut pas être libéral à moitié»*, a-t-il lancé, soulignant que *«TF 1 bénéficie déjà de la seconde coupure au moins quatre soirées sur sept»* dans ses programmes hors fiction. TF 1 *«montre surtout la volonté de préserver ses 57 % de part de marché publicitaire. Leurs arguments ne sont pas sérieux»*, a-t-il conclu.

□ **Précision.** – La régie publicitaire du groupe RMC est Génération Expertise Média (GEM). Quant à la nouvelle grille de programmes de RMC, elle entre en vigueur lundi 30 août.



SOCIÉTÉ

Après l'expulsion des squatters de l'avenue René-Coty

Une manifestation contre la crise du logement sera organisée le 3 septembre à Paris

L'évacuation *manu militari* des dix-neuf familles, pour la plupart africaines, qui squattaient la Maison maternelle, à Paris, dans le 14ᵉ arrondissement (*le Monde* des 27 et 28 août) continue de susciter de nombreuses réactions.

Le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées, présidé par Louis Besson, maire socialiste de Chambéry, a envoyé une lettre ouverte à Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, dans laquelle il condamne *« un déploiement policier disproportionné »* et *« l'absence de proposition de la ville »*. Il qualifie de *« regrettable »* une opération d'expulsion qui intervient alors que le gouvernement a décidé de faire un effort financier en faveur du logement.

La Ligue des droits de l'homme rappelle que *« tout individu a droit à un toit »*. Le Mouvement contre le rascisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) juge *« incompréhensible le silence du ministre du logement et des affaires sociales »*. Henri Malberg, président du groupe communiste au conseil municipal de Paris, exprime son *« émotion »* dans une lettre à Jacques Chirac. Les élus socialistes de Paris, ceux de Génération Ecologie, les Verts, la Jeunesse communiste se joignent à ces protestations. Les divers mouvements à l'origine de cette action ont décidé d'organiser une manifestation vendredi 3 septembre, entre l'avenue René-Coty et l'Hôtel de Ville, sur le thème de la crise du logement en Ile-de-France.

Les familles sont revenues, avec enfants et bagages, devant la Maison maternelle et ont passé la journée de vendredi sur le trottoir. Une nouvelle fois, dans la soirée, elles ont refusé l'hébergement provisoire en hôtel que leur propose la ville et ont passé la nuit dans un local squatté par des artistes, mais différent de celui de la nuit précédente.

Malgré cette pression, la position de la ville reste extrêmement ferme : pas de priorité à des demandeurs ayant occupé illégalement des locaux. Par ailleurs, les services municipaux ont apporté des précisions sur les projets de transformation de la Maison maternelle. Des travaux devraient y être entrepris dans les jours qui viennent pour ouvrir, au printemps 1994, une crèche de quatre-vingt-dix berceaux qui sera gérée par l'association La Maison enchantée.

Une expérience dans le 20ᵉ arrondissement

Dans l'une des ailes du bâtiment s'installera un centre d'accueil pour parents et enfants touchés par le virus du sida. La responsabilité en a été confiée à l'association Solidarité-Enfants-Sida (SOLENSI) qui, grâce à une centaine de bénévoles, quatre salariés permanents et des subventions publiques, fait fonctionner depuis deux ans un établissement du même genre, et encore unique en France, dans un appartement d'HLM du 20ᵉ arrondissement. SOLENSI reçoit dans une halte-garderie, ouverte tous les jours, des enfants de trois mois à six ans dont les parents séropositifs doivent aller à l'hôpital ou effectuer des démarches. Dans le 20ᵉ arrondissement, quarante-huit enfants ont été reçus l'an dernier, dont 30 % étaient eux-mêmes porteurs du virus. Un service équivalent sera ouvert avenue René-Coty.

Les parents menacés par le sida y trouveront un bureau d'écoute, de conseil et d'aide matérielle. Les militants de l'association assurent des gardes ponctuelles à domicile et accueillent la nuit, en urgence, des enfants dont les parents sont brusquement hospitalisés. Enfin, SOLENSI cherche des familles capables d'accueillir des enfants à plein temps et même définitivement si nécessaire. Le centre de l'avenue René-Coty proposera donc, non une aide médicale, mais un soutien social.

Selon Marie-Thérèse Hermange, adjoint de Jacques Chirac, chargé de l'enfance et de la famille, l'expérience menée dans le 20ᵉ arrondissement montre que ce type de centre d'accueil répond à un véritable besoin et qu'il est parfaitement accepté dans le quartier : *« La maison du 14ᵉ arrondissement*, explique-t-elle, *sera l'application du troisième volet de la politique de la ville, en matière de lutte contre le sida : prévention, dépistage, solidarité. »*

MARC AMBROISE-RENDU

JUSTICE

Après quatorze ans d'instruction à Périgueux

La première affaire de veau aux hormones se conclut par un non-lieu

L'information judiciaire qui avait déclenché en 1979 le boycottage du veau aux hormones par le mensuel *Que choisir* vient de se clore sur un non-lieu.

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

En 1979, la première grande affaire d'hormones française avait éclaté en Dordogne. Plusieurs dizaines de personnes avaient été inculpées par le juge d'instruction Alain Bressy d'infraction à la législation sur les fraudes et les œstrogènes, à la suite de perquisitions effectuées dans différentes régions de l'Hexagone. Le retentissement médiatique de cette opération avait incité le mensuel *Que choisir* à lancer le célèbre boycottage du veau aux hormones . L'information judiciaire avait immédiatement pris une dimension passionnelle. Quelques jours après avoir été incarcéré, un technicien vétérinaire s'était donné la mort dans sa cellule.

S'il n'avait pas cédé au désespoir, cet homme bénéficierait aujourd'hui de l'ordonnance de non-lieu rendue par Isabelle Delaquys, le dernier magistrat en charge du dossier au tribunal de Périgueux. Quatorze ans après les faits, le juge a considéré qu'il n'y avait pas matière à poursuivre les dix-sept personnes qui restaient encore inculpées. Plusieurs raisons sont évoquées pour justifier l'arrêt de cette instruction au long cours : l'usage des anabolisants reproché à l'époque au vétérinaire Georges Barre et à ses collaborateurs a été autorisé en 1984 sous certaines conditions par la loi Rocard, avant d'être interdit de nouveau par une directive de la Communauté européenne; les différentes pièces figurant au dossier ne rapportaient pas véritablement la preuve de la culpabilité des protagonistes et aucun acte de procédure n'était intervenu depuis 1986.

« Etrange coalition »

Aujourd'hui, comme en 1979, Georges Barre affirme qu'il a été la victime d'une « étrange coalition », regroupant des confrères jaloux de sa réussite et une multinationale pharmaceutique. Lorsqu'il a été dénoncé, ce fils de maquignon commercialisait au grand jour une préparation à base d'œstrabiol. Cette hormone naturelle contrevenait alors à la loi Ceyrac, qui interdisait l'emploi de susbstances anabolisantes dans l'alimentation du bétail. Les implants du docteur Barre, vendus bien moins chers que les produits autorisés à l'époque, commençaient à avoir une diffusion nationale. Aux yeux du vétérinaire périgourdin, ils étaient parfaitement inoffensifs, compensant seulement les carences en protéines imputables à la faible teneur en œstrogènes du lait écrémé en poudre utilisé dans les élevages en batterie.

Actuellement en poste à Bordeaux, le juge Bressy, qui s'était énormément investi dans ce dossier, ne souhaite ni commenter l'ordonnance de non-lieu ni polémiquer avec Georges Barre. *« Mon seul tort*, observe-t-il, *a été d'engager une expertise fondamentale sur les produits saisis alors que j'aurais dû renvoyer immédiatement les inculpés en correctionnelle pour infraction à la loi de 1905 sur les fraudes. »* Au dire d'Alain Bressy, il aura fallu treize ans à un collège d'experts pour parvenir à des conclusions qui justifient à ses yeux l'extraordinaire lenteur de la procédure. Ces experts auraient démontré que l'administration d'hormones entraînait une fixation anormale d'eau et détériorait la qualité de la viande, les consommateurs payant l'eau au prix de l'escalope.

DOMINIQUE RICHARD.

Une nouvelle révélation de sévices dans l'armée

Un caporal-chef du 3ᵉ RIMa de Vannes est mis en examen pour coups et blessures

Une nouvelle affaire de sévices dans l'armée, après celle de Fréjus, a eu lieu à Vannes (Morbihan), où un caporal-chef du 3ᵉ RIMa a été mis en examen pour coups et blessures volontaires sur subordonné à la suite d'une information ouverte par le parquet de Rennes. Il est soupçonné d'avoir violemment frappé trois jeunes engagés le 24 avril. Le caporal-chef Dominique Durand, 24 ans, mécontent de voir trois jeunes recrues ivres dans l'enceinte du camp militaire de Meucon, les aurait violemment giflées avant de les frapper à coups de pied. L'un des trois engagés avait dû subir une ablation de la rate. Ses camarades souffraient l'un d'une fracture de l'arcade sourcilliaire, l'autre de traumatismes aux reins et à la face.

Le colonel commandant le 3ᵉ RIMa avait requis l'intervention de la gendarmerie dès le lendemain des faits, déclenchant ainsi l'action du parquet. Déjà condamné par sa hiérarchie à quarante jours d'arrêts dont vingt à l'isolement, le caporal-chef Durand devrait comparaître devant la chambre militaire du tribunal de grande instance de Rennes à l'issue de la procédure d'instruction.

Une enquête parallèle est menée par le conseil d'enquête militaire pour décider d'éventuelles sanctions statutaires.

L'Association des usagers de l'administration (ADUA) et le comité d'action pour les droits de l'homme à l'armée déplorent que le juge délégué ait refusé de placer M. Durand en détention provisoire, ce qui *« risque d'être interprêté comme un acte de faiblesse »*.

Les suites du match Valenciennes-Marseille

La commission de discipline de la Ligue se réunira le 4 septembre

Six inspecteurs de la police judiciaire de Paris et du SRPJ de Lille se sont présentés, vendredi 27 août au matin, dans les locaux du groupe Bernard Tapie Finances (BTF), avenue de Friedland (Paris 17ᵉ), afin de prendre des photos des lieux. Ils agissaient sur commission rogatoire du juge Bernard Beffy, en charge du dossier du match Valenciennes-Marseille. De sources policière et judiciaire, on indique qu'il ne s'agissait pas d'une perquisition mais d'une *« visite »*, ayant pour objectif de compléter le dossier avec des documents photographiques. M. Tapie ne se trouvait pas dans les bureaux. La secrétaire générale de BTF, Noëlle Bellone, a refusé d'ouvrir le bureau du président de l'OM.

La commission supérieure juridique et de discipline (CSJD) de la Ligue nationale de football (LNF) se réunira samedi 4 septembre pour entendre les principaux protagonistes de l'affaire. Les auditions prévues les 27 et 28 août avaient dû être annulées en raison des demandes de report déposées par la plupart des personnes convoquées (*le Monde* daté du 27 août). Selon le réglement administratif de la LNF, elles ne peuvent plus demander un nouveau report. Mᵉ Philippe Missika, président de la CSJD, a souligné que les travaux de la commission ne seraient pas terminés avant la fin du mois de septembre. Dans l'attente d'éventuelles sanctions, l'OM devrait donc disputer le premier tour de la coupe d'Europe, les 15 et 29 septembre, contre l'AEK Athènes.

Contrairement aux propos du président de la LNF, Noël Le Graët, qui a estimé, vendredi 27 août, que *« l'UEFA ne pouvait retirer l'OM de la coupe d'Europe sans l'accord de la Ligue »*, l'avenir européen du champion de France semble toutefois menacé. L'UEFA a indiqué, vendredi, qu'un comité exécutif d'urgence se prononcerait sur la participation de Marseille en Coupe d'Europe si la Ligue confirme l'inscription du club dans cette compétition. Ce comité se réunira le 6 septembre.

L'organisme européen semble redouter d'avoir à exclure l'OM après les deux premiers tours, avec le risque d'avoir une Ligue des champions (phase finale à deux groupes de quatre clubs) faussée sur le plan sportif et pénalisée au niveau économique.

POINT DE VUE

Des dérives trop répandues

par Antoine Sanguinetti

La Ligue des droits de l'homme, selon sa vocation, a suivi attentivement l'affaire du 21ᵉ RIMa de Fréjus. Elle est née en effet, depuis bientôt cent ans, de l'affaire Dreyfus, premier scandale national provoqué par le mépris des armées pour les droits de l'homme et du citoyen. Dans cette ligne, et devant le malaise croissant des armées, son président, Henri Noguères, colonel de réserve, patriote et résistant incontesté du second conflit mondial, a fondé, il y a quinze ans, le CDLIM (Comité droits et libertés dans l'institution militaire), qu'il a personnellement dirigé jusqu'à sa mort.

Avant de réagir publiquement à l'affaire de Fréjus, la LDH a voulu observer la suite qui lui était donnée par l'institution. Elle a regretté de devoir constater le scénario habituel d'étouffement : sacrifice de quelques lampistes, livrés à la justice en couverture des responsables réels – moyennant quels marchandages ? –, prestations télévisées solennelles de deux porte-parole successifs des armées, dont l'une, intempestive, d'un contrôleur des armées étranger au corps de commandement. Après la condamnation de principe de *« faits inadmissibles »* – pouvait-il en être autrement ? – discours aussi lénifiant que spécieux : beau régiment, dont le colonel lui-même a *« porté plainte »* contre les fautifs ; mais les Français doivent bien voir que pour former et endurcir les engagés de régiments professionnels, on doit les mener durement.

Problèmes de méthode d'abord. Nul ne conteste la dureté nécessaire de l'entraînement physique et moral des soldats. Mais aucun entraînement ne saurait expliquer dans une démocratie les atteintes à la dignité de citoyens en uniforme. Il est faux, par ailleurs, que l'instruction militaire doive différer des recrues aux engagés, dont on doit faire des combattants au même titre, avec pour seule différence le temps qu'ils

La vérité ne serait-elle pas plutôt qu'il est moins risqué de brimer et humilier les engagés que les recrues, parce que leur choix de passer plus longtemps dans les armées pour se perfectionner dans une technique ou faire carrière les retient de se plaindre par crainte de représailles ultérieures ?

Problèmes de commandement ensuite. Tous les régiments français sont de beaux régiments, avec un beau passé en guerre, ce qui n'a rien à voir avec d'éventuelles carences d'encadrement à l'écart des combats, dans la routine des bases de temps de paix. Personne ne peut croire que l'instruction des engagés du 21ᵉ RIMa ait été abandonnée à quatre sous-fifres irresponsables, sans direction ni contrôle hiérarchique de leur action aux niveaux section, compagnie, ou plus. Car la formule de prise de commandement rappelle aux commandants d'unités, depuis le milieu des années 60, qu'ils sont personnellement responsables, à tous les sens du terme, de l' *« exécution des lois »* et de l' *« application des règlements »*. Ils sont donc tenus de faire respecter le droit de la République dans leur unité par les moyens de leur ressort et, pour certaines fautes graves, non pas de « porter plainte » auprès de la justice, mais de lui déférer les coupables. Faute de le faire en temps utile – à Fréjus, dès le suicide de Didier Boucher, au lieu d'attendre que la multiplicité des plaintes rende le scandale inévitable, – ils y sont eux-mêmes impliqués.

Négligence, incurie, imprudence

L'affaire de Fréjus, malheureusement, n'a rien d'exceptionnel. Le CDLIM a eu à se pencher, au fil des ans, sur un grand nombre de cas, au sujet desquels Henri Noguères a pu écrire qu'ils *« ne se réduisaient pas aux débordements de quelques excités, mais concernaient le fonctionnement quotidien d'un univers militaire*

quantaine d'affaires de brimades et sévices par an, débouchant plus souvent qu'on ne le croit sur un suicide, toujours suivi de non-lieu, au prétexte que l'homme s'est volontairement tué pour des raisons inconnues, étrangères au service, d'innombrables punitions contraires aux règlements tragiquement conclues parfois en crise cardiaque, et des centaines d'*« accidents »* mortels depuis la création du CDLIM, dus à la négligence, l'incurie, l'imprudence ou les infractions aux règles de sécurité de gradés de tous niveaux, dont la hiérarchie n'a pas la loyauté ni le courage élémentaires d'assumer la responsabilité – ni la volonté d'en corriger les causes – et dont une publication de la Ligue des droits de l'homme exposera bientôt un large échantillon caractéristique.

Ces affaires procèdent toutes, peu ou prou, de la mentalité dénoncée en 1982 à la commission de défense de l'Assemblée par le rapport Chauveau sur le recrutement et la formation des officiers, lui-même illustré peu après par le scandale du lycée militaire d'Aix-en-Provence. Formation menée autour de valeurs différentes de celles de la République, et que l'on résume parfois sous l'appellation de *« mystique de la virilité »* englobant le goût du risque inutile (trop souvent pour les autres), le culte de la force, et la nostalgie des mœurs féodales, le tout pouvant couvrir diverses formes de sadisme et d'immaturité.

Ces dérives sont aujourd'hui trop répandues chez trop de militaires français pour pouvoir espérer les éradiquer dans un délai raisonnable autrement qu'en accordant aux autres le droit d'association pour se défendre des abus, et créer la transparence sur le quotidien de nos armées. Le Parlement de Strasbourg en 1984 et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en 1989 l'ont recommandé à tous les pays de la Communauté. L'Allemagne l'a fait depuis des décennies. La LDH l'a

les entretiens que lui ont accordés les ministres de la défense depuis que le CDLIM existe. Il faudra pourtant bien s'y décider, pour redresser en particulier le comportement civique de certains officiers, si le pays ne veut pas se couper de plus en plus de ses armées.

► **L'amiral (c. r.) Antoine Sanguinetti est membre honoraire du comité central de la Ligue des droits de l'homme (LDH).**

Mort de l'archéologue Michel Brézillon

Un immense savoir

Michel Brézillon, ancien inspecteur général de l'archéologie, est mort à Lons-le-Saunier le 27 août. Avec lui disparaît une véritable encyclopédie de la préhistoire et de l'archéologie. Son savoir, immense, était parfaitement organisé dans sa mémoire en synthèse, à la fois larges et détaillées. Tous ses collègues le tenaient pour un homme de conseil, toujours disponible pour éclairer et suggérer, même s'il était pudique, secret et grand utilisateur de litotes.

Né à Vincennes le 24 juillet 1924, Michel Brézillon a fait des études brèves, avant d'entrer très vite dans la vie active. Il a occupé divers emplois (libraire à Saïgon notamment), avant d'« entrer en préhistoire » en 1957. Cette année-là, il devient l'adjoint d'Henri Lhote, chef de la mission archéologique au Tassili-N-Ajjer (Algérie), qui révélera au monde les fabuleuses peintures rupestres du Sahara. Sa carrière prend son essor en 1958, grâce à André Leroi-Gourhan, qui le prend comme assistant, en 1958.

Michel Brézillon fouille, à ce titre, les grottes d'Arcy-sur-Cure (Yonne) de 1958 à 1963 et maints autres sites, en particulier les campements magdaléniens de chasseurs de rennes à Pincevent (dans la commune de la Grande-Paroisse, Seine-et-Marne) découverts en 1964. C'est là que Michel Brézillon a mis au point la technique, désormais classique, de moulage en latex de sites préhistoriques. Sans ces moulages, l'image exacte des sites serait perdue à jamais, puisqu'il faut détruire la couche étudiée pour avoir accès aux couches sous-jacentes.

Il a été maître-assistant à la faculté des lettres et des sciences humaines de l'université de Paris (1965-1969), puis chargé d'enseignement de l'UER art et archéologie de Paris I. Mais même sans poste d'enseignant, il a toujours été disponible pour conseiller des jeunes ou moins jeunes chercheurs ou des journalistes.

Michel Brézillon a vite appris les techniques de fouilles. Outre celles au Tassili, il participe à des missions archéologiques en Nubie égyptienne, en Grèce, dans l'île japonaise de Kyushu, en Espagne, en Algérie. En 1960, il reçoit le Prix de l'exploration du président de la République.

Le travail sur le terrain

En France, de 1958 à 1977, il a dirigé plus de quarante fouilles de sauvetage. Il en était très fier. Mais plus encore, peut-être, d'avoir été directeur des antiquités préhistoriques d'Ile-de-France de 1969 à 1975. En même temps, il soutient une thèse de troisième cycle en 1966 et en 1973 une thèse d'Etat sur les industries du paléolithique supérieur mises au jour dans la grotte du renne d'Arcy-sur-Cure. Il a fait partie de nombreux conseils et commissions (dont le conseil supérieur de l'archéologie et la commission des monuments historiques), si bien qu'il n'a plus eu le temps de diriger des fouilles.

En 1979, le ministère de la culture l'a nommé inspecteur général de l'archéologie, ressuscitant un titre dont le dernier titulaire, paraît-il, avait été Prosper Mérimée... Michel Brézillon fut à ce poste, comme dans les autres, irremplaçable. Et c'est à juste titre qu'il a reçu le Grand Prix national de l'archéologie en 1987.

A la retraite, en 1986, il s'était installé trois ans plus tard à Orgelet (Jura) d'où sa famille était originaire. Déjà atteint par la maladie qui l'a emporté, il s'y est occupé à titre bénévole des fouilles faites dans le Jura, de la restauration de l'église d'Orgelet et il a dépouillé et mis en fiche une bonne partie des registres paroissiaux d'Orgelet.

Michel Brézillon laisse de nombreuses publications, en particulier le *Dictionnaire de la préhistoire* (Larousse) qui, paru en 1969 et réédité à plusieurs reprises, est toujours un ouvrage de base parfaitement lisible pour tous les publics.

YVONNE REBEYROL

HIPPISME

Le rapport des courses

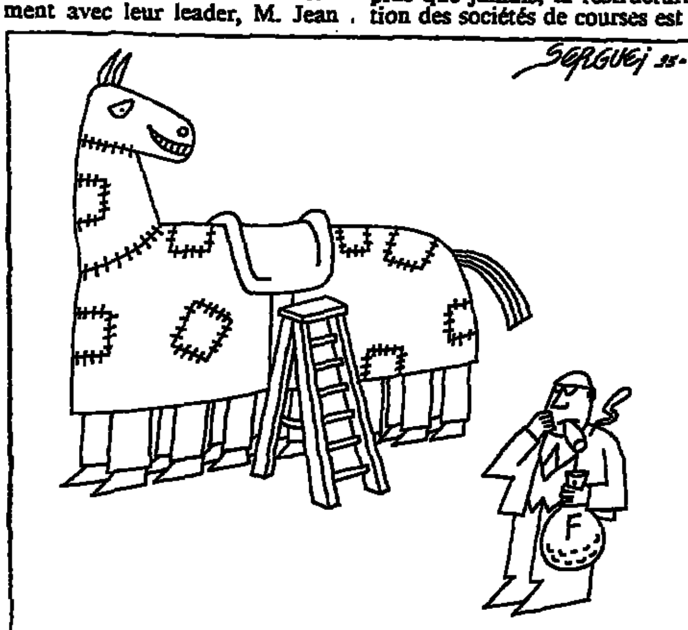
Suite de la première page

L'an dernier, les acheteurs du Proche-Orient avaient brillé par leur absence. Celle-ci avait été mal ressentie par les dirigeants du secteur, qui leur reprochaient de s'approprier une grande part des sommes distribuées en France sur les champs de courses avec des sujets importés, et sans offrir aucune contrepartie. Cette année, ils ont donc « renvoyé l'ascenseur ». Principalement le cheikh Al Maktoum (émirat de Dubaï), très décontracté en polo, accompagné de ses frères ; il s'amusait visiblement à payer presque n'importe quel prix des pur-sang qui lui plaisaient. Résultat : 13 millions de francs déboursés, près du quart des transactions.

Côté vendeurs : 93 haras offraient les produits de leur élevage. Toutefois, 13 d'entre eux présentant plus de 10 produits se taillaient la part du lion.

Amateurs ou professionnels

Devant ces grosses cylindrées, énormes puissances d'argent, les propriétaires français de base ont bien du mal à s'approvisionner et du mérite de continuer à faire courir. Par tradition ou par intérêt ? La question se pose. Un clivage très net vient d'apparaître, en effet, entre les professionnels et les amateurs. Les uns raisonnent en termes de marché, en hommes d'affaires. Ils veulent valoriser leur activité et prônent, comme l'expliquait leur porte-parole, M. Michel Henoshberg, professeur de sociologie à Nanterre, *« le raccourcissement du cycle pour une rentabilisation précoce des compétiteurs »*. En clair, il s'agit de lancer sur les pistes, exclusivement ou presque, à l'âge de 2 ou 3 ans, des jeunes chevaux, souvent des sprinters, qui seront tout aussi rapidement réformés ou revendus. Les autres, groupés dans l'association Paris-Province pour le galop français, s'opposent à cette théorie. Ils repoussent la politique du « je t'achète, je te jette ». Ils condamnent une logique privilégiant les courants de sang internationaux, principalement américains. Ils estiment avec leur leader, M. Jean d'Indy, directeur d'une agence de relations publiques, que *« la race française vaut surtout par sa longévité et sa tenue. Il faut pour la promouvoir développer des programmes rédigés en ce sens et renforcer sensiblement les circuits financiers favorisant ce type de chevaux »*.



Une solution moyenne pourrait consister en la création d'une marque de fabrique européenne. La politique communautaire est assez souple dans ce domaine et autorise un quota d'épreuves réservées aux « équidés locaux ». A la rentrée, une table ronde est organisée sur ces problèmes de fond à la Société d'encouragement et des steeple-chases de France. Elle risque d'être animée car, derrière une unité de façade pour l'aide à notre production, se cachent des intérêts financiers considérables : 915 millions de francs d'allocations par an.

Intérieur ou extérieur

Pour trancher, on cherche désespérément un arbitre. Car, plus que jamais, la restructuration des sociétés de courses est à l'ordre du jour. En décembre dernier, MM. Soisson et Malvy, alors respectivement ministres de l'agriculture et du budget avaient obtenu, contre une aide de plus d'1,5 milliard sur cinq ans, l'assurance de réformes internes.

Pour le trot, il s'agissait d'une diminution des naissances, qui commence d'être diligentée. Dans le galop, cela passait par la mise en place d'un groupement d'intérêt économique (GIE), avec, à sa tête, un PDG doté de larges pouvoirs et la mission d'imposer des économies drastiques pour redresser la filière, en pleine dérive financière. Cela suppose une réduction d'un quart du personnel (plan social), une fusion des trois sociétés de courses de la spécialité, la suppression d'au moins un hippodrome en région parisienne mais aussi, une relance par la promotion, et un meilleur contrôle du système de distribution des prix de courses favorisant actuellement les nouvelles écuries, alors que les petites entreprises sont toutes en déficit.

Un homme de l'extérieur

Pour occuper ce poste de confiance, les comités associatifs, qui disent *« craindre une nationalisation rampante »*, ont proposé soit un gentleman du sérail, Serge Landon, sur le point de quitter la direction de Nestlé ; ou Jean-Luc Lagardère, président de Matra-Hachette, prêt à se sacrifier sur l'autel du cheval. Les pouvoirs publics, et principalement le ministère du budget, échaudés par une précédente expérience désastreuse, semblent préférer la nomination d'un homme de l'extérieur. Ils ont proposé d'abord la candidature de Jean-Dominique Comolli, actuellement directeur des douanes, qui a été récusé. Le gouvernement présente maintenant Pierre Charron, un proche de Jacques Chirac, homme de communication, qui a eu une expérience à la Française des Jeux.

Pour essayer de faire entendre raison à ses pupilles, le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, est allé, vendredi 27 août, à Deauville, où il a rencontré les dirigeants hippiques. Il ne leur a pas caché que, selon la réponse donnée à cette proposition dans les jours à venir, on signera ou non le gros chèque tant attendu par ces messieurs des courses.

GUY DE LA BROSSE

MÉDECINE

Faute de crédits

Le CHU de Tours renonce à une transplantation cardiaque

Le service de chirurgie cardiaque du CHU de Tours a dû renoncer, jeudi 26 août, à effectuer une transplantation cardiaque sur un patient, car le quota d'intervention de ce type, déterminé d'après le budget global de l'hôpital, avait été atteint.

Le CHU de Tours a été prévenu, mercredi 25 août, qu'un cœur était disponible pour une transplantation, selon le quotidien *la Nouvelle République du Centre-Ouest* . Aussitôt, le personnel s'était préparé pour l'opération, sans toutefois alerter le malade. La direction de l'hôpital a alors prévenu les chirurgiens que l'intervention n'était pas possible, faute de crédits. Du même coup, le cœur compatible a été adressé au CHU de Rennes pour être greffé sur un autre patient.

La direction du CHU a publié un communiqué précisant les points suivants : *« Le CHU a obtenu en 1993 les moyens budgétaires de réaliser quatre transplantations cardiaques. Chaque greffe représente un coût de 511 000 francs. La quatrième transplantation a eu lieu au mois d'août. La liste des patients en attente de greffe du cœur comprend quatre personnes. Les médecins responsables du service de chirurgie cardiaque sont en train de transférer cette liste de quatre patients sur plusieurs centres de transplantation de la région parisienne. Les chances thérapeutiques des malades ne sont pas entravées par ce transfert. Les nécessités de transplantation des patients ne présentent pas, selon les médecins, de degré d'urgence »*. Précisant que si le malade avait été dans un état clinique tel qu'une greffe cardiaque s'avérait nécessaire dans les plus brefs délais, la question du coût ne se serait pas posée, la direction du CHU a toutefois décidé de demander une dotation budgétaire exceptionnelle pour réaliser quatre greffes de cœur supplémentaires pour 1993. Cette question figurera à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration le 10 septembre .

Interrogé sur RTL, le professeur Christian Cabrol, président de France-Transplant, a déclaré que le refus, par la direction du CHU de Tours, de laisser son service de chirurgie cardiaque pratiquer une greffe parce qu'elle aurait dépassé le quota fixé *« est une chose tout à fait habituelle »* qui *« ne se produit que dans les cas non-urgents »*. *« On dit toujours que la santé n'a pas de prix*, a ajouté le professeur Cabrol, *mais elle a un coût. Il se trouve qu'à Tours le quota était atteint, et il était prévu que l'équipe demanderait à chaque fois au directeur s'il pouvait mobiliser les fonds nécessaires. Ca n'a pas été possible dans ce cas particulier »* .

Un déficit d'organes

Dans un communiqué publié vendredi 27 août, France- Transplant a précisé qu'après la décision du CHU de Tours de ne pas procéder à une nouvelle greffe cardiaque, elle a alerté aussitôt l'équipe de Rennes qui avait également un receveur compatible – inscrit comme celui de Tours sur le registre national des malades en attente de greffe – qui a pu bénéficié du greffon. Selon France-Transplant, *« le nombre de greffes n'est pas limité en France par des problèmes budgétaires – même si certains ajustements sont nécessaires pour éviter des cas comme celui du malade de Tours – mais plutôt par un manque de dons d'organes »* .

Même réaction au ministre de la santé où l'on précise qu'en 1992, 3 220 transplantations d'organes ont été réalisées en France, soit 11,5 % de moins qu'en 1991. Pour les greffes cardiaques uniquement, 632 malades ont reçu un nouveau cœur en 1991 et seulement 559 l'année suivante.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux
et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
Président directeur général :
Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction :
Jacques Guiu.
Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale
de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTPASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
301 MON 01 PP.Paris RP
Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

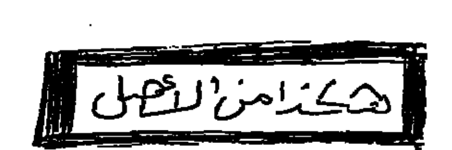
EN BREF

☐ **Morts par surdose dans l'Hérault : cinq personnes mises en examen.** – Cinq personnes ont été mises en examen, vendredi 27 août à Montpellier (Hérault), pour *« acquisition, détention et offre de stupéfiants »* pour trois d'entre elles, additionné du chef d'*« usage de stupéfiants »* pour les deux autres. Ces mises en examen font suite à l'ouverture, mercredi 25 août, d'une information judiciaire, après la mort par surdose d'une toxicomane le 10 août (*le Monde* du 27 août). Cinq autres personnes sont décédées depuis. Les enquêteurs, qui cherchent une éventuelle source unique d'héroïne pure ou frelatée, n'ont pour l'instant pas établi un lien direct entre toutes les personnes mises en examen.

☐ **Six morts et neuf blessés dans un carambolage sur l'autoroute A6.** – Six personnes ont été tuées dans un carambolage, survenu samedi 28 août, vers 4 h 20, sur l'autoroute A6, entre Auxerre et Paris. L'accident entre un poids lourd et neuf voitures de tourisme s'est produit près de Courtenay (Loiret), à hauteur de Savigny-sur-Clairis (Yonne). Un simple accident a d'abord immobilisé trois véhicules de tourisme, un poids lourd est ensuite venu heurter ces véhicules, et six autres voitures sont entrées en collision, l'une d'entre elles venant s'encastrer sous le camion. Neuf blessés, dont trois grièvement, ont été dégagés par les sauveteurs. La circulation dans le sens Lyon-Paris a dû être déviée par Auxerre-Nord et Courtenay.

☐ **Hold-up avec prise d'otage près de Bordeaux.** – M. Lusseau, directeur d'un supermarché à Talence, dans la banlieue bordelaise (Gironde), pris en otage au cours d'un hold-up, vendredi 27 août, a été retrouvé sain et sauf à San-Sebastian (Espagne) dans la soirée. Un malfaiteur, armé d'un fusil à pompe, vêtu d'un bleu de travail et d'une cagoule, qui s'était emparé de la recette du jour (plusieurs centaines de milliers de francs) vendredi vers 17 h 30, l'avait contraint à l'accompagner dans sa fuite en voiture. Le plan « Epervier » a été déclenché pour retrouver le malfaiteur.

☐ **FOOTBALL : Championnat de France.** – L'AS Monaco et l'Olympique de Marseille ont fait match nul, 0-0, vendredi 27 août, en principauté, lors d'une rencontre avancée comptant pour la sixième journée du championnat de France de première division.



AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Le Premier : 17 h et 22 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). Les Précieuses ridicules : 20 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : 18 h et 21 h.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Marie l'incune : 19 h 30. Sur le dos d'un éléphant : 21 h, dim. 17 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55).Dim. Les Champêtres de joie : 20h30. Tiens bon! : 21h.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Zappeurs : 20 h 15. Le Graphique de Boscop : 21 h 30.Dim. Nous sommes tous des lapins à six pattes : 20h. Chaud... mais pas fatigué : 21 h 15. Artus de Penguern : 22 h 30
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). La Lettre : 18 h 30, dim. 15 h. Le Cid : 20 h 30, dim. 17 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h, dim. 15 h 30.
DUNOIS (45-84-72-00). Cosi fa Da Ponte ou la Croisière de l'improvisateur : 21 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). L'île des esclaves : 19 h, dim. 15 h. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. La Mouette : 21 h.Dim. Le Mariage de Figaro : 16 h.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Vent de folie : 20 h 15.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Eté 36 chez les Pujols : 20 h. Le Jardin des cerises : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. Ah! Si j'avais un nom connu, vous verriez comme je serais célèbre : 20 h. Personne n'est parfait : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Atout coeur : 21 h.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Tonnelle d'été : 15 h.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Les Palmes de M. Schutz : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Patrick Timsit : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bruno Lugan : 20 h 30.
PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Embrassons-nous, Folleville! : 15 h et 18 h 30. Le Voyage de M. Perrichon : 16 h 30 et 20 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Backswing : 20 h 30.
RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 16 h et 21 h.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Allais nous plaît : 20 h 30. Le Défunt ; Edouard et Agrippine : 22 h.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Improvizafond : 20 h 30.
THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Elie Kakou : 20 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Jeunes Pères : 20 h 30. Starmaniac : 22 h.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Union libre : 20 h 15.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chanté bien ordonnée : 21 h.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Western-solo : 20 h, dim. 15 h. Eternel Tango : 21 h. Help ! Le Chippendale ou l'homme de leur vie : 22 h 30.
THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Dom Juan : 15 h et 20 h 45.
TOURTOUR (48-87-82-48). L'Heure espagnole : 19 h. Les Rendez-vous : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Les Acrobates : 21 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

L'Espionnage, un genre impur : Ballade pour un voyou (1962), de Jean-Claude Bonnardot, 14 h 30 ; Mr Moto's Last Warning (1939, v.o.), de Norman Foster. Sherlock Holmes in Washington (1943, v.o.), de Roy W. Neill, 16 h 30 ; l'Affaire Russicum (v.f.), de Pasquale Squitieri, 19 h ; la Maison Russie (1990, v.o. s.t.f.), de Fred Schepisi, 21 h 15.

DIMANCHE

L'Espionnage, un genre impur : Si j'étais un espion (1967), de Bertrand Blier, 14 h 30 ; The Spy Ring (1938, v.o.), de Joseph H. Lewis, Bombs over Burma (1943, v.o.), de Joseph H. Lewis, 16 h 30 ; Allemagne 90 (1991), de Jean-Luc Godard, 19 h ; la Sentinelle (1992), d'Arnaud Desplechin, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

Portraits de Paris : l'Amour contrarié : la Jalousie (1990) de Christophe Loizillon, les Baisers de secours (1989) de Philippe Garrel, 14 h 30 ; l'Amour passion : A la Varenne (1933) de Jean Dréville, Casque d'or (1952) de Jacques Becker, 16 h 30 ; l'Amour tout court : Une histoire d'eau (1958) de François Truffaut et Jean-Luc Godard, les Mauvaises Fréquentations (1966) de Jean Eustache, les Veuves de quinze ans (1966) de Jean Rouch, Tous les garçons s'appellent Patrick (1957) de Jean-Luc Godard, 18 h 30 ; Beau Paris : la P'tite Lili (1928) d'Alberto Cavalcanti, Prix de beauté (1930) de Augusto Genina, 20 h 30.

DIMANCHE

Portraits de Paris : French Paris : Paris au printemps (1939), Midnight (1939, v.o. s.t.f.) de Mitchell Leisen, 14 h 30 ; Paris argentin : les Trottoirs de Saturne (1985) de Hugo Santiago, 16 h 30 ; Paris branché : Christo in Paris (1990, v.o. s.t.f.) de David et Albert Maysles, Susan Froemcke, Deborah Dickson, Carnet de notes sur vêtements et villes (1989) de Wim Wenders, 18 h 30 ; Paris latin : Querelle de jardins (1982) de Raul Ruiz, Belle de jour (1966) de Luis Bunuel, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A TOUTE ÉPREUVE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).
ALARME FATALE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18).
AMANTS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36).
ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Utopia, 5• (43-26-84-65).
BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19• (40-05-80-00).
BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, 2• (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BENNY & JOON (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
BODYGUARD (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
BOXING HELENA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9• (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13• (36-68-75-55).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).
LA CAVALE DES FOUS (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Gobelins, 13• (36-68-75-55) ; Miramar, 14• (36-65-70-39).
LA CHAMBRE 108 (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8• (45-61-10-60).
CHUTE LIBRE (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
CIBLE ÉMOUVANTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9• (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
COMMENT FONT LES GENS (Fr.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).
LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19• (40-05-80-00).
DENIS LA MALICE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14• (36-65-70-39) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
DUEL A ICHIJOJI (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9• (48-24-88-88).
L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Le Balzac, 8• (45-61-10-60).
ÉPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
FANFAN (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55).
FIORILE (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).
JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
JE M'APPELLE VICTOR (Fr.) : Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55).
KALAHARI (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
LAST ACTION HERO (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2• (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55).
LA LÉGENDE DE MUSASHI (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9• (48-24-88-88).
LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).
MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6• (42-22-72-80) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).
MAD DOG AND GLORY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).
MADE IN AMERICA (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
MÉTISSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79).
MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
MUSASHI, UN FILM EN TROIS ÉPOQUES (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9• (48-24-88-88).
MY OWN PRIVATE IDAHO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09).
NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19• (40-05-80-00).
NOM DE CODE : NINA (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10• (47-70-21-71).
LES NUITS FAUVES (Fr.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (36-65-70-38).
L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5• (43-54-42-34).
LA PART DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13• (36-68-75-55) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22).
PASSION FISH (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5• (43-54-42-34).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
POSSE, LA REVANCHE DE JESSIE LEE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2• (36-68-75-55).
PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Les Montparnos, 14• (36-65-70-42).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).
4 NEW-YORKAISES (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).
RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Utopia, 5• (43-26-84-65).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
SANTA SANGRE (Mex., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86).
SIDEKICKS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).
SWING KIDS (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).
LE SYNDICAT DU CRIME 1 (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).
LE SYNDICAT DU CRIME 2 (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
THE CRYING GAME (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82).
LES TORTUES NINJA 3 (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55).
TRACES DE SANG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 ; 36-65-70-82).
UN, DEUX, TROIS, SOLEIL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2• (36-68-75-55) ; Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (36-68-75-55) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55) ; Miramar, 14• (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15• (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22).
UN FLIC ET DEMI (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18).
UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41).
UNE BALLE DANS LA TÊTE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).
UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).
UNE FAMILLE FORMIDABLE (It., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9• (36-68-75-55).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).
LES VISITEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2• (36-68-75-55) ; Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LA VOIE DE LA LUMIÈRE (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9• (48-24-88-88).

LES FILMS NOUVEAUX

L'HOMME SUR LES QUAIS. Film franco-allemand-canadien de Raoul Peck, v.o. : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6• (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8• (45-61-10-60) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (36-65-70-38) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2• (36-68-75-55).

HOT SHOTS ! 2. Film américain de Jim Abrahams, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, 9• (36-68-75-55) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

SLIVER. Film américain de Phillip Noyce, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2• (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22).

LA SOIF DE L'OR. Film français de Gérard Oury : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES PRINCES DE LA VILLE. Film américain de Taylor Hackford, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2• (36-68-75-55) ; Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES SÉANCES SPÉCIALES

L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65) 18 h 10.
ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19• (42-09-34-00) 19 h.
ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.
BLUE VELVET (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 0 h 05.
BRAINDEAD (néo-zélandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 0 h 25.
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19• (40-05-80-00) 19 h, 21 h.
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 19 h.
LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) 18 h 30.
LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h 10.
L'EUNUQUE IMPÉRIAL (Chin., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 16 h.
GROCK (Suis.) : Ranelagh, 16• (42-88-64-44) 18 h.
INDOCHINE (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h 15.
JIMI HENDRIX AT WOODSTOCK (A., v.o.) : Max Linder Panorama, 9• (48-24-88-88) 0 h 30.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 17 h.
LE LAURÉAT (A., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 30 AOUT

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois, L. A. Lavigne).

« L'Opéra-Garnier, chef-d'œuvre du second Empire » (limité à trente personnes), 11 h 30, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« Le parc Monceau et ses hôtels », 14 h 30, métro Monceau (Mme Cazes).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Haulier). « Deux petits cimetières-musées : Saint-Pierre (spécialement ouvert) et Saint-Vincent », 14 h 45, sortie supérieure du funiculaire (V. de Langlade).

« Le Musée du Grand-Orient et l'histoire de la franc-maçonnerie » (limité à trente personnes), 15 heures, 16, rue Cadet (Monuments historiques).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois », 15 heures, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Promenade à travers le vieux Montmartre », 15 heures, sortie du métro Anvers (Paris et son histoire).

CHEZ LES PEINTRES

Lydia Dona, les charmes de l'ambiguïté

Après Frank Stella (1er-2 août), Malcolm Morley (8-9 août), Ellworth Kelly (15-16 août), et Eric Fischl (22-23 août), Philippe Dagen poursuit son exploration de la peinture américaine en rendant visite à Lydia Dona. La semaine prochaine, pour la fin de cette série, ce sera le tour de Roy Lichtenstein.


GÉRARD RONDEAU

Un atelier dans Soho, où il y en a tant, aménagés dans d'anciens entrepôts et d'anciennes fabriques. Un atelier long, étroit et peu meublé. Murs de briques, plancher en assez mauvais état. Les fenêtres s'ouvrent sur la passerelle d'un escalier métallique, l'un de ces escaliers photogéniques en zig-zag qui zèbrent les façades des immeubles. Dans un coin, la cuisine. Devant les fenêtres, une table de bois, pour les pots de peinture. Appuyées aux murs, des toiles récentes. Il n'y a rien d'autre chez Lydia Dona.

Ses toiles échappent à toute description simple comme à toute catégorie préétablie. Abstraites? Si l'on veut. Mais chargées de diagrammes, d'inscriptions et de signes que l'on croirait sortis d'un manuel d'informatique ou d'un cours de physique nucléaire. Colorées? Assurément. Colorées de rose vif, vert amande, orange cadmium, pourpre et violet hortensia. Mais le noir domine cependant la plupart d'entre elles, un noir qui découpe triangles et trapèzes dans le rectangle du format. C'est du reste sur ces surfaces mates et obscures que sont tracées les inscriptions et esquissés les schémas mathématiques, comme pour évoquer un tableau de classe. Expressionnisme gestuel? Non, quoique le dripping, les coulures et les éclaboussures ne soient pas rares. Pop? Pas le moins du monde, en dépit de l'abondance des allusions techniques.

Les titres aideraient-ils? Il est permis d'en douter à la lecture de ceux qui désignent les derniers tableaux achevés, *Mille plateaux de triangulation et les lieux de l'excès* ou *Etats d'infiltration dans le réel, l'absence, le symbolique et le sémiotique*. Avant, il y avait eu par exemple *Quatre fractures dans la machinerie abstraite de l'ambivalence* et *Vides moléculaires et zones obliques du regard*. Lydia Dona s'amuse de leur longueur et de leur côté rébarbatif. «*Mes titres? Ils sont si difficiles à inventer... Il faut qu'ils suggèrent le contexte, qu'ils interdisent toute lecture formelle de la toile – et qu'ils indiquent ce qu'elle a de pervers.* »

Peinture philosophique et «perverse» donc, frottée d'allusions à Deleuze et Guattari, aux sciences exactes, à la génétique et à l'optique? Dona cite aussi volontiers Bataille et Breton, Borges et Blanchot, et ne craint pas d'admettre que son œuvre repose sur une culture et une réflexion théoriques lentement amassées et développée. A Hunter College, elle a été l'étudiante de Rosalind Krauss. «*J'ai découvert là la sémiologie. Ma première véritable exposition personnelle, je l'ai faite en 1985, dans une galerie de l'East Village, au moment où régnait la mode de Baudrillard. Il n'était question que de simulations, de simulacres et de reproductions. Jeff Koons en était à ses débuts et les artistes ne parlaient que de ça – et de la réalité commerciale aussi. Etre peintre, alors, paraissait parfaitement ridicule. Une activité tabou. Mais bon...*

» A vingt deux ans, je suis arrivée à New-York – je venais d'Israël, j'avais passé quelques mois dans l'atelier de Richter à Düsseldorf. J'avais une valise en tout et pour tout. Je me suis retrouvée à la School of Visual Arts dans la classe de Keith Haring, avec tous ceux qui sont devenus les graffitistes. Moi, je faisais une peinture abstraite qu'ils jugeaient ennuyeuse. Ils me reprochaient d'être beaucoup trop sérieuse et travailleuse. Ils se moquaient de moi, à vrai dire.

» Ce qui m'intéressait alors? Polke et Richter, parce qu'ils ont réévalué la peinture contre le ready-made – c'est ainsi que je les vois. Je pensais aussi à Barnett Newman et à Clifford Still. »

Réévaluer la peinture, dans un temps où sa mort était annoncée de temps en temps, régulièrement? «*Oui. Il me semble qu'il serait temps d'une évaluation critique de Marcel Duchamp, temps d'une geste critique qui transforme le ready-made et le fasse basculer dans l'ordre de la peinture. C'est une des raisons qui me poussent à utiliser des éléments mécaniques, des fragments de technologie, des pièces de moteurs. Il faut que la mariée déshabille à son tour les célibataires.* » Rire, qui n'enlève rien au sérieux de la déclaration. A l'évidence, le propos n'est ni de circonstance ni de hasard, mais la conclusion d'une pensée argumentée et claire.

«Une sorte d'aérobic funèbre»

Pensée qui n'épargne pas les contemporains et les gloires établies. «*La peinture américaine a grandi à l'ombre du formalisme selon Greenberg, d'un rêve d'héroïsme et du culte de la nouveauté. Je ne veux pas de cet art héroïque – et phallocratique – ni d'une peinture qui soit explosion émotionelle... Entendons-nous. Dans les œuvres de Newman, l'espace vide est celui du sublime. Le mien n'est ni sublime ni métaphysique. Les questions de Newman ne sont plus les miennes, ne serait-ce que parce l'époque a changé. Ces données n'ont plus de sens.*

» Que reste-t-il de cette peinture? Un cadavre gonflé par une sorte d'aérobic funèbre, un cadavre dans lequel une respiration est artificiellement insufflée. En touchant son épiderme, on effleure la peau des systèmes. Ce dont je rêve, c'est d'un virus culturel, d'un virus d'excès, qui infecte ces systèmes et les rendent inopérants. »

La comparaison interloque, d'autant que rien ne trahit chez celle qui l'énonce emportement ou ressentiment. Elle annonce froidement la fin d'une époque. «*Il faut liquider les systèmes, mettre les codes et les catégories en pièces. Si le centre de mes tableaux est souvent vide, c'est délibérément. Il n'y a plus de centre, il n'y a plus de sens centré – rien que des périphéries et des troubles.* » Ses œuvres sont conçues et exécutées selon une méthode qui met en lumière ce principe de désordre et d'effondrement généralisés – tableaux tout entiers d'oppositions, de tensions et de divisions.

Deux principes d'exécution servent ensemble et concurremment, le «drip» – la coulure – et le «grid» – la grille, le quadrillage. «*Pour le drip, c'est bien simple. Je laisse couler les couleurs sur la toile à la verticale et je contrôle leurs glissements et leur expansion. Je les dirige. Ces coulures, pour moi, sont liées à l'idée d'un liquide organique vital, un liquide dans lequel la réalité serait contenue, si l'on peut dire.*

» La grille, c'est, à l'opposé, une construction géométrique et régulière que je construis et détruis alternativement, un plan urbain. En associant les deux, j'obtiens une unité qui se divise, qui se décompose à mesure qu'on l'examine. »

Division en effet, juxtaposition d'éléments hétérogènes qui déconcerte le regard. «*D'autant plus que j'emploie trois matériaux différents, qui renvoient à trois codes picturaux distincts : la laque, l'acrylique et l'huile. La toile commence par un monochrome à l'acrylique. Là-dessus, au crayon, je trace la grille. Puis, je la divise et la redivise à l'aide de bandes de papier collant en fragments et compartiments.*

» Quand ce travail de composition est achevé, j'interviens en dripping dans certaines parties et, dans d'autres, j'accomplis un véritable travail de peinture à l'huile, une peinture plus proche de l'illusionnisme et de la représentation. La pièce se trouve de la sorte fragmentée et parcourue de tensions antagonistes, les parties les plus peintes *s'opposant aux vides. Il y a des excès de plein et des excès de vide, séparés et réunis à la fois. L'œil doit circuler et recirculer d'une partie de la toile aux autres* ».

«Nous sommes des molécules»

La stratégie qu'elle applique a d'autres procédés et d'autres instruments, dont le chromatisme n'est ni le moins efficace ni le moins violent. «*Il faut que l'œil soit excité par les couleurs. Celles que je préfère, ce sont les couleurs interdites par l'enseignement formaliste, les couleurs les plus décoratives et vulgaires, un vert médical, un rose de vernis à ongles, toutes les teintes tabous qui ne peuvent passer ni pour symboliques ni pour allusives. Et, dans ces couleurs, je choisis les tons intermédiaires, ni chauds ni froids.*

» Je ne veux ni de l'un ni de l'autre, ni le gestuel ni le rigide, ni l'asbtraction ni la représentation. J'aime l'ambiguïté. Je veux être dans l'entre-deux pour que les tableaux soient plus subversifs. Je veux entrer dans la réalité contemporaine, celle des systèmes en chute. »

Cela dit avec autant de calme que de résolution, comme s'il allait de soi que le monde contemporain est celui de la déréliction et de l'effondrement des systèmes. Dans la conversation de Lydia Dona, l'idée revient de manière presque obsessionnelle, quelle que soit la métaphore dont elle use. La déréliction, la décomposition, l'émiettement, le pourrissement, l'approche de l'anéantissement la fascinent. «*Obsession? Elle est très ancienne alors. Je me souviens qu'en 1973, à Jérusalem, à l'école d'art où j'étais inscrite, j'ai eu l'idée de fabriquer un rocher artificiel. Je m'étais servie de polyester et de sable pour le construire, en plein air. Le soleil et la chaleur étaient si intenses que tout a fondu. Le lendemain de sa fabrication, le rocher avait coulé. Je crois que cet accident m'a impressionné de deux manières, en me révélant le plaisir qui naît de la transformation des objets et en m'incitant à travailler avec des liquides, des fluides, des matériaux instables.* »

Puis, sans transition, comme si elle poursuivait une auto-analyse qui ne pourrait s'en tenir à une seule anecdote, fût-elle symbolique : «*Mes parents sont médecins, mon mari est médecin. Mon rapport au corps n'en est que plus bizarre, un rapport partagé entre attirance et répulsion, troublé par une sorte d'obsession de la biochimie. Grâce à elle – ou à cause d'elle? – la conscience que nous avons désormais de notre corps est une conscience chimique – si l'on peut dire – et non plus une conscience extérieure ou visuelle. Nous sommes des molécules, des agrégats de molécules.*

» J'essaie de mettre la peinture dans une lumière qui donne de sa réalité une sensation comparable à cette conscience chimique du corps – il faut que les couleurs aient ce côté chimique et instable, qu'elles suggèrent une photosynthèse permanente. Ou même qu'elles donnent à sentir leur moisissure, des modifications intérieures – moléculaires – des pigments. Que le corps de la peinture soit comme le corps humain. »

Continuant, logiquement : «*C'est si vrai que je n'emploie que des formats de proportions humaines, à la différence des expressionnistes abstraits, qui ont mis les formats démesurés à la mode. Je veux des toiles de la largeur de mes bras écartés, des toiles que j'accroche et qui aient une sorte de relation corporelle avec la pièce où elles sont accrochées.*

» En fait, c'est ça : je veux que la peinture soit à hauteur de plexus, qu'elle puisse être regardée comme une radiographie humaine – et non pas comme un paysage, à l'inverse de la tradition américaine. Ma peinture, je la veux en liaison avec les objets, par opposition à un art déshumanisé, sans contact avec le corps, le corps du peintre autant que le corps du spectateur... Qu'elle fasse corps, vraiment. Et un corps sexué, d'une sexualité perverse – de synthèse, ni masculine ni féminine, d'un troisième sexe qui n'est pas la négation du mâle et du femelle mais leur conjonction. Une multiplicité réunie. »

Une ambivalence permanente

Equivoque, contradictoire, ambiguée, lourde de références organiques et corporelles, telle se veut la peinture de celle qui se dit en état d'«*ambivalence permanente*», une ambivalence qui serait la marque distinctive du présent. Loin de refuser tout rapport entre son art et l'histoire contemporaine, Lydia Dona entend préciser le mode de leur liaison : connivence, résonance, inscription. «*Ma peinture est dans l'histoire, si l'on entend par là une peinture qui ne soit pas dans l'instant, mais une peinture qui prend du champ, qui prend le temps de porter un regard plus pénétrant et plus complexe sur la réalité. Un regard plus attentif. Elle est liée à l'Amérique et à New-York. A l'Amérique parce que la culture américaine vit en permanence une crise d'identité qui favorise les transformations, par opposition à l'Europe, où l'abondance de l'héritage rend la flexibilité moins aisée. Ici, il y a de l'espace et il n'y a pas de règles.*

» Et liée à New-York parce que je ne peux pas m'imaginer travaillant ailleurs. Mon environnement me dicte mes conceptions. A New-York, j'observe partout l'alternance de la congestion et du vide, le bruit permanent et le silence, l'anonymat et l'intimité. Quand je voyage, je ne peins pas, je ne dessine pas non plus, je lis ou j'écris une sorte de journal qui n'en finit pas. »

Rien d'étonnant alors à ce que Lydia Dona se sente d'une génération, sinon d'un mouvement, un mouvement qui n'a pas de nom, seulement quelques préoccupations et convictions communes. «*Ma peinture a des affinité avec celles de David Reed, de Jonathan Lasker ou de Stephen Ellis, qui sont aussi mes voisins. Avec des peintres tels qu'eux, il m'est possible d'entretenir un véritable dialogue, tout en sachant très nettement que nos œuvres sont extrêmement différentes. Nos affinités sont ailleurs, peut-être du côté de notre compréhension de l'époque ou du côté de l'ambiguïté, construction et déconstruction indissociablement entrelacées.* »

Derrière elle, une toile juste achevée : un ovale presque vide en occupe l'essentiel. Aux angles sont rejetés, comme écrasés par leur nombre et leur densité, des ombres, des coulures et des signes. Des lignes parallèles partent des bords pour tendre au-dessus du vide une grille ou un filet mais ne peuvent se rejoindre. Au contact de l'ovale, elles perdent leur netteté et s'effacent, dévorées par la couleur. «*L'ovale est comme un œuf ou comme un œil. C'est aussi un trou noir qui aspire et absorbe ce qui se se trouve sur ses marges... Je peins les vestiges de cette destruction, des fragments. Je poursuis des fantômes. Notre âge est celui des fantômes et je fais donc une peinture de fantômes.* »

PHILIPPE DAGEN

• Lydia Dona est née en 1955 en Roumanie. Quand elle a six ans, elle émigre avec ses parents en Israël, où elle suit l'enseignement de la Bezalel Academy of Art, de Jérusalem, de 1973 à 1977. En 1978, elle s'établit à New-York et s'inscrit à la School of Visual Arts, puis au Hunter College.

A partir de 1985, elle accomplit de nombreuses expositions personnelles à New-York, à Amsterdam, à Zurich et à Paris (à la Galerie des Archives en 1992). Elle participe également à de nombreuses expositions de groupe à New-York et dans plusieurs villes américaines et européennes.

Lydia Dona vit et travaille à New-York.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

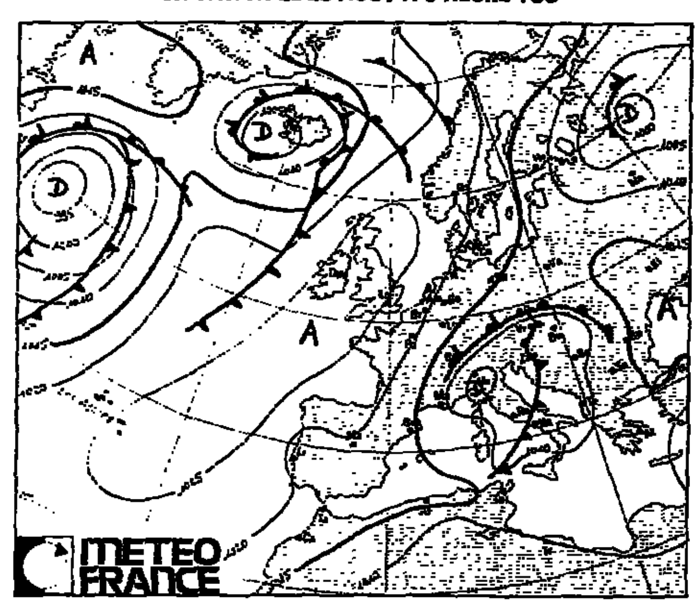
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

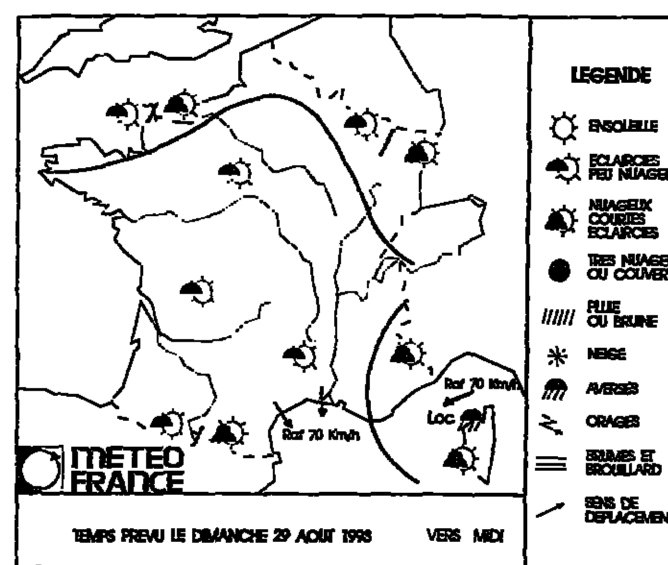
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 AOÛT A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 29 AOÛT 1993



Dimanche : ensoleillé mais pas très chaud. – Le soleil arrivera à s'imposer un peu partout : dans l'intérieur, il faudra toutefois parfois attendre la dissipation de quelques bancs de brume ou brouillard, avant que le soleil ne s'impose largement. Sur les côtes de la Manche, ainsi que sur les régions proches des frontières du Benelux et de l'Allemagne, le soleil sera souvent contrarié par des nuages peu épais.

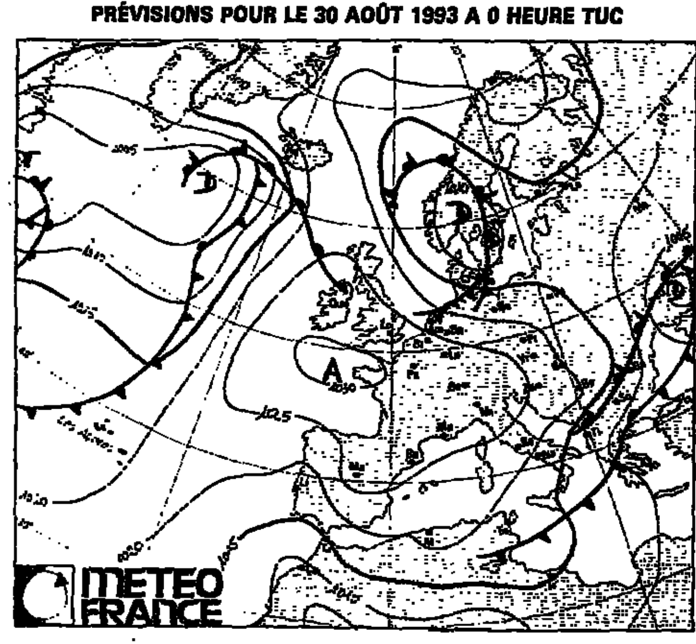
Sur les Alpes du Sud, la Côte d'Azur et la Corse, le soleil devra composer avec des passages plus nuageux, qui pourront parfois donner une petite averse à la mi-journée.

Quelques nuages inoffensifs pourront également accrocher les versants nord du Massif central et des Pyrénées, mais cela n'empêchera pas le soleil d'arriver à se montrer.

Les températures resteront plutôt inférieures aux normales saisonnières : pour les minimales, elles s'étageront sur la moitié nord entre 10 et 12 degrés sur les côtes, entre 6 et 9 degrés dans l'intérieur, et sur la moitié sud entre 9 et 13 degrés, jusqu'à 18 degrés sur le littoral méditerranéen ; pour les maximales, elles seront comprises entre 19 et 22 degrés au nord de la Loire, entre 22 et 24 degrés au sud, jusqu'à 26 degrés sur le littoral méditerranéen.

Mistral et tramontane souffleront un peu moins fort (jusqu'à 70 k/h en pointe) ; le vent de nord-est entre la Corse et le continent soufflera également assez fort ; partout ailleurs, le vent de secteur nord soufflera plus modérément.

PRÉVISIONS POUR LE 30 AOÛT 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 28-8-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-8-1993 à 18 heures TUC et le 28-8-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	26	16	N
BIARRITZ	18	14	C
BORDEAUX	18	12	D
BOURGES	14	9	C
BREST	17	8	B
CAEN	19	12	D
CHERBOURG	17	9	N
CLERMONT-FER	23	11	C
DIJON	16	11	C
GRENOBLE	21	13	C
LILLE	18	10	D
LIMOGES	11	9	C
LYON	21	13	C
MARSEILLE	26	17	D
NANCY	16	12	C
NANTES	22	12	C
NICE	25	16	D
PARIS-MONTS	20	12	C
PAU	16	12	C
PERPIGNAN	24	16	N
POINTE-A-PITRE	31	23	D
RENNES	20	12	D
ST-ETIENNE	22	11	C
STRASBOURG	17	12	C
TOULOUSE	19	14	C
TOURS	19	8	D

ÉTRANGER			
ALGER	29	18	D
AMSTERDAM	16	8	D
ATHÈNES	40	24	D
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	28	16	D
BELGRADE	26	16	P
BERLIN	18	8	D
BRUXELLES	17	10	N
LE CAIRE	35	21	B
COPENHAGUE	18	8	D
DAKAR	31	24	N
GENÈVE	18	13	P
ISTANBUL	30	22	D
JÉRUSALEM	30	17	D
LISBONNE	23	15	D
LONDRES	18	8	D
LOS ANGELES	24	18	N
LUXEMBOURG	18	11	C
MADRID	23	11	D
MARRAKECH	29	16	D
MEXICO	27	12	N
MILAN	21	9	D
MONTRÉAL	31	17	D
MOSCOU	20	7	C
NAIROBI	23	13	N
NEW-DELHI	37	27	N
NEW-YORK	33	23	D
PALMA-DE-MAJ	30	17	N
OSLO	–	–	–
PÉKIN	30	18	D
RIO-DE-JANEIRO	23	17	D
ROME	33	24	N
HONGKONG	33	27	N
SÉVILLE	29	15	D
SINGAPOUR	31	22	C
STOCKHOLM	15	6	N
SYDNEY	18	14	N
TOKYO	25	24	D
TUNIS	36	23	N
VARSOVIE	19	8	C
VENISE	23	16	N
VIENNE	19	12	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Samedi 28 août

TF 1

20.45 Variétés : Succès fous de l'été. Emission présentée par Christian Morin, Patrick Roy et Philippe Risoli.
22.25 Téléfilm : Un tueur sur commande. De Raymond Martino.
0.05 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
0.40 F1 Magazine. Grand Prix de Belgique à Spa.

FRANCE 2

20.50 Théâtre : Les Enfants d'Edouard. Pièce de Marc-Gilbert Sauvajon, mise en scène de Jean-Luc Moreau.
22.45 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui.
0.05 Journal et Météo.
0.20 Téléfilm : Adieu, Babylone. De Fernando Arrabal.

FRANCE 3

20.45 Téléfilm : Marie la louve. De Daniel Wronecki.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Magazine : Pégase. Présenté par Bernard Chabbert. Sarajevo-Hercules-Express ; Les archéologues des machines volantes à La Ferté-Alais.
23.35 Documentaire : Les Etoiles d'Hollywood. James Cagney, de Carl Lindahl (v.o.).

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Union mortelle. D'Yves Simoneau.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Documentaire : Rêves de taureaux et de flamenco à San Lucar. De Christian Passuello.
23.00 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 6e journée du championnat de France de D 1 : Monaco-OM, Toulouse-Lille, Le Havre-Strasbourg, Nantes-Montpellier, Lens-Angers, Auxerre-Lyon, Martigues-Metz, PSG-Caen, Cannes-Sochaux, Saint-Etienne-Bordeaux, Nîmes-Nice, Nancy-Sedan.
23.45 Cinéma : Puppet Master. □ Film américain de David Schmoeller (1989).
1.10 Cinéma : Harley Davidson et l'Homme aux santiags. ■ Film américain de Simon Wincer (1991, v.o.).

ARTE

20.40 Documentaire : Wadi. D'Amos Gitaï.
22.20 ▶Téléfilm : Women and Men. Trois histoires de la séduction filmées par Frédéric Raphaël, Ken Russel et Tony Richardson.
23.40 Musique : Montreux Jazz Festival. Caiphus Semenya, Hugh Masekela, Letta Mbulu, Sarafina Kids.
0.15 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff., 40 min.).

M 6

20.35 Divertissement : Tranche de rire.
20.50 Feuilleton : V. De Kenneth Johnson et Richard T. Heffron (1er et 2e épisodes).
0.15 Série : Soko, brigade des stups.

Dimanche 29 août

TF 1

20.40 Cinéma : Le Guignolo. ■ Film français de Georges Lautner (1980).
22.35 Magazine : Ciné dimanche.
22.45 Cinéma : Angel Heart. ■ Film américain d'Alan Parker (1987).
0.40 Journal et Météo.
0.50 Concert. Œuvres de Pachelbel, Berg, Ravel, Haydn, Poulenc, Berman, Schumann, par les Solistes de Versailles, le Quatuor Julliard, Catherine Collard, Nathalie Stutzman.

FRANCE 2

20.50 ▶Cinéma : Alamo. ■■ Film américain de John Wayne (1960).
23.35 Journal et Météo.
23.50 Concert : Le Tour de France en musique. 5. Orchestre de chambre national de Toulouse. Oeuvres de Dvorak, Mozart, Elgar, Wolf.
0.55 Série : Les Histoires fantastiques.

FRANCE 3

20.45 Divertissement : Spécial Benny Hill. Benny et les femmes ; Benny et les enfants ; Benny en butte aux animaux ; Benny dans ses différents métiers ; Benny face à l'Histoire.
22.05 Magazine : Montagne. Invité : Bernard Giraudeau, comédien et cinéaste, qui a réalisé *la Face de l'ogre,* long métrage sur la conquête des sommets et l'attente des femmes alpinistes. Reportages : Katmandou, porte de l'altitude ; L'ascension du mont Blanc : la voie royale ; Un homme, une passion : Dorothy Carington, écrivain britannique inspirée par la montagne corse ; Cet été-là : images d'archives.
22.55 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Invité : Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris.*
23.45 Cinéma : La Maison des étrangers. ■■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1949, v.o.).

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : La Peste. ■ Film franco-britannico-argentin de Luis Puenzo (1992).
22.55 Flash d'informations.
23.00 Corridas. A la Feria de Dax, avec Armelita, César Rincon, Enrique Ponce.
0.20 Magazine : L'Equipe du dimanche. Football : Naples-Sampdoria, Newcastle-Blackburn ; Les buts italiens, anglais et portugais ; Les buts de D 1 et D 2 ; Eliminatoires de la Coupe du monde : Brésil-Bolivie, Argentine-Paraguay, Colombie-Pérou, Uruguay-Venezuela.

ARTE

20.40 Soirée thématique : Le Ring de Wagner par Boulez et Chéreau. Soirée proposée par la ZDF (3e partie).
20.41 Opéra : Siegfried. De Richard Wagner. Mise en scène de Patrice Chéreau. Par l'Orchestre et le Chœur du Festival de Bayreuth, direction Pierre Boulez ; solistes : Manfred Jung, Heinz Zednik, Donald McIntyre, Hermann Becht, Fritz Hübner, Gwyneth Jones, Ortrun Wenkel, Norma Sharp (v.o., 210 min.).

M 6

20.45 Téléfilm : Le Passé évanoui. De Larry Elikann.
22.30 Magazine : Culture pub. Spécial galères de la pub. La conquête des espaces ; L'aventure du PQ ; L'impertinence et la pub.
23.00 Cinéma : Thrilling Love. □ Film italien de Maurizio Pradeaux.
0.35 Six minutes première heure.
0.45 Magazine : Métal express.

CARNET DU Monde

Naissances

Henri et Frédérique-Sylvie FERRAGU

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Eleonor,

au début de l'été, le 29 juin 1993, à Paris.

Décès

– M. et Mme Claude Brézillon,
M. et Mme Philippe Brézillon,
M. et Mme Philippe Demoly,
Thierry, Didier, Olivier Brézillon
et leurs épouses,
Pierre-Yves Brézillon,
son épouse et ses enfants,
Bénédicte Brézillon,
Florence et Christine Demoly,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, dans sa soixante-dixième année, de

M. Michel BRÉZILLON,
inspecteur général de l'archéologie,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres.

Le service religieux aura lieu le mardi 31 août 1993 à 10 heures, en l'église de Saint-Christophe (près d'Orgelet), Jura.

8, rue des Prêtres,
39270 Orgelet

(*Lire page 8.*)

– Denise Louvaris,
son épouse,
Antoine Louvaris,
son fils,
Sa famille,
ont la douleur, mais dans l'espérance de la Résurrection, de faire part du décès de

Constantin LOUVARIS,

survenu le 17 août 1993.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 24 août, à Paris.

– Mme Ida Halevi,
son épouse,
M. et Mme Micha Halevi
et leurs enfants,
Mme Esther Meisiiar
et ses enfants,
M. Joseph Halevi
et sa fille,
Mlle Paule Boireau,
sa belle-fille,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Eliezer HALEVI,
engagé volontaire,
officier dans l'armée anglaise,
bataillon juif de Palestine,
campagnes de Tobrouk
à Monte-Cassino de 1939 à 1945,
ancien diplomate de l'Etat d'Israël,
représentant de l'Histadrout
en Europe (centrale syndicale d'Israël,
gestionnaire de l'économie collective),

en sa quatre-vingt-neuvième année, le 26 août 1993.

Selon ses vœux, il reposera en terre d'Israël.

5, square Georges-Contenot,
75012 Paris.

Anniversaires

– Le 29 août 1992, disparaissait

Denise MALDIDIER.

Ses amis ne l'oublient pas.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6115

HORIZONTALEMENT

I. Qui ne s'abîmera jamais. – II. Hors de combat. De gros os. – III. Travail qui demande du discernement. Qui se présente comme une voûte. Belle, en Bretagne. – IV. Incite à ne pas oublier les tiers. – V. N'a pas un grand lit. Privons de chef. Un bon verre est le bienvenu quand il est altéré. – VI. Donner des couleurs. Conjonction. En Allemagne. – VII. Symbole. Qui a circulé. Trouvés au bout d'une descente. Saint. – VIII. Certaine reste de glace. Quand il est blanc, on peut foncer. Prêtresse. – IX. Servent de points de repère. Oublie. Peut être assimilé à un cercle. – X. Pris. Fit suffoquer des hommes dans une ville de Belgique. – XI. Une moitié pour Auguste. Pronom. Nous donnent leur duvet. – XII. Centre d'une ancienne civilisation. Faire un travail de laboureur. – XIII. Boisson. Une plante malodorante. – XIV. Bruit qui peut venir de dessous. – XV. Haut, c'est les huiles. Familière aux bouchers. Comme certaines terres.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II							■		■						
III				■								■			
IV														■	
V			■								■				
VI							■			■				■	
VII			■			■							■		
VIII		■				■						■			■
IX						■					■				
X			■		■								■	■	
XI						■			■						
XII							■							■	
XIII		■		■				■		■		■			
XIV	■														
XV					■					■					

VERTICALEMENT

1. Difficiles à arrêter. – 2. Filet de Saule. Une grande pièce. Cri d'horreur. – 3. La proie du hérisson. Pronom. Court plus de risques quand il est à pied. – 4. Note. Présentés en reliefs. Un peu de tout. – 5. Des hommes amateurs de rencontres. Paya cher pour un plat. – 6. Gâché par celui qui ne sale pas assez. Un vrai génie. – 7. Service ancien. Un homme à fables. Lentilles. – 8. Ne tient pas debout quand il est boiteux. Symbole. – 9. Apporter un apaisement. Qui a compati. – 10. Questions. Capable de « monter ». – 11. Vapeur. Pour mesurer le travail. C'est parfois faire des crêpes. – 12. Quartier de Limoges. Grands, ont souvent des rallonges. Cesse de résister. Possessif. – 13. Forment la crème. Pronom. Ne pas savoir où aller. – 14. Article étranger. Peut marcher sur la tête. Article. – 15. De l'argent pour ceux qui veulent manger leur blé en herbe. Sont plus plats que les briquets.

Solution du problème n° 6114

Horizontalement

I. Adulateur. – II. Io. Irénée. – III. Guitare. – IV. Ut. Usée. – V. Iéna. P.L. – VI. Ana. Lev. – VII. Lésinerie – VIII. Elée. NR. – IX. U.S.A. Piges. – X. Raucité. – XI. Celse.

Verticalement

1. Aiguilleurs. – 2. Doute. Elsa. – 3. Naseaux. – 4. Lituanie. – 5. Aras. An. Pic. – 6. Térée. Elite. – 7. Enée. LR. Gel. – 8. Ue. Peine. – 9. Revolvers.

GUY BROUTY

Après la rencontre franco-allemande de Bonn

La « victoire » agricole

Helmut Kohl savait qu'il allait déclencher une tempête en se portant, sur l'agriculture, au secours d'Edouard Balladur en visite à Bonn, jeudi 26 août. Mais il voulait ressouder l'amitié des deux pays, mise à mal par la crise monétaire. Déclarant qu'il estimait que le pré-accord de Blair House signé par la Commission et les Etats-Unis présentait *« aussi des difficultés pour l'Allemagne »* et qu'il *« fallait trouver un compromis »*, il marquait un virage dans la position allemande, malgré le flou de sa formulation.

M. Balladur y a vu une victoire. La tempête est venue d'Amérique. L'administration américaine a fait savoir que si l'Allemagne avait vraiment changé de position, cela pourrait conduire à la fin des négociations de l'Uruguay Round. Le grand allié sort préventivement le gros bâton... En Allemagne, personne n'attendait une telle déclaration du chancelier. La surprise a été telle que les autorités s'avéraient incapables, vendredi, de donner une indication cohérente sur ces fameuses *« difficultés »* que rencontre l'Allemagne avec le texte de Blair House.

Le porte-parole du ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, responsable du parti libéral FDP (qui est considéré comme représentant les industriels et défend des positions très anti-protectionnistes), a expliqué : *« Nous ne voulons pas défaire le paquet de Blair House. »* Le ministre de l'agriculture, Jochen Borchert, agriculteur lui-même, indiquait qu'il ne demandait pas une renégociation. Il avançait prudemment que l'Allemagne avait effectivement quelques motifs d'insatisfaction, notamment avec les substituts de céréales (les chiffres de Blair House n'ont pas pris en compte les productions de colza des nouveaux Lander). Le porte-parole du gouvernement, Norbert Schafer, précisait alors que l'Allemagne ne demandait pas une renégociation formelle de l'accord, mais des *« discussions »*. A la chancellerie enfin, on concluait que les jours prochains permettront de clarifier les choses...

Le gouvernement français a-t-il eu raison, dans ces conditions, de crier victoire ? Sans doute, puisque le chancelier, quoiqu'en disent ses ministres, a promis d'ouvrir la porte et de *« trouver un compromis »* avec la France. M. Balladur pouvait politiquement en tirer gloire. Il l'a fait . Mais il a bien fait de le faire vite. Vingt-quatre heures après, la « renégociation-qui-n'en-est-pas-une » commence et on sent qu'elle risque de ne pas aller loin. Ce que gagneront les agriculteurs pourrait être finalement très mince.

ÉRIC LE BOUCHER

Réactions contradictoires aux propos de M. Kohl sur le GATT

Les propos tenus par le chancelier allemand Helmut Kohl jeudi 26 août, indiquant une inflexion de la position allemande sur le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), ont suscité de très nombreuses – et contradictoires – réactions.

● Aux Etats-Unis, selon un communiqué publié vendredi 27 août par le représentant du président pour le commerce, Mickey Kantor, une remise en question de l'accord agricole de Blair House conclu en novembre 1992 entre les Etats-Unis et la Communauté européenne *« pourrait faire dérailler les négociations de l'Uruguay Round »*. Si la CEE dans son ensemble choisissait de remettre en question l'accord de Blair House, qualifié de *« compromis douloureux »*, cela *« provoquerait de très graves inquiétudes »* à Washington, souligne le texte. Les Etats-Unis ont déjà fait savoir à plusieurs reprises qu'il n'était pas question pour eux de renégocier le texte de novembre.

● En Allemagne, les déclarations du chancelier ont semé le trouble, un porte-parole du ministère de l'économie déclarant même : *« Pour nous, c'est totalement nouveau d'entendre que nous avons des problèmes avec Blair House. »* Le porte-parole du gouvernement allemand a tenu à *« préciser que le chancelier n'a pas parlé jeudi d'une renégociation »*, mais qu'il a simplement proposé des *« discussions »*. Il a indiqué que M. Kohl doit recevoir le 1er septembre Peter Sutherland, directeur général du GATT. M. Sutherland se trouvera ensuite à Paris les 7 et 8 septembre. Le ministre de l'agriculture, Jochen Borchert, proche du chancelier Kohl, a déclaré qu'il faudrait examiner si le texte de Blair House était compatible avec la réforme de la politique agricole commune (PAC) de la CEE.

● En France, les responsables gouvernementaux et même certains représentants de l'opposition ont insisté sur le fait que les déclarations de M. Kohl représentent un véritable tournant dans la position allemande. *« Les pressions qui ont été faites par la France ont conduit le chancelier Kohl à reconnaître la nécessité de renégocier l'accord, même si son entourage tente de minimiser ses déclarations »*, a affirmé le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Martin Malvy, à l'agence Reuter. Pour sa part, Luc Guyau, le président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), a affirmé que *« pour positive qu'elle soit »*, la déclaration *« n'est qu'une étape »*. *« Le combat reste à mener tant à Bruxelles qu'avec les Américains »*, a-t-il déclaré à l'AFP.

● Jacques Delors, président de la Commission européenne, s'est borné à déclarer, dans un entretien publié le 28 août par *Ouest-France*, que l'accord de Blair House n'était qu'*« un élément de la pré-négociation »* entre Européens et Américains sur la question agricole et qu'en tout état de cause *« tout ce que nous* [la CEE] *concéderons et obtiendrons doit tenir dans la réforme de la PAC »*.

En vertu de la loi Lang sur le prix du livre

La FNAC de Lille condamnée pour ses rabais sur la bande dessinée

Le tribunal de grande instance de Lille a condamné, jeudi 26 août, la FNAC lilloise à cesser la vente de ses bandes dessinées, éditées depuis moins de deux ans ou qui n'étaient pas en stock depuis six mois. La condamnation est exécutoire dans les huit jours, *« sous peine d'une astreinte de 500 F pour chaque infraction constatée »*. Un procès avait été intenté contre elle par le responsable d'une petite librairie spécialisée dans la bande dessinée, l'Atlantide. Il avait fait constater, par huissier, que la FNAC de Lille vendait quelque 1 300 albums de BD avec une remise de 20 %.

Or, la loi Lang du 10 août 1981 interdit les remises de plus de 5 % sur les ouvrages édités depuis moins de deux ans et en stock depuis moins de six mois, ce qui était le cas de ces albums. Le libraire avait plaidé *« la concurrence déloyale »*. Il a obtenu 10 000 F de dommages et intérêts, l'Association des libraires de France et l'Union des libraires de France 2 000 F chacune.

La FNAC a fait valoir qu'elle pratiquait ses rabais sur des BD belges importées, éditées par Dupuis, Lombard, Casterman, etc., en se fondant sur la possibilité donnée par la loi Lang aux éditeurs étrangers de répercuter les avantages obtenus dans leurs pays sur leurs prix. Mais les éditeurs belges en question ont tous des filiales en France, ce qui fait de la FNAC un détaillant et non un importateur.

En outre, la FNAC pratiquait son rabais de 20 % sur des BD éditées depuis plus de deux ans, autre dérogation autorisée par la loi Lang, mais se fondait sur le dépôt légal de la première édition et non sur celui des rééditions, ce que lui demande le tribunal. La FNAC compte faire appel du jugement et continuera à pratiquer ses rabais sur les BD, quitte, en cas de confirmation, à devenir importateur.

En Italie

Une partie des biens des ex-dirigeants de Montedison a été mise sous séquestre

Un tribunal de Milan a approuvé, vendredi 27 août, la mise sous séquestre à hauteur de 500 milliards de lires (environ 1,83 milliard de francs) des biens de chacun des six anciens dirigeants du groupe chimique Montedison, contrôlé par Ferruzzi.

Les anciens responsables de Montedison touchés sont Carlo Sama, Arturo Ferruzzi, Giuseppe Garofano, Roberto Magnani, Romano Venturi, et les héritiers de Raul Gardini, celui-ci s'étant suicidé le mois dernier (*le Monde* daté 25-26 juillet), le jour même où il allait être incarcéré dans le cadre de l'affaire Enimont.

Cette alliance ratée entre le groupe public énergétique ENI et le groupe privé Ferruzzi-Montedison avait donné lieu à des détournements de fonds et au versement de près de 150 milliards de lires de pots-de-vin aux partis politiques au pouvoir en Italie.

C'est la nouvelle direction de Ferruzzi-Montedison, mise en place par ses banques créancières après la découverte de pertes insoupçonnées susceptibles de conduire le groupe à la faillite, qui avait formulé cette demande. L'initiative est destinée à éponger une partie des pertes de Montedison, qui ont atteint 967 milliards de lires en 1992.

Guy Berger délégué interministériel aux professions libérales

Guy Berger, conseiller maître à la Cour des comptes, a été nommé par le conseil des ministres, mercredi 25 août, délégué interministériel aux professions libérales, en remplacement de Pierre Castagnou.

[Né le 15 juillet 1937 à Paris, Guy Berger est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, promotion « Stendhal ». Il a été conseiller technique au cabinet de Robert Galley, ministre des postes et télécommunications (1969-1972), ministre des armées (1973-1974). Directeur adjoint à la BNP à partir de 1974, il entre chez CIT-Alcatel en 1980. De 1984 à 1986, il est conseiller financier du directeur général des télécommunications, puis rapporteur adjoint auprès du Conseil constitutionnel. De 1986 à 1988, il a été directeur du cabinet de Michèle Barzach, ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé de la santé et de la famille. Depuis 1988, il est conseiller maître à la Cour des comptes.]

EN BREF

□ **Le gouvernement italien adopte un projet de réforme bancaire.** – Le gouvernement italien a approuvé, vendredi 27 août, un projet de loi bancaire qui assouplit les conditions d'exercice de la profession et met le pays en conformité avec la réglementation communautaire. Le principe de la réforme est de mettre fin à la distinction, qui remonte aux années 30, entre les banques d'affaires, de dépôt et de crédit. *« Cela met fin à la période de spécialisation et de segmentation du secteur bancaire »*, a déclaré, vendredi le ministre du Trésor Piero Barucci, lors d'une conférence de presse. *« Maintenant toutes les banques peuvent faire ce qu'elles veulent »*, a-t-il ajouté, à propos des participations des banques dans l'industrie. Le projet de loi rassemble, en outre, l'ensemble de la législation bancaire dans un seul texte. – *(Reuter.)*

□ **Rectificatif.** – Une erreur de cotation rendait incompréhensible la fin de la légende du tableau intitulé « La Banque de France est toujours lourdement endettée » (*le Monde* du 28 août). La valeur du franc avant la crise monétaire était, bien sûr, de moins de 3,4305 francs pour un mark, et non de 3,5050 comme indiqué par erreur. Il fallait donc lire : *« La Banque de France enregistre une perte de changes qui correspond à la différence de la valeur du franc avant le 2 août (moins de 3,4305 francs pour un mark) et après (3,5050 francs, par exemple, le 27 août). »*

La réforme des retraites

Des mesures transitoires seront appliquées aux assurés nés entre 1934 et 1947

Les décrets parus samedi 28 août au *Journal officiel* modifient le Code de la Sécurité sociale en portant, d'ici au 1er janvier 2003, la durée de cotisation de 150 à 160 trimestres et en allongeant la période de référence, fixée aux vingt-cinq meilleures années au 1er janvier 2008. Ces modifications devant être appliquées de manière progressive, des mesures transitoires sont prévues selon la date de naissance de l'assuré. Le principe du droit à la retraite à soixante ans est maintenu, mais, différence notable, il comporte de nouvelles conditions d'ouverture.

Ainsi, les personnes nées avant le 1er janvier 1934 pourront partir en retraite l'an prochain, même si elles ne justifient que de 150 trimestres. En revanche, celles nées en 1934 devront justifier de 151 trimestres d'activité à l'âge de soixante ans pour obtenir une pension à taux plein. En 1995, celles nées en 1935 devront avoir cotisé pendant 152 trimestres. A partir du 1er janvier 2003, la nouvelle norme de 160 trimestres sera applicable *« quelle que soit la date de naissance de l'assuré »*. De même, le calcul de la pension ne prévoit pas de changement (les dix meilleures années) pour les personnes nées avant 1940, mais la période de référence sera les onze meilleures années pour ceux nés en 1934 et les vingt-quatre meilleures années pour ceux nés en 1947.

Concrètement, une personne née en 1940 pourra prendre sa retraite à soixante ans (en l'an 2000) à condition d'avoir cotisé pendant 157 trimestres. Sa pension sera fonction du salaire de ses dix-sept meilleures années.

Ce dispositif n'est, pour l'instant, applicable qu'aux régimes de Sécurité sociale et non aux régimes spéciaux, des établissements publics par exemple, ou aux fonctionnaires. Il est toutefois peu probable que cette inégalité de traitement dure très longtemps.

J.- M. N.

Le prix de la solidarité

Suite de la première page

Stimulées par l'arrivée en retraite d'actifs ayant travaillé plus longtemps et justifiant plus souvent de carrières complètes (les femmes notamment) et d'un niveau de qualification plus élevé que leurs prédécesseurs, les dépenses de retraite sont passées de 5,1 % du produit intérieur brut en 1960 à 12 % aujourd'hui.

Faut-il s'en offusquer ? Assurément non. En l'espace de quelques dizaines d'années, la France est parvenue à un résultat remarquable : désormais, le pouvoir d'achat par unité de consommation des ménages de retraités est, en moyenne, au moins égal à celui des actifs. Or, cet acquis marque une limite, car le maintien de la législation actuelle engagerait la société française sur une pente dangereuse. A l'horizon 2010, l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses de l'après-guerre rendrait insupportables les prélèvements – déjà passablement alourdis depuis quinze ans (1) – opérés sur les actifs. Toutes les études indiquent que, à réglementation constante, les cotisations salariales et patronales au titre de l'assurance-vieillesse devraient passer de 17 % aujourd'hui à un niveau compris entre 25 % et 40 % vers 2040.

Une application progressive

En dépit de la revalorisation régulière des prélèvements sociaux, la multiplication de rapports d'experts, la constitution de groupes de travail à grand renfort de « personnalités qualifiées », l'organisation d'états généraux de la Sécurité sociale ou la publication d'un Livre blanc, ces évidences n'avaient jamais paru devoir s'imposer dans les faits. Pourtant, le déficit de la branche vieillesse du régime général voguait chaque année aux alentours de 20 milliards de francs.

Indispensables, l'allongement de la durée d'activité et celui de la période de référence prise en compte pour le calcul de la pension seront progressifs. Ils toucheront essentiellement les générations nées pendant et après le « baby boom » (1945-1965). Dès 1994, la durée d'activité sera augmentée d'un trimestre chaque année pour ceux dont la date de naissance est comprise entre 1934 et 1942 pour atteindre finalement 40 annuités au 1er janvier 2003. Quant à la période de référence, elle sera, sur le même principe, allongée chaque année d'un an pour les assurés nés entre 1934 et 1947. Le 1er janvier 2008, elle sera donc fixée à 25 ans.

Compte tenu de leur lente montée en régime, ces mesures ne permettront pas d'atténuer à court terme les déficits de l'assurance-vieillesse. L'an prochain, les assurés nés en 1934 devront justifier de 151 trimestres de cotisation pour obtenir une retraite de Sécurité sociale à taux plein qui sera calculée en fonction de leurs onze meilleures années. Selon les experts, cela ne permettra guère d'économiser qu'un petit milliard de francs. Par contre, les estimations du Livre blanc de 1991 évaluent à 80 milliards de francs le rendement cumulé de ces réformes à l'horizon 2010. Pourtant, cela sera probablement insuffisant pour éviter d'ici là de nouvelles hausses des prélèvements obligatoires et pourrait réactiver l'idée d'un *« fonds de garantie »* financé – pourquoi pas ? – par des actifs publics, comme le proposait au mois de janvier Pierre Bérégovoy.

Progressives dans leur application, les décisions d'Edouard Balladur et de Simone Veil, son ministre des affaires sociales, ne pénaliseront pas toutes l'intégralité des nouveaux retraités de ces prochaines années (les actuels pensionnés ne sont pas concernés). A l'heure actuelle, 60 % des nouveaux retraités justifient d'une durée de cotisation supérieure à quarante ans et, selon Mme Veil, l'allongement de la durée des annuités ne modifiera la « liquidation » que de 3 000 dossiers en 1994 sur un total de 550 000. A terme, cette réforme n'en sera pas moins très directement ressentie par certaines catégories d'actifs.

Ainsi, ceux qui ne justifient pas de la durée d'affiliation nécessaire dès soixante ans devront travailler au-delà de cet âge. Compte tenu de l'allongement général de la durée des études, cette obligation ne sera pas l'apanage des cadres, bien que ces derniers soient fortement exposés. Par ailleurs, les actifs ayant eu une carrière irrégulière seront pénalisés, puisque, peu à peu, seront choisies comme référence les vingt-cinq meilleures années, et non plus les dix. Enfin, la pérennisation pendant cinq ans de l'indexation des pensions sur les seuls prix continuera de peser sur le pouvoir d'achat individuel des retraités et grignotera également le niveau réel des pensions qui, déja, ne peuvent dépasser 47 % du plafond de la « Sécu » (2) alors qu'en théorie elles pourraient en représenter la moitié. Néanmoins, le *Journal officiel* du 28 août publie le décret d'application de la récente loi (*le Monde* du 9 juillet) prévoyant une indexation effective en cas de hausse imprévue des prix (mais ouvrant également la possibilité de rattraper le trop-perçu en cas d'inflation moins élevée...).

Cette réforme des retraites – qui s'accompagne d'une fiscalisation des prestations liées à la solidarité nationale (3) – n'a jusqu'à présent guère suscité de réactions hostiles. Les syndicats les plus réalistes n'ont soulevé que de timides objections de fond, alors que la CGT n'est pas parvenue à mobiliser ses troupes. Du reste, ces « acquis sociaux », s'ils étaient intégralement conservés, devraient être obligatoirement financés dans les prochaines années par la collectivité, c'est-à-dire les actifs.

La nécessité de préparer l'avenir, les gestionnaires syndicaux des régimes de retraite complémentaires ARRCO et AGIRC l'ont d'ailleurs déjà mise en œuvre. Sans le crier sur les toits, ils ont ces dernières années réparti les efforts entre cotisants et pensionnés en augmentant le pourcentage des cotisations n'ouvrant pas de droits supplémentaires et en modérant la hausse de la valeur du point de retraite. Résultat : les comptes ont été équilibrés. Dans un contexte beaucoup plus difficile et sur une plus longue période, la Sécurité sociale s'apprête, elle aussi, à faire jouer la solidarité entre générations.

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) La cotisation salariale d'assurance-vieillesse des salariés est passée de 3 % en 1970 à 7,60 % en 1989. Dans le même temps, la cotisation patronale est passée de 5,75 % à 8,20 %.

(2) Ce plafond, utilisé pour le calcul des cotisations, est de 12 610 francs par mois.

(3) Un « fonds de solidarité » financera les avantages accordés au titre du nombre d'enfants, des périodes non travaillées pour cause de maladie ou de chômage, ainsi que le minimum vieillesse.

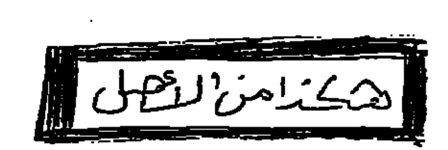
A l'appel de quatre syndicats

Grève dans les banques le 17 septembre

Les syndicats CFDT, CGT, FO et FNSEC-CGC ont appellé vendredi 27 août à une grève de vingt-quatre heures dans les banques, le 17 septembre, pour protester contre *« la suspension sine die »* des négociations sur leur régime de retraite complémentaire. Cette initiative est destinée à faire pression sur l'Association française des banques (AFB) qui souhaite progressivement supprimer les avantages spécifiques des quinze caisses complémentaires de la profession qui doivent intégrer les régimes de droit commun ARRCO et AGIRC.

Or, si les discussions sont officiellement suspendues depuis la mi-juillet, elles se poursuivent activement en coulisses (*le Monde* du 25 août). Les dernières propositions du patronat visent à faire disparaître progressivement, sans citer d'échéance, le différentiel entre le niveau actuel des retraites bancaires et celui des retraites AGIRC et ARRCO. De plus, elles suggèrent une indexation ralentie de la revalorisation des pensions déjà liquidées. Les quatre syndicats, qui estiment que cette extinction programmée permettrait aux banques d'économiser – mais à très long terme – 4 % de la masse salariale, sont en désaccord avec cette approche.

Néanmoins, si l'AFB parvenait à arracher la signature d'un ou deux syndicats avant les dates butoirs des 22 septembre (pour l'ARRCO) et du 26 septembre (pour l'AGIRC), il faudrait que trois autres organisations signifient explicitement leur opposition pour bloquer le processus. Or, certaines banques – comme la BNP, qui doit être privatisée – risquent tôt ou tard de prendre des mesures beaucoup plus sévères afin de ralentir les dépenses de leur régime de retraite...



ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Vingt-deux millions de bouteilles défectueuses

L'affaire des particules de verre dans la bière hollandaise rejaillit sur BSN

AMSTERDAM

de notre correspondant

L'affaire des brisures de verre dans la bière Heineken a connu de nouveaux développements, vendredi 27 août, avec l'annonce de nouveaux retraits de bouteilles – vendues à l'exportation – par deux autres brasseurs néerlandais, Bavaria et Oranje Boom. Bavaria a rappelé 2,2 millions de bouteilles exportées depuis le 1er juillet vers quatre pays européens. Oranje Boom, de son côté, a décidé, *« par mesure de précaution »*, de retirer de la vente 500 000 bouteilles destinées à 90 % au marché britannique.

Les bouteilles de *Bavaria Pilsener* pourraient présenter le même défaut de fabrication que celles retirées du marché, la veille, par Heineken (*le Monde* du 28 août) : une faiblesse de la paroi intérieure du col qui s'effrite, à l'empaquetage ou au décapsulage, entraînant la chute de particules de verre dans la boisson. Le risque, apparemment, est limité – *« une seule bouteille défectueuse a été repérée sur des centaines vérifiées »*, nous a déclaré le porte-parole de Bavaria, et les éventuelles brisures de verre sont microscopiques – mais les brasseurs n'ont voulu faire courir aucun danger à leurs consommateurs.

Aucun des lots potentiellement défectueux d'Heineken n'a été distribué en France, selon le brasseur d'Amsterdam, qui est le deuxième producteur mondial (54 millions d'hectolitres par an). En revanche, le porte-parole de Bavaria n'a pas exclu qu'une partie des bouteilles incriminées, expédiées depuis le 1er juillet, aient pu déjà être mises en rayon, voire vendues sur le marché français. Mais Bavaria, qui produit 3,5 millions d'hectolitres par an, a aussi l'avantage d'être peu connue en dehors des Pays-Bas.

L'affaire, en tout état de cause, touche le groupe agroalimentaire français BSN qui contrôle à 84 % le verrier néerlandais VG (Vereenigde Glas Fabrieken), fournisseur attitré des trois brasseurs. Lésés dans leurs ventes, craignant pour la confiance en leur marque, et devant faire face aux coûts du repérage, du rapatriement et de la destruction de millions de bouteilles, Heineken et Bavaria ont décidé de se retourner contre VG. Aucune somme n'a été indiquée, mais les dédommagements pourraient se chiffrer en millions de florins puisque au total, ce sont 22 millions de bouteilles qui sont défectueuses. Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion d'urgence tenue dans la nuit de vendredi à samedi, VG assure *« mettre tout en œuvre avec les intéressés pour éviter que de tels incidents se reproduisent »*.

CHRISTIAN CHARTIER

Au Salon de Berlin

Philips et Sony parient sur une relance de l'électronique grand public

La guerre que se livrent Philips et Sony a rebondi à l'*Internationale* Funkaustellung (IFA), le plus grand Salon européen d'électronique grand public qui se tient à Berlin jusqu'au 5 septembre. Très offensif, le groupe japonais a affirmé, *jeudi 26 août, avoir livré depuis* janvier *« plus de 300 000 lecteurs de Minidisc »*, son système de disquettes enregistrables dotées du son numérique et visant à remplacer les traditionnelles cassettes audio. *Cent mille appareils* auraient pris le chemin de l'Europe et 30 000, environ, celui de la France. Jugeant le lancement du Minidisc *« très réussi »*, Sony espère désormais que 10 millions d'appa*reils (toutes marques confondues)* seront vendus d'ici à la fin de 1995.

Des chiffres, Philips a *refusé* d'en donner pour son produit concurrent, la cassette compacte numérique (DCC), pourtant mise sur le marché en même temps (« le Monde de l'économie » du 5 septembre 1992). *Henk Bodt*, le patron de la division électronique grand public du géant néerlandais, a préféré rappeler que *« les produits qui ont le mieux réussi, comme la télévision couleur, le magnétoscope ou le lecteur CD, avaient eu besoin d'environ cinq ans pour atteindre 5 % de taux de pénétration »*.

En attendant, les responsables de la multinationale néerlandaise assurent que le lancement de la DCC a « dopé » l'ensemble de leurs ventes de produits « hi-fi ». En France, *où Philips affirme avoir porté sa part de marché de 6 %* en 1991 à 12 % au premier semestre de cette année, comme en Allemagne, où le groupe assure avoir augmenté ses ventes, en un an, de 16 % dans un marché en baisse de 3 %.

Mais, pour redresser sa branche électronique grand public, au résul*tat d'exploitation encore déficitaire* de 150 millions de florins (465 millions de francs) au premier semestre (*le Monde* du 11 août), Philips ne mise pas que sur la DCC. Le groupe compte beaucoup *sur l'essor du disque compact interactif* (CDI), dont il complétera la gamme à l'automne, avec le lancement de la « full motion video », qui doit apporter, selon un responsable du groupe, *« le cinéma au CDI »*. Pour 2 000 francs environ, le *consommateur pourra, en effet*, ajouter à son lecteur CDI actuel une cartouche digitale permettant à l'appareil de « lire » soixante-quatorze minutes d'images animées sur un disque de 12 centimètres semblable aux CD actuels (*le Monde du 1er juillet*).

Le lecteur CDI, qui permettait déjà d'écouter de la musique en son numérique, de regarder des photos stockées sur un disque CD, permettra de visionner un film. Une importante possibilité dont Philips espère qu'elle fera passer ses ventes d'appareils de 300 000 cette année à 1 million en 1994.

P.-A. G.

General Motors vend Lotus à Bugatti

Le constructeur automobile américain General Motors (GM) a annoncé, vendredi 27 août, la vente à Bugatti International SAH de la totalité du capital de sa filiale britannique Group Lotus PLC ainsi que de Lotus Cars USA. *« Bugatti achètera l'ensemble des opérations de Lotus, y compris les activités de conseil en automobile et de fabrication »*, a précisé GM dans un communiqué, en insistant sur l'autonomie dont continuera à jouir le célèbre constructeur britannique d'automobiles de sport : *« Lotus et Bugatti resteront des entreprises séparées et indépendantes, mais regrouperont leurs ressources dans des domaines spécifiques, tels que le développement et la commercialisation. »* GM s'est refusé à préciser le montant de la transaction, mais a précisé que le groupe et sa filiale allemande Opel continueront de faire appel aux services de Lotus Engineering.

De droit luxembourgeois, le holding Bugatti International SAH a été créé à la fin des années 80 pour faire revivre la célèbre marque. Sa principale filiale, Bugatti Automobili, a lancé l'an dernier la production de l'EB 110, le premier modèle de Bugatti depuis le début des années 50.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 23 AU 27 AOÛT 1993

PARIS

Encore des records

INDICE CAC 40

+ 2,61 %

Après une semaine de pause – jugée normale après ses *premiers records* – la Bourse de Paris est repartie de plus belle au cours de la période écoulée. Et de façon sensible *puisque qu'en cinq séances, les valeurs françaises ont progressé de* 2,61 %, permettant ainsi au principal indicateur de la place de conquérir de nouveaux sommets. En outre, cette nouvelle progression a permis aux valeurs de s'ap*précier de 17,55 % depuis le début de l'année, alors que leur* avance n'était encore que de 7 % il y a à peine un mois.

La semaine n'avait pourtant que médiocrement débuté : lundi, avant-dernière séance du terme boursier d'août, les valeurs françaises alignaient une quatrième séance consécutive de baisse *(– 0,79 %), alors que les opérateurs ignoraient superbement* le signal donné par la Banque de France qui, pour la cinquième fois, abaissait son taux de prises en pension à vingt-quatre heures avant de suspendre au cours de l'après-midi cette procédure de crise. Signe patent que *le calme était revenu sur les marchés monétaires*. Le lendemain, espérant un assouplissement de la politique monétaire allemande lors de la réunion bimensuelle de la Bundesbank, le marché repartait de l'avant. Cela étant, il n'y avait pas, il est vrai, que ces anticipations de baisse des taux : cette journée correspondait également *à la dernière séance du terme* boursier d'août.

Malgré les ajustements liés à l'échéance du terme effectués, les valeurs n'ont cessé de s'apprécier, l'indice CAC 40 s'adjugeant au final 0,57 % et faisant – pour l'instant – de la liquidation d'août la plus belle de l'année avec un gain de 6,43 %. Le meilleur terme boursier *de l'année était jusqu'à présent* celui de février avec un gain de 6,41 %, les deux derniers termes s'étant soldé par des gains respectifs de 5,75 % pour le mois de juin et de 2,71 % pour le mois de juillet.

Mercredi fut sans surprise : à l'image généralement de tous les *nouveaux mois boursiers – les opérateurs bénéficiant d'un mois* pour dénouer leurs positions – les échanges furent étoffés. Environ 5 milliards de francs ont été échangés sur le marché à règlement mensuel. Mais le premier jour du *terme ne justifiait pas, à lui seul, ces prises de position : nous* étions à la veille de la réunion de rentrée du conseil central de la Bundesbank et les anticipations de baisse du taux d'escompte, compte tenu des bons chiffres *d'inflation dans plusieurs länders, allaient bon train dans* les salles de *marché*. Ne serait-ce que la conjugaison de ces deux éléments, les valeurs françaises continuèrent leur poussée haussière pour s'établir en clôture à quelques fractions de leur dernier record avec une progression de 1,69 %.

Arriva enfin la journée tant atten*due, celle du conseil de rentrée* de la Buba. Quelques espoirs subsistaient encore. On savait qu'il n'y aurait pas de conférence de presse à l'issue de la réunion, mais on savait aussi que cela n'empêchait *pas l'institut d'émission de prendre une décision*. Le suspens ne dura pas très longtemps : après un début de séance placé sous le signe de l'attentisme, l'annonce du maintien en l'état de la politique monétaire allemande pesa momen*tanément et sensiblement sur le marché français des actions* (– 0,6 %). Mais cet accès de mauvaise humeur après le statu quo de l'institut d'émission allemand ne fut que de courte durée ; les opérateurs préférant jouer désormais une *baisse des taux français dans un avenir proche*; la séance se termina sur une avance de 0,66 %.

Alcatel-Alsthom le plus traité

La dernière séance de la semaine faillit être historique. Après une ouverture en hausse de 0,43 %, *les valeurs françaises tutoyèrent un instant* la barre des 2 200 *points* (à 2 198,93 *points) avant de revenir* en clôture à 2 183,88 points, soit une progression de 0,47 %. Quoi qu'il en soit, les valeurs françaises, en terminant à ce niveau, venaient d'inscrire un nouveau record d'altitude.

Du côté des valeurs, plusieurs titres se sont distingués au cours de ces cinq dernières séances. Alcatel Alsthom *fait partie* de ceux-ci. Le titre a, en effet été le plus traité de la semaine. Le groupe Alcatel-Alsthom a annoncé mercredi avoir reclassé 4 % du capital *de sa filiale Alcatel Câble pour 1,08 milliard de francs*, soit 1 800 000 titres au prix de 600 F par action. Cette cession est destinée *« à élargir le marché de l'action Alcatel Câble en vue du transfert de sa cotation du second marché au marché à règlement mensuel »*, a précisé le groupe. Avant la transaction, qui a été réalisée par l'intermédiaire de la Société générale, Alcatel Câble était filiale d'Alcatel-Alsthom à hauteur de 82,6 %.

Les valeurs du bâtiment ont bénéficié des déclarations du premier ministre, Edouard Balladur, lors de sa conférence de presse *mercredi 25 août, selon lesquelles* le budget de 1994 prévoirait qu'en matière de logement, les cessions de parts de SICAV monétaires ou obligataires consacrées à l'acquisition de logements seront exonérées d'impositions *sur* les plus-values.

D'autres titres, comme Havas, ne sont pas non plus passés inaperçus : *stimulé par une éventuelle* recomposition de son capital, le titre a progressé de façon sensible dans un marché très animé. Après un gain de 3 % mardi, l'action a été très recherchée tout au long de la séance de mercredi. A la clôture, *le titre affichait un gain de 2,73 % à 467,20 F dans un marché étoffé* de 404 600 titres.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
Alcatel Alsthom	1 874 395	1 367 562
Société générale	1 418 635	903 241
Suez	2 418 085	841 606
Eaux (Cie générale)	303 905	739 677
ELF Aquitaine	1 273 960	558 065
BNP (CIP)	873 650	522 354
BSN	571 070	515 640
Peugeot	744 575	511 355
Lafarge	1 154 880	499 813
Paribas	999 500	498 807
Total	1 380 650	421 693
Oréal (L')	381 250	409 329
AGF	841 580	409 771
St Gobain	657 020	375 863

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)			
Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Unibail	+ 16,6	Moulinex	– 5,2
SAT	+ 15,1	Pechiney Intl.	– 4,9
Signaux Eq.El.	+ 15	Carnaudmetal	– 4,6
UIS	+ 14,6	SDR Sud-Est	– 4,6
Legris Ind.	+ 11,6	Rexel	– 4,4
Intertechnique	+ 10,5	Banque Colbert	– 4,4
Fives-Lille	+ 9,7	Jean Lefebvre	– 4
Rue Imp. Lyon	+ 9,1	Salomon	– 4
Rochette (La)	+ 8,8	Institut Mérieux	– 3,6
Damart	+ 7,6	Essilor Intl.	– 3,6
Bon Marché	+ 7,5	Labinal	– 3,5
UFB Locabail	+ 7,4	SOVAC	– 3,4
Gal. Lafayette	+ 7,3	Clarins	– 3,4
Bongrain	+ 6,9	Redoute	– 3,2

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	20-8-93	23-8-93	24-8-93	25-8-93	26-8-93
RM	2 807 792	2 531 857	3 039 007	3 909 351	5 028 125
Comptant R. et obl.	26 149 390	14 385 424	194 265 033	26 650 025	33 565 519
Actions	171 590	172 845	168 145	1 316 525	219 600
Total	29 128 772	17 090 126	197 472 185	31 875 901	38 813 244

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	23-8-93	24-8-93	25-8-93	26-8-93	27-8-93
Indice gén.	580,8	579,7	586,6	590,0	594,1
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 111,37	2 123,40	2 159,31	2 173,61	2 183,88

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 août 1993

Nombre de contrats : 225 433 environ

COURS	ÉCHÉANCES SEPTEMBRE 93	DÉCEMBRE 93	MARS 94
Premier	–	–	–
Dernier	123,20	123,10	126,28

TOKYO

Dans l'attente de la relance

INDICE NIKKEI

+ 0,89 %

La Bourse de Tokyo a renoué avec la hausse, cette *semaine, dans l'attente de mesures de relance de l'activité* par le nouveau gouvernement et alors que le yen a cessé de progresser face au dollar. L'indice Nikkei *a gagné*, en tout, 184,42 *points* (0,89 %) d'un vendredi à l'autre pour s'inscrire finalement à 20 791,68 points. Les échanges quotidiens se sont élevés à 210,4 millions d'actions en moyenne contre 264,7 millions la *semaine précédente. Lundi*, le volume a été le plus faible de l'année avec seulement 138,7 millions d'actions échangées.

Pour bon nombre d'experts, le Nikkei devrait rester au-dessus de 19 000 points pour le moment, faute notamment d'investissements *alternatifs pour les épargnants* et également parce que les fonds de retraites publics sont prêts, si nécessaire, à bloquer tout recul de la cote. Le marché *« va pour le moment rester écartelé entre la mauvaise performance de l'économie et les mesures de relance »*, explique Naohiko Mochizuki, directeur exécutif de Meiji Life Insurance. Le paquet de mesures *de relance que le gouvernement de coalition doit annoncer à la mi-septembre aura en tout cas un « impact psychologique »* certain sur le marché, estime M. Mochizuki.

Après cinq baisses consécutives, le Kabuto-cho a réussi à rebondir mardi, bénéficiant d'un essoufflement de la baisse dans des échanges encore faibles plutôt que de nouvelles raisons d'achat.

Indices du 27 août : Nikkei 20 791,68 (c. 20,607,26) ; Topix 1 670 54 (c. 1 659,19).

	Cours 20 août	Cours 27 août
Ajinomoto	1 300	1 380
Bridgestone	1 300	1 290
Canon	1 420	1 410
Fuji Bank	2 430	2 380
Honda Motors	1 380	1 450
Matsushita Electric	1 400	1 400
Mitsubishi Heavy	677	679
Sony Corp.	4 460	4 480
Toyota Motors	1 650	1 650

NEW-YORK

Des hauts et des bas

INDICE DOW JONES

+ 0,7 %

Après avoir établi deux nouveaux *records en début de* semaine, Wall Street a ensuite rendu une grande partie de ses gains sous la pression de prises de bénéfices, mais cette correction était attendue par les experts, qui prévoient une reprise du mouvement de hausse. *L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé vendredi à* 3 640,63 points, en hausse de 7,55 points, soit 0,70 % par rapport à la semaine dernière.

Wall Street continue à bénéficier du niveau historiquement bas des taux d'intérêt à long terme, en l'absence d'autres facteurs.

La décision de la Bundesbank de *ne pas* baisser pour le moment ses taux directeurs a contribué au recul des taux d'intérêt américains, car cela pourrait retarder la reprise des économies européennes et freiner celle des Etats-Unis, soulignent des experts. Les perspectives de poursuite lente, mais constante, de la reprise économique américaine éloignent par ailleurs les craintes de relance de l'inflation, ce qui *pèse également sur les taux* d'intérêt.

Dennis Jarrett, analyste chez Kidder Peabody, prévoit des prises de bénéfices au cours des prochaines semaines à Wall Street et cette correction pourrait faire redescendre le Dow Jones au niveau de 3 550 points. Des prises de bénéfices sur le marché obligataire devraient également provoquer une remontée passagère des taux d'intérêt à long terme, selon M. Peabody.

Indices Dow Jones du 27 août : 3 640,63 (c. 3 615,48).

	Cours 20 août	Cours 27 août
Alcoa	747 3/8	75 3/4
ATT	58 5/8	62 3/4
Boeing	39 1/2	38 7/8
Chase Man. Bank	33 3/8	34 1/2
Du Pont de Nemours	49 1/8	48 1/4
Eastman Kodak	60	61 3/8
Exxon	65	65 3/8
Ford	49 1/2	51 3/4
General Electric	98 5/8	98
General Motors	44 5/8	47 3/8
Goodyear	40 7/8	41 7/8
IBM	43 1/4	44 1/8
ITT	93 1/2	93 7/8
Mobil Oil	75	78
Pfizer	64 1/8	63
Schlumberger	65 3/8	65 7/8
Texaco	63 7/8	64 3/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	142 5/8	147
Union Carbide	17 3/4	18 3/8
United Tech.	58	57 5/8
Westinghouse	15 1/4	15 5/8
Xerox Corp	74	74

LONDRES

Nouveaux sommets

+ 1,4 %

Les valeurs ont franchi de nouveaux sommets pour la troisième semaine consécutive au Stock Exchange, stimulées par l'anticipation d'une *baisse des taux d'intérêt en Europe et par des prévisions optimistes pour l'économie britannique*. Affecté *par des prises de bénéfice en début de semaine*, l'indice Footsie des cent grandes valeurs est ensuite reparti dans le sillage de la hausse des semaines précédentes pour terminer vendredi en hausse de 43 points, soit 1,4 %.

La tendance, positive depuis la fin juillet, a été soutenue par les espoirs d'une baisse du taux d'escompte de la Bundesbank lors de sa réunion de jeudi.

Indices « FT » du 27 août : 100 valeurs, 3 100,60 (c. 3 057,60) ; 30 valeurs, 2 413 (c. 2 384,10) ; fonds d'Etat, 102,60 (c. 101,77) ; mines d'or, 188,30 (c. 197,70).

	Cours 20 août	Cours 27 août
Allied Lyons	6,13	6,32
BP	2,98	3,19
BTR	3,98	3,97
Cadbury	4,90	4,82
De Beers	12,31	12,38
Glaxo	5,87	5,89
GUS	37	36,88
ICI	6,91	6,97
Reuters	16,25	15,53
RTZ	6,95	7,35
Shell	6,50	6,78
Unilever	10,57	10,77

FRANCFORT

Irrégulière

– 0,95 %

La Bourse de Francfort a connu une semaine irrégulière, avec une baisse de 0,95 % de l'indice DAX *des trente principales valeurs, les opérateurs s'attendant à ce que cette tendance se poursuive encore* ces prochaines semaines. L'indice DAX a terminé vendredi à 1 904,60 points, contre 1 922,68 points la semaine précédente.

Après des pertes sensibles lundi, le marché a progressé, les opérateurs ignorant les résultats semestriels médiocres diffusés par les grands groupes allemands (Bayer, BASF, VW) pour garder les yeux rivés sur la Bundesbank dont ils espéraient qu'elle réduise son taux d'escompte, jeudi.

Leur espoir a été déçu, mais leur déconvenue a été rapidement surmontée vendredi, la Bourse clôturant la séance sur une hausse de 0,18 %.

Indice DAX du 27 août : 1 904,60 (c. 1 922,68).

	Cours 20 août	Cours 27 août
AEG	174,80	170
BASF	255,70	252,20
Bayer	297,80	292
Commerzbank	320,30	318,50
Deutschebank	784	774,50
Hoechst	279,20	281,20
Karstadt	597	576
Mannesman	325,20	325,50
Siemens	682,80	684,70
Volkswagen	385,80	382,80

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

En attendant la Belgique

Depuis le mois de juillet où la dernière crise du système monétaire européen a éclaté, les grands emprunteurs internationaux ont évité de lever des fonds dans les principales monnaies concernées, le deutschemark et le franc français, jugées trop instables. Il y a eu des exceptions notables, celles d'Eurofima, la société européenne de financement de matériel ferroviaire, en francs, ou du Conseil de l'Europe, en marks, mais leurs opérations, de dimension moyenne, sont demeurées isolées. Beaucoup plus représentative a été la politique délibérée du Danemark de libeller ses derniers emprunts en livres sterling, en francs suisses et en dollars.

Le fait est que les incertitudes du marché des changes et celles de l'évolution du niveau de l'intérêt rendent impossible d'évaluer avec précision quel doit être le juste coût d'un emprunt en francs français, par exemple. Chacun sent bien que l'équilibre n'est – de loin – pas atteint. A moins d'avoir l'emploi immédiat de ressources en francs, les débiteurs étrangers se montrent très réservés. La montée du coût des obligations de vendredi, qui a précipité la baisse des taux de rendement, a ajouté à la prudence. Les taux pourraient encore beaucoup baisser, mais à quel rythme? Le risque de surpayer une transaction apparaît pour l'heure vraiment trop important.

Pour qui tient à lever des fonds sur le marché international, mieux vaut s'adresser à des compartiments où la baisse des taux est beaucoup plus avancée. C'est ainsi que s'expliquent notamment les opérations de grande envergure, actuellement conduites par des débiteurs autrichiens qui se tournent vers les yens ou les francs suisses. L'Autriche cherche à se procurer 50 milliards de yens, pour une durée qui pourrait aller jusqu'à douze ans, et la plus grande entreprise d'électricité du pays s'apprête à lancer un emprunt de 250 millions de francs helvétiques, pour une durée de dix ans.

Sur le marché du mark, où l'évolution est un peu moins précipitée que celle du franc français, la situation pourrait se clarifier un peu plus tôt. On l'espère dans les milieux bancaires de Francfort, où on attend avec quelque impatience l'arrivée du prochain grand emprunteur étranger, qui devrait se présenter dans une dizaine de jours. Il s'agit de la Belgique. Le Trésor public de ce pays a annoncé, il y a quelques mois, qu'il entendait lever pour 600 millions de marks de fonds à moyen ou à long terme, durant la première quinzaine du mois de septembre. Le produit de son emprunt servira à remplacer deux transactions qui seront remboursées prochainement. La date de règlement est déjà arrêtée : ce sera le 7 octobre.

L'affaire préoccupe déjà tous les spécialistes et plusieurs d'entre eux souhaiteraient que Bruxelles emprunte davantage et vise le milliard de marks. Ils ont bon espoir de parvenir à leurs fins car, au début de l'année, ils avaient réussi à convaincre le débiteur d'augmenter de 700 millions à 1 milliard le montant de son précédent emprunt, afin d'attirer les investisseurs les plus exigeants qui savent que la liquidité et la négociabilité des titres dépendent notamment de la taille d'une opération.

Premier euro-emprunt : la RATP

Il convient de préciser que, si Bruxelles émettait un emprunt plus important que prévu, cela ne changerait rien, ni au total de sa dette étrangère, ni à la part prise par le mark. Cette monnaie sert à libeller 29 % de la dette en devises du pays. Augmenter son emprunt conduirait en fait à consolider une partie de sa dette à court terme.

Parmi les nombreuses euro-émissions de la fin du mois d'août, celles qui ont vu le jour en francs français ont retenu l'attention par leur audace. Les conditions en sont sévères, reflétant l'étendue de la demande des investisseurs pour des titres en francs. Le Crédit national a lancé un emprunt de 1 milliard et d'une durée de dix ans, qui, dans un peu plus de deux mois, s'ajoutera à une opération en circulation pour emporter l'encours à 4 milliards. On ignore le coût précis de sa nouvelle transaction, car cet établissement s'est assuré de pouvoir disposer des fonds à sa guise au cours des six prochains mois, à un prix qui dépendra du rendement des obligations du Trésor, auquel il sera toujours supérieur : quelque 38 centimes. Le Crédit national a conclu à cet effet un contrat avec le Crédit commercial de France. Les titres étaient offerts mercredi dernier aux investisseurs de façon à leur rapporter 32 centimes : plus que les fonds d'Etat. C'est une marge très mince.

Pour sa part, la Banque nationale de Paris a levé pour 1,5 milliards de francs pour une durée de dix ans également, en proposant aux souscripteurs un rendement supérieur de 38 centimes à celui des fonds d'Etat. C'est ambitieux. A titre de comparaison, le Crédit lyonnais, une semaine auparavant, proposait de servir, sur son nouvel emprunt de onze ans de durée, une rémunération de 37 centimes plus élevée que le rendement des obligations du Trésor.

On attend pour cette semaine la RATP qui s'est annoncée pour 2,5 milliards de francs, pour une durée de dix ans. Ce sera sa première euro-émission. L'emprunteur jouit d'un très grand crédit et il pourra sans doute se contenter de n'offrir qu'une vingtaine de centimes ou même un peu moins que le rendement des fonds d'Etat.

Sur le marché allemand, la grande affaire de la semaine a été une très belle émission de quinze ans de durée pour le compte d'un émetteur de premier plan, la Landeskreditbank de Bade-Wurtemberg. Comme il n'y a pas en Allemagne de fonds d'Etat d'aussi longue durée qui puissent servir de référence pour arrêter les conditions d'un emprunt de quinze ans, on a extrapolé à partir des obligations des Trésors des pays voisins, Belgique, Pays-Bas et France. L'opération était dirigée par une banque d'origine américaine, J. P. Morgan.

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

Le cuivre manipulé

Pourquoi le cuivre coûte-t-il 1 962 dollars la tonne pour une livraison en septembre et 1 930 dollars la tonne à échéance octobre? De l'avis des professionnels, on a assisté à des manipulations ne correspondant en rien à la réalité du marché. *« Il y a beaucoup de métal disponible*, affirme Jean-Pierre Toffier, de la Société de négoce Franco-MET. *Ce phénomène de Bourse n'a aucune signification et nous ennuie. »*

Les utilisateurs français comprennent mal pourquoi ils devraient payer 32 dollars de plus alors que le LME (London Metal Exchange) dispose de 500 000 tonnes de stocks. A Londres, l'incompréhension est la même. Les négociants acceptent mal cette brusque remontée des cours alors que les transactions ont été inexistantes au mois d'août. Ils peuvent d'autant moins invoquer une demande accrue que toutes les usines étaient fermées pendant l'été.

« Les spéculateurs créent une situation artificielle », avouent les analystes. Aucun élément connu ne plaide en faveur d'une tension sur les prix. Les stocks, de source officielle, c'est-à-dire ceux du LME, sont toujours aussi importants. Et tout indique qu'il faille les majorer car, dans les chiffres publiés, n'est pas pris en compte le cuivre entreposé par les marchands de toutes nationalités, pas plus que les volumes détenus de manière illicite par les pays, comme ceux de la CEI, qui les passent en contrebande en Europe de l'Ouest.

« Ces informations confidentielles auraient trop d'influence sur le marché. Nous ne pouvons les divulguer », disent volontiers les négociants. Il reste que l'offre demeure « confortable », de l'ordre de 9 millions de tonnes. La production chilienne, aux alentours de 1,8 million de tonnes, arrivera sans encombre sur le marché au début de l'année prochaine. D'autres gisements dans ce pays sont sur le point d'être exploités et les opérateurs prévoient des mises en vente à partir du mois de mars.

Une demande au compte-gouttes

« Le Chili, déjà premier producteur mondial de cuivre, s'achemine doucement vers une offre de 2 millions de tonnes par an », souligne un expert. Par contre, la situation zaïroise se confirme comme *« un phénomène social et économique dramatique »*, de l'avis des opérateurs. Ce pays, qui extrayait en moyenne 400 000 tonnes de cuivre par an dans les années 70, ne disposera plus que de 50 000 tonnes annuelles cette année, car son outil de production s'effondre en raison de l'état de déshérence où est tombé ce pays. De surcroît, ces nouvelles alarmantes n'ont pas d'incidence sur les cours, car, depuis longtemps, le marché a gommé le Zaïre.

A regarder de près les principales zones de consommation, la prudence s'impose. L'Europe, qui compte pour 30 % de la demande mondiale, est touchée par la récession. Elle utilise moins de cuivre, alors que, précisément, ce métal avait gagné du terrain dans des secteurs comme l'automobile : on incorpore dans une voiture – pour tout ce qui est électrique – environ 25 kilos de métal rouge contre 4 kilos il y a une vingtaine d'années. Le bâtiment et l'électroménager constituaient également des débouchés non négligeables. Mais 1993 s'est annoncée comme difficile dans ces trois domaines et les experts n'envisagent pas d'amélioration l'année prochaine. Les Européens économes changent moins volontiers de véhicules ou de machines à laver.

En revanche, l'appétit pour le cuivre ne semble pas diminuer outre-Atlantique. Les Etats-Unis continuent d'utiliser 25 % de la production du marché. De plus, du fait des inondations dans le Missouri, des lots de métal en cours de livraison ont été perdus et les Américains se sont portés à nouveau acquéreurs de *blisters* (barres de métal rouge).

Mais l'Asie (en particulier la Chine) demeure le pôle le plus important. Même si les analystes reconnaissent volontiers avoir surévalué dans le passé les importations de Pékin, ils pronostiquent une demande choinoise accrue *« du fait d'une économie en pleine expansion »*. Certains observateurs affirment même que Pékin dispose d'un capital minier de 575 000 tonnes par an, alors que les besoins chinois s'élèvent à environ 750 000 tonnes. En fait, l'activité chinoise réelle en début d'année s'est quelque peu essoufflée aujourd'hui : non seulement les Chinois ont arrêté leurs achats, mais ils ont payé une prime pour annuler leurs contrats.

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 27-8
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 931 (+ 27) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 170 (– 3) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	4 540 (– 200) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Octobre	263 (+ 2,50) Dollars/tonne
Café (Londres) Septembre	1 347 (+ 117) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Septembre	1 025 (+ 46) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Septembre	301 (– 9) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Septembre	234 (– 2) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Septembre	211,80 (– 5,4) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Octobre	17,34 (+ 0,36) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 20-8-93	Cours 27-8-93
Or fin (kilo en barre)	70 000	69 700
– (kilo en lingot)	70 100	69 600
Pièce française (20 F)	401	403
• Pièce française (10 F)	351	398
Pièce suisse (20 F)	399	394
Pièce latine (20 F)	398	394
• Pièce tunisienne (20 F)	408	408
Souverain	498	500
• Souverain Elisabeth II	510	512
• Demi-souverain	275	270
Pièce de 20 dollars	2 580	2 600
– 10 dollars	1 230	1 300
• – 5 dollars	755	740
– 50 pesos	2 605	2 550
• – 20 marks	500	495
– 10 florins	410	425
• – 5 roubles	270	270

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

DEVISES ET OR

Le dollar affaibli par le mark

Hésitant depuis plusieurs semaines, tantôt en hausse, tantôt en baisse, le cours du dollar a subi un décrochage un peu plus net depuis jeudi 26 août, en réaction au maintien des taux directeurs allemands. Il a terminé la semaine juste en dessous de la barre de 1,6650 mark, considérée comme un seuil technique important, et pourrait casser plus nettement ce niveau au cours des prochaines séances. Le 20 août, le dollar valait un peu plus de 1,68 deutschemark.

Pour l'instant, la dévaluation de 2 % environ du franc face au mark ne s'est pas traduite par une poussée du dollar à Paris. Le cours du billet vert à Paris est sensiblement identique à ce qu'il était avant la réforme du SME, à 5,85 francs environ (5,8360 francs au cours indicatif de la Banque de France du 27 août). A peine avait-il poussé une pointe à 6,10 francs au lendemain du compromis de Bruxelles du 2 août, avant de refluer rapidement. Vendredi 27, le dollar clôturait à Tokyo à 104,45 yens, exactement le même cours qu'une semaine plus tôt. M. David Mullins, vice-président de la réserve fédérale, a rappelé à la presse japonaise que les Etats-Unis se tenaient toujours prêts à intervenir pour contenir une poussée du yen. Les marchés se tiennent donc sur leurs gardes.

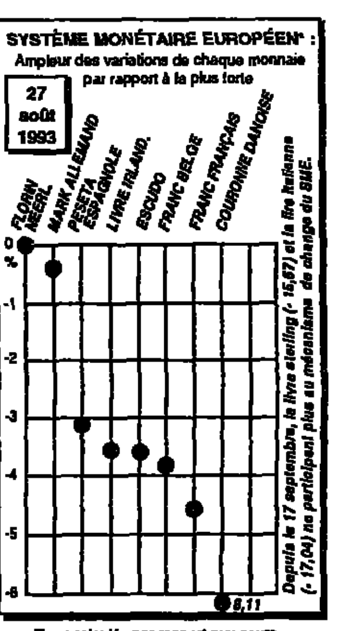
Mais le dollar sera d'autant plus vulnérable à Tokyo qu'il s'affaiblira en Europe. Sur les marchés, on estime que la performance actuellement très inégale de l'économie américaine – les commandes de biens durables ont diminué en juillet – et le creusement du déficit commercial militent en faveur d'un billet vert plus bas. Compte tenu de la progression du début de l'année, la marge jusqu'à un retour au plus bas niveau historique (1,39 mark, en septembre 1992) est encore considérable, même si en Europe on ne trouve guère ce niveau satisfaisant.

Le franc, pour sa part, paraît sorti pour l'instant de la zone de turbulences dans laquelle il se trouvait pris à la mi-août. L'annonce du maintien des taux directeurs de la Bundesbank a provoqué une poussée du mark à Paris, de 3,48 francs à 3,5050 francs. Mais on est loin du sommet historique de 3,5475 francs de la mi-août. Visiblement, les cambistes débouclent doucement leurs positions de la fin juillet et attendent d'en savoir plus sur l'orientation des taux d'intérêt avant d'en prendre de nouvelles. Et la fourchette actuelle de fluctuations – entre 3,45 francs et 3,60 francs, dit-on dans les salles de marché – est suffisamment large pour décourager d'éventuels mouvements spéculatifs.

Au cours de sa conférence de presse, Edouard Balladur s'est borné à affirmer qu'il n'était pas question pour l'instant d'un retour à la marge de fluctuations étroites du SME (+ 2,25 % de part et d'autre du cours-pivot, contre + 15 % depuis la crise), ni de laisser filer la monnaie jusqu'à son nouveau plancher (3,8948 francs pour un mark). Les dernières séances ont d'ailleurs été plutôt calmes dans le SME, même si la hausse du mark en fin de semaine a contraint la Banque du Portugal à intervenir. Seule, en Europe, la couronne suédoise a été fortement chahutée ces derniers jours après la publication d'extraits d'un rapport confidentiel du FMI mettant en cause le niveau trop élevé des dépenses publiques de Stockholm.

Un débat très intéressant a, par ailleurs, eu lieu ces derniers jours en Belgique. A l'instar des économistes du MIT qui avaient critiqué la politique du franc français fort, un groupe d'experts de la respectable université catholique de Louvain a mis en cause celle du franc belge fort. Selon eux, le calquage de la politique monétaire belge sur celle de l'Allemagne, mené depuis 1990, produit un effet déprimant sur l'économie du pays. La Banque de Belgique s'est fermement opposée à de telles affirmations. Lorsque l'on sait que les Belges, comme leurs confrères néerlandais et luxembourgeois, avaient refusé une sortie unilatérale du mark du SME, lors de la réunion du comité monétaire à Bruxelles, le 30 juillet – solution pourtant voulue par la France et acceptée par l'Allemagne, – on comprend la détermination de Bruxelles à ne pas modifier le cap de sa politique monétaire.

FRANÇOISE LAZARE



Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 23 AU 27 AOUT 1993
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4980	–	17,1233	67,9117	59,9341	2,8169	53,3191	–
	1,5105	–	17,9099	67,5883	59,4884	2,8321	52,8625	–
Paris	8,7483	5,8400	–	396,6044	350,0150	16,4507	311,3836	3,6603
	8,8485	5,8580	–	395,4634	348,4830	16,5982	309,6686	3,6837
Zurich	2,2058	1,4725	25,2140	–	88,2529	4,1479	78,5124	0,9229
	2,2375	1,4813	27,3932	–	88,1202	4,1951	78,3852	0,9315
Francfort	2,4994	1,6685	28,5702	113,3107	–	4,7000	88,9629	1,0458
	2,5392	1,6810	29,5334	113,4814	–	4,7607	88,8619	1,0571
Bruxelles	53,1790	35,50	6,0788	24,1087	21,2766	–	18,9283	2,2204
	53,3358	35,31	6,0947	23,8372	21,0054	–	18,6658	2,2250
Amsterdam	2,8095	1,8755	321,1472	1,2736	112,4063	5,2831	–	1,1754
	2,8574	1,8917	332,4879	1,2770	112,5342	5,3574	–	1,1895
Milan	2390,06	1595,50	273,2021	1083,5314	956,2481	44,9436	850,7065	–
	2402,87	1590,25	275,9918	1073,5503	946,0143	45,0368	848,6460	–
Tokyo	156,24	104,30	17,8595	70,8319	62,5112	2,9380	55,6118	0,0653
	158,68	105,05	21,5724	70,9174	62,4925	2,9750	55,5320	0,0660

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 27 août, 5,599 F contre 5,576 F le vendredi 20 août.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La déception allemande

Eh oui, la Bundesbank a déçu, lors de sa réunion de rentrée. En dépit de la décrue des taux sur le marché monétaire allemand, de signes encourageants sur le front des prix, elle a choisi de ne pas abaisser sa garde. Le taux de l'escompte reste donc fixé à 6,75 %, le lombard à 7,75 %. La prochaine réunion du conseil central aura lieu le 9 septembre, mais apparemment les marchés ne placent plus un éventuel geste de la Buba en tête de leurs préoccupations. La prise en pension effectuée vendredi 27 au taux de 6,90 % contre 6,80 % lors de l'opération précédente n'est d'ailleurs guère encourageante.

Il existe une hypothèse qui ne doit pas être négligée. Alors que la plupart des analystes prévoyaient un assouplissement massif des taux d'intérêt allemands avant la fin de l'année, certains estiment aujourd'hui que rien de tel ne doit être attendu. D'une part, parce qu'en dépit de la performance relativement meilleure de l'été l'inflation persistera en Allemagne pendant de nombreux mois encore. C'est le point de vue de l'institut de recherches de Hambourg HWWA, selon lequel le rythme annuel de la hausse des prix en Allemagne (4,2 % en glissement au mois d'août) ne s'apaisera pas avant la fin de 1994. Des relèvements de prix programmés pour l'hiver (révision obligatoire des véhicules, taxe sur l'essence) pèseront en tout cas sur les indices. Ce n'est pas le point de vue de Otmar Issing, membre du directoire de la Bundesbank, qui a affirmé que *« les prix évoluent fortement vers le bas »*. D'autre part, la contrainte européenne s'est considérablement desserrée avec les nouvelles marges de fluctuations du SME. Enfin, l'activité pourrait montrer des signes de raffermissement dès le second semestre. Hausse des prix persistante, conjoncture moins maussade. Autant de raisons qui pourraient inciter les responsables allemands à maintenir serrée la vis du crédit.

Si – et cela reste à démontrer – la politique de la Bundesbank n'était pas modifiée prochainement, la question est bien sûr de savoir ce que feront les autorités françaises. De nombreux spécialistes, tels ceux de Salomon Brothers, estiment que les taux d'intérêt français tomberont en deçà des taux allemands au cours de l'automne. Si tel était le cas sans que le taux de change en souffre outre mesure, ce serait une belle victoire pour Edouard Balladur et un moment important pour l'Europe monétaire. Au cours de sa conférence de presse de rentrée, le 25 août, le premier ministre n'a pas donné d'indication contraire.

Une fois encore, l'heure est à la patience. Mais au fur et à mesure que les semaines passeront, que les réserves de changes se reconstitueront et que le souvenir de la tornade de juillet s'éloignera, les pressions en faveur d'un allègement du loyer de l'argent se feront plus fortes à Paris.

Est-ce un signe? Le MATIF, loin de plonger à l'annonce du maintien des taux directeurs de la Bundesbank a, au contraire, progressé, clôturant vendredi 27 au nouveau record historique de 123,40, contre 122,16 une semaine plus tôt. Sur le marché physique, le rendement de l'OAT dix ans 6,75 % tombait à 6,22 % jeudi, puis 6,15 % vendredi. La barre de 6 % ne paraît plus hors de portée. Le marché attend toujours le retour du taux des prises en pension à cinq-dix jours à son niveau d'avant crise de 7,75 % : il s'établit actuellement à 10 %. Seules, en effet, les pensions à 24 heures ont été ramenées de 8,25 % à 7,75 % en début de semaine, avant que le gouvernement annonce la suspension de cette procédure d'urgence. Le marché primaire français, lui, n'a toujours pas réouvert ses portes après la trêve estivale.

Aux Etats-Unis, la belle tenue du marché obligataire se poursuit. Les taux d'intérêt des obligations d'Etat à trente ans sont désormais à peine supérieurs à 6 %, tandis qu'à dix ans, les rendements se situent à 5,5 %. En toute fin de semaine, malheureusement, de gros ordres de ventes venus du Japon, aux dires des opérateurs, ont tendu le rendement du trente ans à 6,14 %.

F. L.

Le zloty polonais a été dévalué de 8 %

La Pologne a procédé, vendredi 27 août, à une dévaluation de 8 % du cours de sa monnaie, le zloty. Il s'agit de la première dévaluation importante du zloty depuis février 1992. Depuis 1991, le cours du zloty est lié à un panier de cinq monnaies comprenant le dollar et les principales devises. Il est autorisé à fluctuer de moins de 2 % par mois vis-à-vis de ce panier. En choisissant d'accélérer la dévaluation de leur monnaie, les dirigeants polonais cherchent à stimuler les exportations pour contrer la détérioration des échanges extérieurs du pays. La banque centrale a indiqué, vendredi, qu'au premier semestre la balance commerciale avait été déficitaire de 1,1 milliard de dollars (6,5 milliards de francs environ). Le nouveau cours du dollar s'établit à 19 728 zlotys contre 18 344 précédemment.

Le Monde

En Allemagne

La lutte contre l'extrême droite divise toujours la classe politique

Les propos du ministre allemand de l'intérieur, Manfred Kanther, qui souhaite un renforcement de l'arsenal répressif pour lutter contre la violence d'extrême droite – en progression de plus de 74 % en 1992 par rapport à 1991 (*le Monde* du 28 août) – ont été mal accueillis dans une partie de la majorité comme dans l'opposition social-démocrate (SPD). Un porte-parole de ce parti a répondu, vendredi 27 août, qu'il s'agit d'une *«fausse solution»*. Il faut, selon lui, appliquer dans toute leur rigueur les lois existantes. Un porte-parole du Parti libéral (FDP), membre de la coalition gouvernementale, a exprimé une position similaire en jugeant que *«les règles de l'Etat de droit ne peuvent pas être sacrifiées à la lutte contre l'extrémisme de droite»*.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, un Turc a été roué de coups par trois inconnus, à Lotte, près d'Osnabrück. Toujours dans l'Ouest, près de Münster, l'association protestante Diasporawerk, qui voulait transformer une auberge de jeunesse en foyer de demandeurs d'asile, a essuyé trente-sept refus de la part des compagnies contactées pour souscrire une assurance incendie. – *(AFP.)*

En Espagne

Le gouvernement accepte de céder 15 % de l'impôt sur le revenu aux communautés autonomes

Le ministre espagnol des Administrations publiques, Jeronimo Saavedra, a annoncé, vendredi 27 août, que le gouvernement de Madrid avait accepté de céder 15 % de l'impôt sur le revenu aux dix-sept communautés autonomes qui constituent le royaume espagnol. Le ministre a annoncé cette mesure, qui pourrait permettre à l'exécutif de recevoir le soutien des dix-sept députés nationalistes catalans lors des discussions budgétaires de l'automne, à l'issue d'une rencontre avec le président de la Généralité de Catalogne et de la coalition catalane de centre-droit Convergence et Union (CIU), Jordi Pujol. Ce dernier avait récemment menacé de ne pas soutenir le gouvernement de Felipe Gonzalez si Madrid n'accordait pas, notamment, cette cession des 15 % de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) aux régions.

M. Saavedra a souligné, dans une conférence de presse, que cette décision concernait l'ensemble des communautés autonomes et qu'elle serait accompagnée d'une série de mesures destinées à garantir la solidarité inter-régionale. Le président socialiste de l'Estrémadure, une des régions les plus déshéritées d'Espagne, Juan Carlos Rodriguez Ibarra, a vivement critiqué cette mesure, dont il est un adversaire de longue date. – *(AFP.)*

Les Soviétiques ont refusé d'intervenir en Pologne en décembre 1981

Des documents remis par Boris Eltsine à Lech Walesa montrent que Moscou n'envisageait pas d'invasion du pays pour écraser Solidarité

VARSOVIE

de notre envoyé spécial

La récente visite de Boris Eltsine à Varsovie a été un incontestable succès pour l'actuel chef de l'Etat polonais, Lech Walesa qui, à la surprise générale, a réussi à convaincre le président russe de ne plus s'opposer formellement à une éventuelle adhésion de la Pologne à l'OTAN (*le Monde* du 26 et du 27 août). A l'inverse, le petit «cadeau» apporté par Boris Eltsine à ses hôtes varsoviens sous la forme de documents secrets datant des années 1980 et 1981 est fort désagréable pour son prédécesseur, le général Jaruzelski. L'homme qui, le 13 décembre 1981, avait fait enfermer Lech Walesa et tous les dirigeants de Solidarité et imposé *«l'état de guerre»* à la Pologne avait pourtant réussi, au cours de ces dernières années, à convaincre une bonne partie de ses compatriotes qu'en se chargeant de faire le sale travail, il avait épargné à son pays la tragédie sanglante qu'eut été une intervention militaire soviétique.

Certains spécialistes occidentaux étaient également convaincus qu'en décembre 1981, les troupes soviétiques s'apprêtaient à entrer en Pologne : Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité, nous affirmait récemment encore que les observations faites par les services américains ne laissaient plus aucun doute sur la question. Les documents apportés par M. Eltsine, et tout particulièrement le compte rendu d'une réunion du bureau politique du PC soviétique tenue le 10 décembre 1981, contredisent pourtant formellement cette version – même s'il n'est pas exclu que les Soviétiques se soient, parallèlement, arrangés pour «faire peur».

Les propos tenus lors de cette réunion au plus haut niveau confirment que le Kremlin avait été informé des préparatifs de «l'opération X» – l'imposition de l'état de guerre, – mais que, à *moins de trois jours* de son déclenchement, il n'en connaissait toujours pas la date exacte : *Constantin* Roussakov, secrétaire du comité central alors en charge des relations avec les pays frères, explique à ses collègues *«qu'il a d'abord été question de la nuit du 11 au 12, puis du 12 au 13»* (date finalement retenue) mais *«que maintenant on murmure que ça pourrait se faire autour du 20»*. Iouri Andropov, le chef du KGB, ajoute même qu'il ressort des propos tenus par le général Jaruzelski que *«les Polonais n'ont toujours pas pris de décision ferme quant à l'introduction de l'état de guerre»*. D'ailleurs, explique Nikolaï Baibakov, qui rentre d'une mission en Pologne, *«Jaruzelski est devenu instable. Il ne croit plus en ses propres forces»*.

Un autre point trouble les dirigeants soviétiques : le général Jaruzelski, pour assurer le succès de l'opération qu'il projette, leur réclame une importante aide économique. Le bureau politique est réticent (*«Il faudra prélever sur la consommation intérieure»*), considère que les exigences des Polonais sont très excessives, mais admet qu'il faudra *«donner quelque chose»*. Reste cependant le point essentiel : Jaruzelski, explique M. Roussakov, *«dit que les camarades polonais espèrent avoir le soutien des autres pays* [socialistes] *y compris l'introduction sur le territoire polonais de forces armées»*.

C'est donc clairement le général Jaruzelski qui apparaît en demandeur d'une intervention, du moins dans l'hypothèse où les choses tourneraient mal et où lui-même ne réussirait pas à vaincre la résistance de Solidarité. Et la réponse des Soviétiques est claire : c'est non. Tous les hommes qui comptent à l'époque, de Gromyko à Andropov en passant par Souslov, et qui sont pourtant connus pour être des «durs» parmi les durs, sont catégoriques. *«Nous n'avons pas l'intention d'introduire des troupes en Pologne»*, explique Andreï Gromyko, *«c'est notre position, et nous devons nous y tenir jusqu'à la fin.»* L'illustre ministre des affaires étrangères est même prêt à passer la Pologne par pertes et profits : il envisage le cas où la Pologne se trouverait *«sous le pouvoir de Solidarité»*, et fait valoir que même en ce cas, il ne faudrait rien faire, car toute intervention serait suivie de *«sanctions économiques et politiques»* de la part de l'Occident : *«Nous devons nous soucier de notre propre pays, du renforcement de l'URSS. C'est notre direction fondamentale.»*

L'« alibi » du général Jaruzelski

Le vieux stalinien, fidèle au fond à la thèse du socialisme dans un seul pays, considère qu'il faut faire la part du feu et oublier les devoirs de l'internationalisme quand l'essentiel est en jeu. A l'époque, l'URSS, déjà engagée en Afghanistan, a peur de la réaction d'un camp occidental dominé par Ronald Reagan. Il faut, conclut Andrei Gromyko, *«essayer de calmer l'humeur de Jaruzelski et des autres dirigeants polonais favorables à l'introduction des troupes. Il ne peut être question d'introduire des troupes en Pologne. Je pense que nous pouvons dire à notre ambassadeur d'aller voir Jaruzelski et de l'en informer.»*

Mikhaïl Souslov, considéré alors en Occident comme l'intraitable «idéologue» de cette assemblée de gérontes, l'homme qui vociférait publiquement contre les atteintes portées au socialisme en Pologne, est exactement du même avis, tout comme le ministre de la défense, le maréchal Oustinov . D'ailleurs, ajoutent aussi bien Mikhaïl Souslov que Dimitri Oustinov, *«les Polonais eux mêmes disent qu'ils sont contre l'introduction de troupes»*. C'est là que les choses se *compliquent* : faut-il croire que le général Jaruzelski est le seul à réclamer un soutien militaire, et que ses pairs sont d'un avis opposé, ou que le chef d'un Parti ouvrier polonais alors à l'agonie (il a soumis aux Russes, qui ont refusé, le projet de création d'un nouveau parti), a lui même changé d'avis, ou encore qu'il manœuvre ? Souslov semble le croire : *«Jaruzelski, me semble-t-il, fait preuve d'une certaine ruse. En adressant des demandes à l'URSS, il veut se créer un alibi.»* Le dirigeant soviétique semble avoir essentiellement à l'esprit les demandes d'aide économique, mais ce souci de *«l'alibi»* n'était-il pas le ressort essentiel de l'attitude du général Jaruzelski qui a tant de fois expliqué, par la suite, que l'introduction de l'état de guerre avait été pour lui *«un drame personnel»*, et qu'il s'était en quelque sorte sacrifié pour le bien de son pays ?

Les documents apportés par Boris Eltsine sont éclairants sur d'autres points : ils montrent par exemple que si la direction soviétique a toujours poussé les *«camarades»* polonais à regagner le terrain perdu sur Solidarité, leur analyse était parfois plus fine que celle de la gauche du parti polonais, ceux qu'on appelait alors «le béton», décidé à lutter de front contre Solidarité. Ainsi les Soviétiques ont-ils longtemps soutenu la ligne «centriste», défendue par Stanislas Kania, *nommé premier secrétaire* du parti après les grandes grèves de Gdansk, et le général Jaruzelski lui-même . Mais les textes confirment ce qu'on sentait déjà clairement à l'époque : à partir du printemps 1981, les Soviétiques ont *«lâché»* Kania et sa ligne *«capitularde»*, et leur rôle a été déterminant dans l'élection du général Jaruzelski au poste de premier secrétaire, à l'automne 1991. D'ailleurs, quand le 19 octobre, Leonid Brejnev téléphone au nouvel élu pour le féliciter, le général Jaruzelski lui répond : *«Je n'ai accepté ce poste, après une grande lutte contre moi-même, que parce que je savais que vous me souteniez et vous prononciez pour une telle décision.»*

Le nouveau premier secrétaire, qui vouvoie Brejnev et lui donne du *«très respecté, cher Leonid Ilitch»*, alors que ce dernier le tutoie et l'appelle simplement Wojciech, est à la limite de l'obséquiosité. Il fait savoir qu'il va *«demander des conseils»*, rencontrer le jour même l'ambassadeur soviétique, et informer Moscou *«de toutes les décisions»* qu'il prendra. Des promesses qu'il n'a pas parfaitement tenues, comme en témoignent les questions que se posaient, deux mois plus tard, les Soviétiques sur ses intentions exactes.

JAN KRAUZE

Proche des giscardiens

Patrice Duhamel est nommé directeur de l'antenne de France-Inter

L'ancien directeur de l'information de la Cinq, Patrice Duhamel, vient d'être *nommé directeur* de l'antenne de France-Inter, par Jean Maheu, PDG de Radio-France. Il devrait entrer *en fonction* lundi 6 septembre. Dans ce poste créé sur mesure – il n'y avait pas de direction d'antenne à France-Inter jusqu'ici – Patrice Duhamel aura la charge de définir la structure et la *ligne générale* de la grille ainsi que le style de l'antenne, en collaboration avec le directeur de la rédaction, Claude Guillaumin, et le directeur des programmes, Pierre Bouteiller, qu'il «chapeautera». Mais sa mission consistera aussi à isoler Ivan Levaï, directeur de l'information de Radio-France et animateur de la revue de presse de France-Inter, dont la personnalité et les amitiés socialistes ont déjà été mises en cause par la nouvelle majorité, dont, récemment, Robert-André Vivien, député RPR du Val-de-Marne (*le Monde* du 14 juillet). *«On voit mal comment Ivan Levaï pourra se débrouiller, sinon en s'orientant vers la sortie»*, notaient samedi matin des journalistes de France Inter, l'un d'entre eux assurant que *«Jean Maheu a introduit le renard dans le poulailler, en laissant les poules se débrouiller entre elles»*. Dans les couloirs de la radio de service public, on évoquait l'arrivée possible de proches de Patrice Duhamel, dont Jacques Hebert, lui aussi ancien de la Cinq.

[La nomination de Patrice Duhamel, quarante-huit ans, à la nouvelle direction d'antenne de France-Inter, constitue sans aucun doute un gage offert par son PDG, Jean Maheu, à la nouvelle majorité. Mais cette nomination ne devrait pas ravir le RPR. Même si, de l'avis de ceux qui le connaissent, le frère du politologue Alain Duhamel *«a évolué depuis son passage à la Cinq»*, il a toujours manifesté de fortes et actives sympathies giscardiennes. Entré en 1970 à la télévision, il a notamment été chef du service politique, économique et social de TF1, de 1978 à 1980. En octobre 1979, lors de «l'affaire des diamants», révélée par *le Canard enchaîné*, qui mettait en cause Valéry Giscard d'Estaing, Patrice Duhamel *s'était évertué à faire en sorte que* TF1 n'en souffle mot. L'arrivée au pouvoir des socialistes en *1981* l'ayant contraint à quitter TF1, il était alors devenu chroniqueur à Radio-Chamalières, ville dont l'ancien président de la République fut conseiller municipal puis conseiller général et où il possède son domicile provincial. Par ailleurs, avant d'entrer à RMC puis à la Cinq, Patrice Duhamel *a été directeur de l'information* de TVES, projet de télévision européenne par satellite du groupe Hersant. – Y.- M. L.]

Afin d'obtenir des améliorations du plan social

Les syndicats de NatWest Bank SA lancent un nouvel appel à la grève

Les syndicats CGT et FNSEC-CGC de la filiale française de la National Westminster Bank ont lancé, vendredi 27 août, un nouvel appel à la grève à partir du 30 août, reconductible de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures. Comme celui observé par une large majorité du personnel les 17 et 18 août, ce mouvement a pour objet d'améliorer les dispositions du plan social proposé par la NatWest Bank SA, filiale de la deuxième banque de dépôts britannique, pour accompagner la fermeture de la totalité de ses activités en France, annoncée en mai.

Un jugement en référé doit être rendu le 1er septembre à Paris à la suite de la demande du comité d'entreprise de NatWest Bank SA de reporter la troisième et dernière réunion du comité, prévue pour le 6 septembre. Celle-ci doit examiner le plan social définitif présenté par la direction.

Les syndicats estiment que cette réunion ne peut pas se tenir avant le rapport complémentaire que doit présenter au comité d'entreprise le cabinet d'expertise comptable Legris, après l'examen de documents qui ne lui avaient pas été fournis en temps utile par la direction. La filiale française du groupe NatWest PLC compte 412 salariés dans dix succursales en France, dont 220 à Paris.

□ **BAe et Taïwan Aerospace s'associent pour construire des avions régionaux.** – Après une semaine de tensions et de négociations ardues à Taïpeh, Taiwan Aerospace Corporation (TAC) et British Aerospace (BAe) ont conclu un accord, vendredi 27 août, sur le financement de leur joint-venture de 566 millions de dollars (3,3 milliards de francs), destiné à produire des avions régionaux. Les deux partenaires du joint-venture, baptisé Avro International Aerospace Ltd, se sont entendus sur l'essentiel du montage financier. Les banques ont accepté de prêter les quelque 200 millions de dollars que devait apporter la partie taïwanaise de l'accord. Pour BAe, ce contrat va permettre de conserver quelque 3 000 emplois dans son usine de Woodford, près de Manchester, dans le nord-ouest de l'Angleterre.

□ **Jacques Toubon demande l'ouverture d'une enquête sur l'accident de Hénin-sur-Cojeul.** – Le ministre de la culture, Jacques Toubon, a ordonné l'ouverture d'une enquête à la suite de la mort, jeudi 26 août, de deux jeunes chercheurs bénévoles lors d'un effondrement de terrain sur le chantier de fouilles archéologiques de Hénin-sur-Cojeul (Pas-de-Calais). Le chef du service de l'inspection générale de l'administration du ministère de la culture et de la francophonie, Christian Pattyn, est chargé de déterminer *«les conditions dans lesquelles les procédures réglementaires ont été appliquées»* et de proposer d'éventuelles améliorations de cette réglementation. Une information judiciaire avait déjà été ouverte par le procureur de la République d'Arras pour déterminer les circonstances exactes de l'accident (*le Monde* du 28 août). Le conservateur départemental et le conservateur régional de l'archéologie, Jean-Luc Marcy et Gérard Fosse, placés en garde à vue, ont été mis en examen vendredi pour « blessures et homicides involontaires. M. Toubon a demandé à tous les conservateurs régionaux d'archéologie de s'assurer que les conditions de sécurité sur les chantiers en cours sont respectées.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Radio-télévision» folioté de 1 à 32

Le numéro du « Monde » daté 28 août 1993 a été tiré à 468 140 exemplaires.

□ **AZERBAÏDJAN : le référendum est maintenu.** – Le président en exercice de l'Azerbaïdjan, Gueïdar Aliev, a déclaré vendredi à Bakou dans un discours radiotélévisé que le référendum prévu pour le dimanche 29 août serait maintenu en dépit de la crise que traverse le pays. Cette consultation est organisée pour entériner la destitution du président déchu, Aboulfaz Eltchibey, réfugié depuis plus de deux mois dans sa région natale du Nakhitchevan, après la prise de Bakou en juin par les forces rebelles. – *(AFP.)*

□ **RUSSIE : le Parlement rejette le budget.** – Le Parlement russe a rejeté à une large majorité (151 voix contre 3), vendredi 27 août, le budget fédéral présenté par Boris Eltsine. Les députés ont également voté en faveur du limogeage du ministre des finances, Boris Fiodorov, qui ne peut toutefois être relevé de ses fonctions que par le président. Le Parlement, à majorité conservatrice, s'oppose depuis longtemps à ce jeune ministre libéral et les députés avaient renouvelé leurs attaques contre lui lors de l'annonce, fin juillet, de la réforme monétaire. – *(AFP, Reuter.)*

Michael Jackson face à la rumeur

WASHINGTON

de notre correspondant

Remontant en scène, vendredi soir à Bangkok, devant *50 000 spectateurs enthousiastes*, après deux jours de silence dus à *«une déshydratation aiguë»*, Michael Jackson résiste à ce qui est – pour l'instant – plus du domaine d'un certain délire hollywoodien que du *ressort de la justice*. Les faits sont maigres. Il y a, seul élément établi, une enquête, discrète, de la police de Los Angeles, et, tonitruante, une campagne médiatique qui se nourrit essentiellement de rumeurs sur le *comportement* sexuel du chanteur.

La vie privée de la *pop star* a toujours été un mystère. Multimillionnaire de trente-cinq ans, sans doute un des artistes les plus riches de tous les temps, Michael Jackson se protège. Derrière les collines de son ranch californien, il entretient, à coups de chirurgie esthétique, un masque d'éternel adolescent et une légende de grand ami de l'enfance. Il a fait construire sur le *ranch un parc d'attractions, où il* accueille régulièrement des dizaines d'enfants.

L'enquête sur le chanteur a été ouverte dans des circonstances *complexes*. La *police a été* alertée par une association de protection de l'enfance, qui disait intervenir à la suite du témoignage d'un psychologue de Beverley Hills. Le thérapeute aurait rapporté qu'un de ses patients, un adolescent de treize ans, lui avait confié avoir fait l'objet d'un attentat à la pudeur de la part de Michael Jackson *qu'il* aurait, en compagnie de sa mère, assidûment fréquenté (à une époque non précisée). Selon d'autres sources, l'association *de protection de l'enfance aurait* appelé la police sur recommandation du père du garçon. *Divorcé*, dentiste des vedettes, et scénariste à ses heures (on est à Hollywood), le père cherchait à récupérer la garde de l'enfant. Les porte-parole de Michael Jackson assurent, de leur côté, que le dentiste-scénariste n'a fait prévenir la police qu'après que le chanteur a refusé de lui verser 20 millions de dollars pour la création d'une maison de production.

Comme le rappelait, vendredi, le critique de télévision du *Los Angeles Times*, tout *«le reste»* n'est que spéculation, et de douteuse provenance (une télévision locale qui cite une agence de *presse qui cite une source policière* anonyme qui aurait eu accès au dossier...). Le *«reste»*, ce sont des détails assez sordides que la plupart des grands quotidiens ignorent superbement, mais dont les «tabloïds» et les télévisions se régalent. A ce stade du dossier, si «affaire» il y a, ce n'est pas – *en tout cas* pas encore – une affaire de mœurs... C'est une affaire sur les mœurs d'une certaine presse.

ALAIN FRACHON

